



MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster



Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les
feuillet de Chabbath suivants :

	Page
Le feuillet de la Communauté Sarcelles...	3
La Torah chez vous	5
Shalshet News	7
La Voie à Suivre	11
Boï Kala.....	15
Baït Neeman.....	17
La Daf de Chabat	24
Autour de la table du Shabbat.....	28
Haméir Laarets.....	30
Le Chabbat de Rabbi Na'hman	34



Torah-Box

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

“Balak”
16 Tamouz 5781
26 Juin
2021
131

Dvar Torah

CHABBAT BALAK

Le roi *Balak* chercha à louer les services de *Bilaam* pour que celui-ci vienne maudire le Am Israël. Pour l'inciter, il lui dit: «Car, je le sais, celui que tu bénis est béni, et celui que tu maudis sera maudit» (Bamidbar 22, 6). Le *Or haHaïm haKadoch* (dont la *Hiloula* était le 15 Tamouz) explique que *Balak*, roi de *Moav*, savait que les paroles de *Bilaam* se réalisaient, car lui-même avait reçu sa bénédiction pour devenir Roi. De même, avait-il maudit *Si'hon* le roi des Amoriens, qui fut détrôné peu après. Le *Or haHaïm* rapporte deux raisons au fait que les malédictions de *Bilaam* se réalisaient: **1)** Il utilisait son mauvais œil (*Ayin Raa*). En effet, *Bilaam* est appelé: «**L'homme au clairvoyant regard** שֶׁחָזַק בְּעֵינָיו (Chétoum HaAyin)» (Bamidbar 24, 3). Le même *Or haHaïm*, sur ce verset, explique que *Bilaam* pouvait attirer les forces du Mal sur un homme en dirigeant son regard sur lui. Il leva les yeux dans le but de porter atteinte au *Klal Israël* – comme l'enseigne *Rachi* (au verset 2): «**Bilaam leva ses yeux - Il a voulu les faire pénétrer du Mauvais Œil**». Il n'eut le pouvoir de lui faire aucun mal car son mauvais œil lui fut «fermé» [à la vue. **2)** Il savait déterminer le moment précis où D-ieu se met en colère (Bérakhot 7a), aussi, pouvait-il maudire qui

bon lui semblait. En revanche, avait-il le pouvoir de bénir? Le *Or haHaïm* répond que la bénédiction de *Bilaam* avait la même valeur que celles d'un «âne» - sans véritable effet. Etant grand astrologue, il connaissait le moment exact où brillait le bon Mazal de chacun, il le bénissait à ce moment-là et trompait ainsi la personne pensant recevoir «sa» pseudo-bénédiction. Aussi, le *Kli Yakar* fait-il remarquer que *Balak*, connaissant pertinemment les limites de *Bilaam*, précisa à ce dernier, concernant la bénédiction: «celui que tu bénis est **béni מְבֹרָךְ** (Mévorakh)» - sous-entendu, **déjà** béni dans le ciel – et de ce fait, je sais que tu n'as aucun pouvoir réel de bénir – tandis qu'à propos de la malédiction: il lui dit: «et celui tu maudis sera **maudit מְאָרָר** (Youar)» par ton seul pouvoir destructeur de maudire. C'est donc uniquement pour cela, que je désire louer tes services. Qu'*Hachem* réalise, de manière manifeste et rapide, la transformation de la Malédiction de nos ennemis en Bénédiction, comme il est écrit à propos de *Bilaam*: «L'Éternel, ton D-ieu, n'a pas voulu écouter *Bilaam*, et l'Éternel, ton D-ieu, a transformé pour toi la Malédiction en Bénédiction; car il a de l'affection pour toi, l'Éternel, ton D-ieu» (Dévarim 23, 6).

Collel

A quoi font allusion les trois endroits où l'Ange a barré le chemin à *Bilaam*?

Le Récit du Chabbath

A l'époque où la *Yéchiva Ohel Thora* de *Baranovitz* était en proie à de grandes difficultés financières, son *Roch Yéchiva*, *Rav El'hanan Wassermann*, se rendait dans de nombreuses communautés, devant lesquelles il prononçait des exposés édifiants, aptes à enthousiasmer et encourager les fidèles à soutenir cette célèbre institution. Bien que ces tournées fussent destinées au sauvetage de la *Yéchiva*, *Rav El'hanan* voulait que ses propos instillent dans les esprits une vision des événements juste et conforme aux valeurs de la Thora. Plus d'une fois, cet aspect idéaliste de ses développements porta préjudice à leur «efficacité» et réduisit considérablement les sommes d'argent que les gens étaient prêts à

Horaires de Chabbat



Hadlakat Nerot: 21h40

Motsaé Chabbat: 23h04



1) Tout le monde a le devoir de jeûner le 17 Tamouz, les hommes comme les femmes, excepté les cas particuliers suivants: **a)** Les enfants qui n'ont pas atteints l'âge des *Misvot* (13 ans pour un garçon, 12 ans pour une fille) sont totalement exempts de jeûner, et il n'est même pas nécessaire de les faire jeûner quelques heures, car il n'y a aucune notion de *Hinoukh* (éducation) concernant les jeûnes imposés par nos Sages. **b)** Un malade – même sans gravité – ou une femme qui se trouve dans les trente jours depuis son accouchement, sont exempts de jeûner lorsqu'il s'agit d'un jeûne instauré par nos Sages, comme le 17 Tamouz. **c)** Les femmes enceintes, ainsi que les femmes qui allaitent, sont exemptes de jeûner le 17 Tamouz [la définition d'une femme enceinte correspond à trois mois de grossesse. A partir de trois mois de grossesse, la femme est exempte du jeûne. Cependant, si elle souffre de douleurs ou de vomissements, elle est exemptée de jeûner, même s'il ne s'est pas écoulé trois mois de grossesse. La définition d'une femme qui allaite concernant ce point, correspond aux vingt-quatre mois qui suivent la naissance.]

2) Le jeûne du 17 Tamouz débute à l'aube et se terminent à la sortie des étoiles. Si l'on ne dort pas, il est permis de se nourrir toute la nuit, jusqu'à l'aube. Si l'on a dormi: Selon le *Zohar*, il est strictement interdit de s'alimenter lorsqu'on a dormi durant la nuit, même si on se lève avant l'aube. Excepté boire de l'eau ou un café ou un thé (même avec sucre) que l'on a le droit de consommer jusqu'à l'aube, même si l'on a dormi. Selon les Décisionnaires de la *Halakha*, si avant d'aller dormir, on émet la condition de se lever avant l'aube pour consommer, il est permis de se nourrir avant l'aube, mais si l'on n'émet pas de condition, il est interdit de se nourrir avant l'aube.

3) Pour ces jeûnes, il est possible de se laver, de se parfumer, de porter des chaussures en cuir et d'avoir des rapports conjugaux. Il n'est pas convenable de se rincer la bouche pendant un jour de jeûne, comme nous le faisons le matin au réveil. Certains avis permettent de le faire, jusqu'à une quantité de *Revi'it* (8,1 cl).

(D'après *Yalkout Yossef - Moadim*)

לעילוי נשמות

à David Ben Mari Myriam Hagege à Haïm Victor Ben Mari Myriam Hagege à Mordékhai Rephaël Ben Rahmouna à Dan Chlomo Ben Esther
à Emma Simha Bat Myriam à Meyer Ben Emma à Chlomo Ben Fradji à Yéhouda Ben Victoria à Aaron Ben Ra'hel



Notre Paracha nous relate comment *Bilaam* a tenté à plusieurs reprises de lancer ses malédictions contre Israël sans succès. Au contraire, chaque fois, au lieu de malédiction, c'est une bénédiction qu'il proféra. A ce propos, le *Talmud* [Sanhédrin 105b] enseigne: «Rabbi Yo'hanan a dit: De la bénédiction que cet impie [*Bilaam*] a prononcée, tu peux déduire ce que son cœur lui dictait en réalité. Il voulait dire: **'Que les Béné Israël n'aient ni synagogues ni maisons d'étude'** [et il a dit] **'Qu'elles sont belles tes tentes, Ô Yaacov'** [‘Tes demeures, ô Israël’]» (Bamidbar 24, 5). Il pensait: **'Que la Présence divine ne réside pas sur eux'** et il a dit: **'Tes résidences, Israël'**. Il pensait: **'Que leur royaume ne soit pas durable'** et il a dit: **'Comme des vallées ils s'étendront'**. Il pensait: **'Puissent-ils n'avoir ni oliviers ni vignes'** et il a dit: **'Comme des vergers le long d'un fleuve'**. Il pensait: **'Que leur parfum ne se répande pas'** et il a dit: **'L'Eternel les a plantés comme des aloès'**. Il pensait: **'Puissent-ils n'avoir que peu d'hommes éminents'** et il a dit: **'Comme des cèdres au bord des eaux'** (le cèdre représente l'homme d'étude et les eaux, la Thora). Il pensait: **'Qu'ils n'aient jamais un roi fils de roi'** et il a dit: **'Que l'eau coule de ses seaux'**. Il pensait: **'Que leur royaume ne domine pas les autres Nations'** et il a dit: **'Que sa semence ait sa place dans des eaux nombreuses'**. Il pensait: **'Que leur royauté ne soit pas puissante'** et il a dit: **'Que son roi soit plus grand que n'est Agag'**. Il pensait: **'Que leur royaume ne soit pas craint'** et il a dit: **'Que sa royauté soit souveraine'**. Rabbi Abba, le fils de Rabbi Kahana, a dit: «Toutes ces bénédictions prononcées par *Bilaam* se sont à nouveau tournées en malédictions, sauf celle qui a trait aux synagogues et aux maisons d'étude («Qu'elles sont belles tes tentes...»). En effet, il est dit «[L'Eternel, ton D-ieu, n'a pas voulu écouter *Bilaam*] et l'Eternel, ton D-ieu, a transformé pour toi la Malédiction en Bénédiction, car Il a de l'affection pour toi, l'Eternel, ton D-ieu» (Dévarim 23, 6). Quel est donc le sens profond de la Bénédiction: **«Qu'elles sont belles tes tentes, Ô Yaacov, Tes demeures, ô Israël?»** Rapportons quelques commentaires en guise de réponse: 1) Ce verset exprime la pudeur d'Israël: *«Bilaam a vu que les entrées de leurs tentes ne se faisaient pas face»* [Rachi - Baba Bathra 60a]. Il a ainsi exprimé son admiration pour la discrétion dont faisaient preuve les Enfants d'Israël dans leur comportement quotidien. 2) Les «tentes» dont il est ici question sont les maisons d'étude (*Baté Midrachot*) et les maisons de prières (*Baté Kénessiyot*) [Sforno]. 3) Le verset est composé de six mots, lesquels correspondent aux six localisations successives des «tentes», dans le sens de «Sanctuaire»: **Nov, Guivone, Guilgal, Chilo** et les deux premiers Temples [Baal Hatourim]. Par ailleurs, il comporte vingt-six lettres en allusion au Tétragramme dont la valeur numérique est vingt-six et qui représente l'Attribut de Miséricorde d'Hachem. 3) La «tente» exprime l'idée d'une **habitation provisoire**, tandis que la «demeure» indique l'idée d'une **habitation fixe**. D'un côté, le Peuple d'Israël se suffit de peu, dans la mesure où il sait que ce Monde n'est que provisoire (la «tente»). D'un autre côté, le Peuple Juif est un Peuple de Sages qui, par le mérite de l'Etude et de la Prière, rendent leurs vies saintes, à tel point que leurs maisons deviennent comme de «petits Sanctuaires», où la Présence divine repose de manière fixe (la «demeure»).

offrir. C'est dans l'un de ces discours qu'il commenta le verset: *«Voici un Peuple (‘Am) qui résidera solitaire et ne sera pas considéré parmi les Nations (Goyim)»*. Observons ici la différence entre les appellations ‘Am (Peuple) et Goy (Nation): Ce deuxième terme désigne une population qui habite sur sa terre, à laquelle elle est profondément attachée, alors que le ‘Am est un groupe ethnique qui se distingue par sa langue, son habillement, et ses coutumes typiques. Bien que ses membres ne possèdent pas un territoire ou un État spécifique, ils constituent un ‘Am, un «Peuple». Voilà exactement ce que *Bilaam* a perçu chez les Enfants d'Israël, lorsqu'il les vit de loin, *«depuis le sommet des Rochers»*: Voici un ‘Am qui résidera solitaire. Israël n'a pas besoin d'un pays ou d'une patrie pour accéder à l'appellation de ‘Am, car le fait même que ses membres résident «solitaires», à l'écart des Nations et de leurs coutumes, les constitue en un «peuple». Et il ne sera pas considéré parmi les Nations - Le pays n'est pas considéré chez eux comme chez les Nations qui, elles, ont besoin d'un territoire ou d'une patrie pour être dignes de cette appellation. Nous sommes certes attachés à *Erets Israël*, mais pas de la manière dont les nations tiennent à leurs pays et États. Toute l'attirance éprouvée par notre Peuple pour la Terre promise est due à la sainteté de celle-ci, et à la faculté d'y accomplir les *Mitsvot* qui ne peuvent être observées que sur son sol.

Réponses

Il est écrit: *«L'ânesse, voyant l'Ange du Seigneur debout sur son passage et l'épée nue à la main, s'écarta de la route et alla à travers champs... Alors l'ange du Seigneur se plaça dans un chemin creux entre les vignes, clôture deçà, clôture delà... L'ânesse, voyant l'ange du Seigneur, se serra contre le mur, et froissa contre le mur le pied de Bilaam... Mais de nouveau l'Ange du Seigneur prit les devants, et il se plaça dans un lieu étroit, où il n'était possible de s'écarter ni à droite ni à gauche»* (Bamidbar 22, 23-26). Les trois endroits cités symbolisent: 1) Les trois Patriarches [Rachi sur le verset 26]. 2) Les trois fêtes de Pèlerinage («Chaloche Régelim שלש רגלים»), comme le rapporte Rachi au verset 28 [*Alors le Seigneur ouvrit la bouche de l'ânesse, qui dit à Bilaam: «Que t'ai-je fait, pour que tu m'aies frappée ainsi à trois reprises?»*]: «Ces trois fois (Régelim) [Hachem] lui a transmis l'allusion suivante: 'Comment peux-tu vouloir anéantir un Peuple qui célèbre tous les ans trois fêtes de pèlerinage (Chaloche Régelim)?'» A ce propos, le *Chem MiChemouël* explique que la *Mitsva* de monter à Jérusalem au cours de fêtes de pèlerinage, exprime tout particulièrement la différence entre les Nations et le Peuple Juif. En effet, bien qu'elles aspirent également à s'appRoche d'Hachem, les Nations ne sont prêtes à renoncer aux jouissances de ce monde et à sacrifier leurs plaisirs, pour accéder à cette proximité. Mais il n'en va pas ainsi des Enfants d'Israël qui, eux, sont heureux d'abandonner leurs maisons et tout ce qu'elles renferment pour accéder au mérite de paraître devant la *Chékhina* et de se délecter de Sa Présence. Car tel est le fondement des fêtes de pèlerinage: laisser toutes ses richesses pour monter à Jérusalem, pour se présenter devant Hachem et se rappRoche de Lui. Voilà pourquoi l'ânesse a accusé *Bilaam* de vouloir détruire la Nation dont le seul but est la proximité à D-ieu. 3) Le *Midrache Tan'houma* enseigne: *«L'Ange rencontra la première fois Bilaam en plein champ. Il y avait assez de place pour que Bilaam pût passer d'un côté ou de l'autre de l'Ange, laissant entendre que deux voies lui étaient ouvertes s'il souhaitait maudire les descendants d'Abraham, ceux-ci comprenant les Tribus d'Yichmaël et de Kétoura. Lors de la deuxième rencontre, l'ânesse se pressa contre un mur, ne laissant à Bilaam qu'un seul côté pour passer. Ceci suggère que, s'il voulait maudire les descendants d'It'shak, il n'y avait plus qu'une voie, puisque ceux-ci comprenaient la Tribu d'Essav. Enfin, ils se rencontrèrent dans 'un endroit étroit, il n'y avait pas de place pour se détourner, ni à gauche, ni à droite'. Ceci implique que, si Bilaam souhaitait maudire les descendants de Yaacov, ceux-ci suivaient le droit chemin et ne comptaient parmi eux personne qui méritât d'être maudit.»*

LA TORAH CHEZ VOUS

du GR Jacques OUAKNIN 5781

PARACHA BALAQ

BIL'AM, GRAND REPORTER

S'il est un phénomène qui perdure depuis la création aussi bien sur le plan individuel qu'au niveau des nations, c'est bien celui de la haine, le plus souvent la haine gratuite. La haine traverse la Paracha Balaq, et transparaît même au travers les "bénédictions" dispensées par le prophète Bil'am. En fait, lorsqu'on lit attentivement les paroles de Bil'am, aucune bénédiction n'est formulée explicitement, il s'agit plutôt d'un véritable reportage. Bil'am décrit ce qu'il voit et il en est impressionné. Balaq l'a compris, c'est pourquoi, il demande à Bil'am de changer de place pour n'avoir qu'une vue partielle du campement d'Israel, ainsi qu'il est écrit « Balaq lui dit : Viens donc avec moi vers un autre endroit d'où tu le verras, uniquement son extrémité tu verras, et sa totalité tu ne la verras pas, et maudis-le-moi de là » (Nb23,13). En effet, selon la maxime de Rabbi Yehoshoua ben Pérahia dans les Pirqé Avot (1,6) « Et juge **tout l'homme** favorablement ». Il n'est pas écrit tout homme mais **tout l'homme** « Véhévé dane eth **kol ha-Adam** ». Cette parole de Rabbi Yehoshoua signifie que lorsqu'on voit une personne accomplir une action qui peut lui être imputée en bien ou en mal, dans le doute il faut pencher vers l'indulgence. Selon le Sefat Emet c'est ce que suggère l'emploi de "tout l'homme" : il faut juger l'homme dans sa totalité afin de le faire bénéficier du doute, car il peut avoir des qualités qui rachètent les défauts qu'on lui trouve. C'est pour cela que Balaq demande à Bil'am de se déplacer, afin qu'il n'ait qu'une vision partielle du campement d'Israel. Exemple banal : si je vois un homme religieux au volant d'une voiture le jour du Shabbat, la "**Midat Hassidoute**", l'exigence morale supérieure me commande de le considérer comme innocent, en pensant qu'il conduit un malade d'urgence à l'hôpital ou pour toute autre raison valable. (Y.A Gardner)

On comprend mieux la demande de Balaq de changer de place. Tant que Bil'am voit l'ensemble du peuple, les qualités que ce peuple possède constituent un paravent par rapport à ses défauts, tandis que s'il ne voit que les "extrémités", uniquement les défauts d'Israël, il aura tendance à les dénoncer. Pendant des siècles d'exil, les nations n'ont vu que les "extrémités" des Juifs '. Ainsi, si un Juif était condamné pour vol ou si un Juif sortait du lot et devenait riche, tous les Juifs étaient taxés d'aimer l'argent et d'être des voleurs qui s'enrichissent sur le dos des autres.

LA PERSONNALITE DE BIL'AM

Il faut remonter à sa naissance pour déceler l'origine de la haine portée par Bileam à l'encontre d'Israël. Selon un Midrash, Bil'am était le fils de Lavan, beau-père de Yaakov et selon le Midrash Tanhouma il était l'incarnation de Lavan lui-même qui a voulu anéantir la descendance de Yaakov jusqu'à la racine. « **Biqèch Lavan laaqor ett hakol** », comme on le rappelle dans la **Haggada** de Pessah.

Personnage énigmatique, Bileam est présenté par nos sages comme l'égal de Moïse en sagesse et que même dans certains domaines il dépassait Moïse notre Maître. Selon le Midrash Rabba 14,20 Bil'am possédait trois avantages sur Moïse : Il savait toujours qui était son interlocuteur, il savait quand Dieu allait lui parler et il recevait la parole divine à tout moment selon son désir. Bil'am est un personnage que l'on rencontre déjà auprès du Pharaon. C'est lui qui aurait conseillé au Pharaon de faire noyer tous les nouveaux nés dans le Nil, ayant vu par inspiration divine, la naissance de celui qui allait libérer les Enfants d'Israël d'Egypte et de les conduire dans le désert pour recevoir la Torah. En réalité, autant il était grand, autant sa perversité dépassait toute mesure. Et pourtant c'est lui que Dieu a choisi pour prononcer les plus belles "bénédictions" qu'Israël ait jamais reçues. Certains disent que Dieu tenait à ce que le monde sache combien Il chérissait Son peuple, comme le souligne le Psaume 117, récité pendant le **Hallel**. Le seul moyen de le publier, est de faire entendre la voix d'un étranger, et Dieu a désigné Bil'am pour cette tâche en l'élevant au rang de prophète. Phénomène somme toute rationnel, nous pouvons le constater encore aujourd'hui. Les Juifs ont beau s'exprimer pour dénoncer l'antisémitisme ou bien pour

divine, un état juif où il peut vivre en paix, les nations trouvent le moyen de le traiter d'usurpateur, oubliant d'affirmer le droit d'Israël à recouvrer sa Terre d'où il a été chassé sans jamais perdre l'espoir d'y revenir, un état juif où il peut vivre en paix, les nations trouvent le moyen de le traiter d'usurpateur, oubliant la vérité historique inscrite dans l'héritage culturel de l'humanité. Mais qu'un grand de ce monde ou une personnalité célèbre magnifie l'Etat d'Israël, le monde y prête attention. Et même si ces déclarations ne sont pas suivies d'effets, elles font chaud au cœur au milieu d'un flot de mensonges et de haine.

D'autres mettent l'accent sur le cynisme de Bil'am qui compte sur l'effet de jalousie : le fait de publier les qualités exceptionnelles du peuple d'Israël, sa réussite et ses progrès extrêmes dans bien des domaines, suscite la jalousie des nations et des individus, une jalousie donnant toujours naissance à des sentiments de haine et à des projets de violence. C'est l'un des facteurs qui explique l'antisémitisme aujourd'hui. Le monde n'admet pas que ce peuple qui était soumis et acceptait tous les traitements sans réagir, relève aujourd'hui la tête partout dans le monde, parce que l'existence de l'état d'Israel dément tous les poncifs qui courraient sur les juifs : des hommes incapables de se battre, de travailler la terre, des parasites qui vivent aux dépens des autres, des adorateurs fourbes du "veau d'or" qui ne méritent pas le nom d'hommes, que le nazisme a traité « d'Untermenchen, de sous-hommes ».

LE REGARD DE BIL'AM.

La Torah emploie deux verbes pour exprimer la compréhension d'une idée ou d'un phénomène : Entendre et Voir. Ce n'est d'ailleurs pas spécifique à la Torah. Dans d'autres langues on rencontre les mêmes expressions. Par exemple dans une conversation en français, l'interlocuteur peut répondre « je vois, j'entends bien » pour dire « j'ai compris ». La Torah a employé le verbe entendre au début de la Paracha de Yitro, « Vayishma' Yitro » avec tout le développement que l'on connaît, alors que la Paracha Balaq débute par le verbe Voir « Vayar Balaq » parce que le regard va jouer un grand rôle dans le déroulement des événements concernant le peuple d'Israel dans le désert. En effet, avant de s'exprimer, Bil'am observe et comprend. Il va même changer trois fois de place sur les collines pour se donner la possibilité de réaliser la mission pour laquelle Balaq, le roi de Moab l'a fait venir. Car lui seul, Bil'am le prophète des nations, peut découvrir le secret qui rend le peuple d'Israël invincible. En définitive, Bil'am ne prononce ni bénédiction ni malédiction, tant il est saisi et impressionné par les qualités de ce peuple dans son comportement. : La disposition des tentes qui exclut tout voyeurisme permet de préserver de respect de l'intimité dans la vie privée de chacun. En fait Bil'am est un grand reporter, dont l'intelligence fait que de ses descriptions se dégage un sentiment de bonheur et de lumière qui traduit habituellement la bénédiction. Bil'am parle d'iniquité du peuple mais constate que ce peuple porte en lui la capacité de se redresser, de retrouver le vrai chemin de la vie. C'est ainsi que l'on peut comprendre la prophétie de Bil'am « **outrou'ate melekh bo** » (Nb 23,21) Le mot « **Terouah** » fait penser à la sonnerie du chofar de Roch Hachana qui est un appel à la **Techouvah**, un appel au retour à Dieu, à la capacité d'ouvrir les yeux sur la vérité. « Cette qualité extraordinaire ne s'est jamais démentie durant toute la vie du peuple juif qui attend et espère la grande **Terouah** qui annoncera la venue de Messie ». (Rav Daniel Epstein)

Après avoir subi la colère de Balaq qui lui reproche de bénir plutôt que de maudire Israël, Bil'am délivre son dernier message, un message énigmatique « **Oye ! Mi yhyé missoumo El** » (Nb 24, 23). L'interjection est bien connue en Yiddish **Oye yoyoye**, pour annoncer une catastrophe ou une situation désagréable. La phrase « Hélas ! Qui vivra quand El (Dieu) aura placé ces choses » !!! est incompréhensible. Selon le Midrash, Bil'am fait allusion à toutes les guerres où Israël sera parfois directement impliqué tout au long de son histoire, guerres de conquête, guerres d'indépendance, guerres pour l'économie.... Mais la plus terrible des guerres, insupportable même aux yeux de Bil'am, ce sont les guerres « **Missoumo El** » où l'on place le nom de Dieu sur son étendard, où l'on détruit et l'on tue au nom de Dieu. Interprétation donnée par le Netsiv, (rabbi Tzvi yehouda Berline. 1817-1893). Bil'am a eu une lueur de véritable inspiration divine avant de reconnaître son incapacité à porter atteinte à la protection du peuple, tant qu'Israël est fidèle à Dieu. Avant de quitter la scène de l'histoire, Bil'am reprend son naturel d'homme pervers. Il conseille alors à Balaq le stratagème qui entrainera les enfants d'Israël à la débauche. Heureusement l'intervention de Pineas a ramené la gloire divine au sein d'Israel.

לעלוי נשמת הרב משה אריה במברגר. אשר מסעוד אטיאס

La Parole du Rav Brand

« Balak... roi de Moab... envoya des messagers auprès de Bil'am... : "Maudis-moi ce peuple..." D.ieu dit à Bil'am : "Tu n'iras point avec eux ; tu ne maudiras point ce peuple, car il est béni..." Bil'am... dit... : "D.ieu refuse..." Balak envoya de nouveau des chefs... Bil'am répondit... "Je ne pourrai faire aucune chose, ni petite ni grande, contre l'ordre de D.ieu..." D.ieu... lui dit : "Puisque ces hommes sont venus pour t'appeler, lève-toi, va avec eux ; mais tu feras ce que Je te dirai" [...] D.ieu mit des paroles dans la bouche de Bil'am, et dit : "Retourne vers Balak, et tu parleras ainsi..." » (Bamidbar 23).

Bil'am n'est parti qu'après avoir obtenu la permission de D.ieu d'y procéder. On pourrait conclure qu'il était un homme religieux. Or, il s'abandonnait à ses passions et pratiquait l'abomination la plus abjecte – la zoophilie – en ayant des relations avec son ânesse (Sanhedrin, 105b). Vu sa volonté intense de maudire les juifs, pourquoi sollicitait-il donc la permission divine d'accompagner les ministres de Balak ? Mais, une malédiction n'est pas un geste humain ordinaire, qui donne en principe le résultat escompté. Elle n'agit que dans la mesure où D.ieu y adjoint son accord. Cela ressemble à quelqu'un qui dépose un chèque à la banque. Son compte n'est pas crédité automatiquement, il faut que le banquier veuille bien l'honorer. Après la première sollicitation de Bil'am, D.ieu lui dit : « Tu ne maudiras point ce peuple ». Il lui annonçait donc qu'il refusait de s'associer à sa malédiction, et Bil'am n'avait plus aucune raison d'essayer. Mais lorsque D.ieu, à la deuxième sollicitation, le lui permit en précisant : « Mais tu feras ce que Je te dirai... », il y alla. Il savait pourtant que D.ieu ne voulait pas qu'il maudisse les juifs : quel était donc son plan diabolique, grâce auquel il espérait gagner son pari ?

Je rapporte ici (de manière abrégée) le commentaire de rabbi Yéhouchoua Leib Diskin sur le Houmach. Hormis Moché, tous les prophètes reçoivent leurs visions prophétiques sous la forme de métaphores : « Lorsqu'il y aura parmi vous un prophète, c'est dans une vision que Moi, Je Me révélerai à lui, c'est dans un songe que Je lui

parlerai. Il n'en est pas ainsi de Mon serviteur Moché... Je lui parle bouche à bouche, Je me révèle à lui sans énigmes... » Les prophètes devaient « interpréter » leur songe, et selon leur pureté d'âme : « Tous les prophètes ont vu leurs visions à travers une vitre opaque, sauf Moché, qui les a vues à travers une vitre translucide » (Yébamot 49b). Moché avait réussi à « polir » parfaitement son âme, sa vitre. Il voyait avec une clarté totale. Les autres prophètes n'ont pas réussi à « polir » complètement leur âme, et leurs visions n'étaient pas parfaites comme celles de Moché (Rambam, Huit chapitres 7). Ensuite, l'interprétation orale qu'ils en faisaient se réalisait, et elles devenaient ainsi la volonté divine. A la suite de la seconde sollicitation de Bil'am, D.ieu promit de lui envoyer une vision. Bil'am espérait utiliser une ruse : « grâce » à sa perversion, il pourrait l'interpréter de manière malveillante, en une malédiction. Mais que fit D.ieu ? A malin, malin et demi... Il « mit Ses paroles dans la bouche de Bil'am », comme Il avait l'habitude de les mettre dans la bouche de Moché, sans possibilité pour Bil'am d'interpréter la vision ! Tel est le sens de la Guemara : « Jamais ne se leva parmi les juifs un prophète grand comme Moché, mais parmi les non-juifs il s'en leva. Qui est-ce ? C'est Bil'am », (Sifri, fin Devarim). D'ailleurs, lorsque la Guemara rapporte les noms des rédacteurs de chaque livre du Tanakh, elle précise : « Moché Rabbénou écrivit son livre [le Houmach], la paracha de Bil'am et le livre de Yiov » (Baba Batra 14b). Pourquoi spécifie-t-elle que la paracha de Bil'am fut rédigée par Moché et non les prophètes reçus par Adam, Noah, Avraham, Itshak, Yaakov et Aharon qui se trouvent dans le Houmach ? Car leurs prophéties étaient accueillies de la même manière que celles de tous les prophètes. En revanche les bénédictions que reçut Bil'am sont descendues comme Moché les percevait. Elles méritent donc d'être distinguées particulièrement : « Moché Rabbénou écrivit son livre [le Houmach], la paracha de Bil'am... ».

Rav Yehiel Brand

La Paracha en résumé

- Balak, roi de Moav, invita Bil'am à se joindre à lui en échange d'argent et de grand respect, pour maudire les Béné Israël, afin qu'il puisse les combattre.
- Après refus, il se décide finalement à y aller en prévenant Balak que sa bouche était sous le contrôle absolu de Hachem.
- Balak vit des juifs et demanda alors à Bil'am de les

maudire. Bil'am demanda à Balak une certaine préparation, en érigeant un autel.

- Bil'am bénit finalement les Béné Israël, provoquant l'énervement de Balak. Cette situation se reproduit à trois reprises.
- Episode malheureux pour certains Béné Israël qui firent Avoda Zara et tombèrent dans le znout. Zimri Ben Salou sera même tué par Pinhas pour sa grande avéra, provoquant un 'hiloul Hachem.

Réponses n°243 Houkat

Enigme 1 : Yébamot 61a, lorsqu'un Cohen Hediot est fiancé à une veuve et est nommé Cohen Gadol, il peut se marier avec sa fiancée.

Enigme 2 : C'est l'explorateur numéro 3. En effet, voyant que le numéro 4 ne dit rien, le numéro 3 comprend que le numéro 4 ne voit ni deux rouges, ni deux noirs devant lui, c'est donc qu'il voit un rouge et un noir. Le numéro 3 n'a donc plus qu'à dire la couleur inverse de celui qui est devant lui (le numéro 2) et crie alors "HOUNGA BOUNGHA !!!"

Enigme 3 : Car il est « Avi avot hatouma » (avi av = grand-père).

Rebus : Zoo / Tas / Tôt / Rat / A / Dames / Quille / Ame / Oute / B / Haut-ailles
זאת התורה אדם כי ימות באהל

Echecs :
Blancs en 3 coups
1 D5F6 G7F6
2 E4 G4 G8H8
3 E7F6



Pour aller plus loin...

- 1) Qu'apprenons-nous de l'expression « Ara li » que Balak adressa à Bil'am (22-6) ? " Ara li " signifie "Maudis-moi".
- 2) De qui Bil'am reçut son ânesse ? Quelle en est la raison ?
- 3) Selon une opinion de nos Sages, c'est de notre paracha que nous apprenons l'interdit thoraique de «Tsa'ar ba'alé haïm» (ne pas faire souffrir un animal). De quel passouk l'apprenons-nous ?
- 4) Qu'apprenons-nous de ces mots que Bil'am prononça lors de sa parabole : « lo iche el vikhazev » (23-19) ?
- 5) Que nous enseigne le terme « Guéver » que Bil'am employa sur lui-même : «Néoum Bil'am béno vé'or ouneoum haguéver » (paroles de Bil'am à son fils Bé'or, et paroles de l'homme, 24-3) ?
- 6) Qu'ont reçu les Cohanim par le mérite de leur ancêtre Pin'has, qui vengea l'honneur de Hachem lors de l'épisode de Zimri et Kozbi (25-8) ?

Yaacov Guetta

**Vous appréciez
Shalshet News ?
Pour dédicacer un feuillet
ou pour le recevoir
chaque semaine
par mail,
abonnez-vous :**
Shalshet.news@gmail.com

A partir de quand doit-on s'abstenir de se couper les cheveux (ainsi que de se raser) ?

La Michna dans le Traité Taanite (26b) nous enseigne qu'il est interdit de se couper les cheveux (ainsi que de se raser) la semaine où tombe Ticha Béav, et ainsi rapporte le Choul'han Aroukh (551,3).

Toutefois, certaines communautés (dont les Tunisiens et les Algériens) ont l'habitude de se montrer rigoureux à partir de Roch 'Hodech Av [Alé Hadass Perek 14,5 au nom du Beth Yehouda Ayache Tome 1 minhaguime ot 61].

D'autres ont la coutume de ne pas se couper les cheveux (ainsi que de ne pas se raser) à partir du 17 Tamouz.

Ainsi est la coutume des Ashkénazimes [Rama 551,4] ainsi que plusieurs contrées Séfarades : Djerba [Berit Kéhouna 2,12]; Maroc [Chout Vayomer Yis'hak Tome 1 (Likouté Dinime Halakhote Ticha Beav); Mayime 'Hayime (Messas) Tome 2 siman 135; Kitsour Choul'han Aroukh Toledano 387,8; Zokher Berite Avote page 113; Sefer Divré Chalom Véemete page 101/103; Kinote Avoténou page 20 ot 2; à l'encontre du Chemech Oumaguen (Tome 3 O.H Siman 54,5 qui restreint cela aux érudits); ainsi qu'au Yémén [Choul'han Aroukh Hamékoutsar Tome 3 Siman 103,3].

Et c'est ainsi qu'il convient d'agir selon le Arizal [Caf Ha'hayime 551,80 ; Nétivé Âme 551,3]

David Cohen

Devinettes

- 1) Qui étaient les deux peuples qui se haïssaient depuis toujours ? (Rachi, 22-4)
- 2) Qui étaient les « gardiens » du peuple de Moav ? (Rachi, 22-5)
- 3) À quel moment de la journée le roua'h hakodech réside sur les prophètes goy ? (Rachi, 22-8)
- 4) Comment un homme important doit être accompagné en chemin ? (Rachi, 22-22)
- 5) « Tu m'as frappée 3 fois », dit l'ânesse à Bilam. Quel mot pour dire « 3 fois » a été employé. Pourquoi ? (Rachi, 22-28)

Jeu de mots

Le variant chinois n'est plus à craindre, il est cantonné.

Echecs

Comment les blancs peuvent-ils faire mat en 2 coups ?



De la Torah aux Prophètes

À la demande de certains lecteurs, nous allons rappeler cette semaine les raisons qui ont poussé nos Sages à instituer la lecture de la Haftara le samedi matin, ce qui nous permettra également de comprendre le titre de cette nouvelle rubrique. L'avis le plus couramment retenu rapporte que les Grecs avaient interdit aux juifs de lire la Paracha hebdomadaire. Ces derniers n'avaient donc d'autre choix que de

lire un extrait des Prophètes (seconde partie de la Torah écrite), traitant du même sujet, afin de s'acquitter de leur devoir נפטר en hébreu, d'פטרה. Cette tradition s'est perpétuée jusqu'à nos jours, bien que le décret ne soit plus en vigueur. Nous essayerons donc chaque semaine d'établir le lien entre la Paracha et la Haftara. En l'occurrence, il s'agit d'une prophétie des temps messianiques, tirée du livre de Mikha, où on rappelle explicitement la tentative de Balak d'employer Bilaam pour maudire nos ancêtres.

Y. A.

Réponses aux questions

1) a. Balak a (sans en avoir l'intention) attiré sur lui-même à travers ces mots, la malédiction de Bil'am. (Ba'al Hatourim)

b. Balak étant un sorcier et devin (voir Rachi à ce sujet) sut (par ses pouvoirs en sciences occultes) que de lui descendrait Ruth la moabite qui, comme nous le savons, fut l'ancêtre du Roi David et donc du Machia'h. Il chercha alors à ce que Bil'am le maudisse, afin d'espérer empêcher le Machia'h de venir au monde, entravant ainsi la délivrance ultime du Klal Israël. ('Hida, rapporté par le Yalkout 'Haï)

2) De Yaacov. Notre patriarche lui donna cette ânesse en cadeau pour « acheter sa confiance » (comme les cadeaux qu'il envoya à Essav comme Cho'had), espérant en effet que par ce biais-là, Bil'am ne cherchera pas à nuire au Klal Israël en tant que conseiller de Pharaon (ce qui malheureusement ne fut pas le cas, car c'est bel et bien Bil'am qui encouragea Pharaon à rendre esclaves les Hébreux). (Midrach Hagada)

3) Du chapitre 22, verset 32. En effet, Hachem envoya un ange qui interpella Bil'am en ces termes : « Pourquoi as-tu frappé ton ânesse » (la faisant ainsi souffrir). (Rambam, Moré Névoukhim, 'Hélek 3, perek 17)

4) Bil'am a prophétisé (et sa voix fut entendue miraculeusement par toutes les nations d'un bout à l'autre du monde) qu'un homme se lèverait un jour en prétendant qu'il est un dieu, trompant alors de très nombreuses personnes parmi les nations.

Ainsi, par la prophétie qu'il reçut de Hachem, Bil'am prévint les nations en ces termes : « Io (non), ce n'est qu'un simple être humain (iche), celui qui se prend pour un dieu (el) ; il n'est donc qu'un vulgaire imposteur, un grand menteur (vikhazev) ». (Yalkout Chime'oni, remez 766)

5) a. Bil'am s'attribua le titre de « Guéver », car il cherchait à être comparé et assimilé à un coq (que nos Sages appellent « Guéver ») dont la crête pâlit à un instant particulier dans les trois premières heures de la journée (voir traité Bérakhot 7).

Bil'am voulut profiter de ce bref instant où Hachem se met en colère, pour maudire le Klal Israël (mais Hachem ne se mit pas en colère ce jour-là par amour pour Son peuple).

b. De plus, le coq chante 7 fois chaque jour (perek chira, chapitre 4) 7 psoukim de louanges à Hachem.

Ainsi, Bil'am s'assimilant au coq, déclama sa parabole 7 fois (Vayissa méchalo)

c. À l'instar du coq qui est le volatile le plus « Noef » (c'est-à-dire qu'il est le plus porté à s'accoupler, allant fréquemment avec sa femelle), ainsi en est-il de Bil'am qui avait même des relations régulières avec son ânesse (et qui fit trébucher le Klal Israël par la débauche avec les filles de Moav), ce qui lui a valu le nom de « Ben Bé'or » (autrement dit : « Celui qui va avec sa bête », avec son ânesse : « Ba'al bé'iro »).

d. À l'instar d'un coq se tenant souvent sur un pied, Bil'am étant boiteux tenait lui aussi sur un pied (Sanhédrin 105). (Rabbénou Bé'hayé).

6) La patte avant, la mâchoire et la caillotte de tout animal domestique cachent

• La patte avant (Zéro'a) correspondant au bras de Pin'has qui s'arma d'une lance pour frapper à mort Zimri et Kozbi.

• La mâchoire (lé'haïm) correspondant à la bouche de Pin'has qui s'ouvrit pour prier Hachem de l'aider à venger Son saint nom profané par l'acte de débauche du prince de Chimon cohabitant avec Kozbi la midianite.

• La caillotte (kéva) correspondant à l'estomac (kobata) de Kozbi que Pin'has transperça par son javelot.

(Traité 'Houlin p.134b, Pirké De Rabbi Eliézer, chapitre 47)

La voie de Chemouel 2

Chapitre 13 : Prémices de révolte

« Lorsque ton frère, fils de ta mère [...] t'incite secrètement en disant : Allons, et servons d'autres dieux » (Dévarim 13,7). Si à première vue, ce verset semble traiter des mécréants qui entraînent leur entourage dans leur chute, un autre sujet vient se glisser insidieusement ici. Nos Sages apprennent en effet (Pessahim 80b) des mots subsidiaires « fils de ta mère », qu'un homme a le droit de s'isoler avec sa mère. Cet enseignement découle du principe stipulant que la Torah choisit toujours ses mots avec parcimonie. Cela est particulièrement flagrant pour Chabbat où on précise simplement « tu ne feras aucun ouvrage » (Chémot 20,10). Hachem ne donne guère plus d'indications dans la mesure où nos Sages, par le biais de leurs facultés d'analyses, étaient parfaitement capables de dresser une liste de tous les

travaux interdits. Ils devaient simplement se baser sur les tâches que les Cohanim accomplissaient au Michkan.

Or, il est bien évident qu'en l'occurrence, on aurait très bien pu se passer des mots « fils de ta mère », qui viennent donc nécessairement nous apprendre quelque chose d'autre, à savoir, les règles du Yihoud. On rappellera au passage que cette prescription ne concerne pas uniquement les lieux clos mais également tout endroit habituellement peu fréquenté (la nuit par exemple). De cette façon, la Torah nous évite d'avoir à affronter notre mauvais penchant.

Précisons toutefois qu'initialement, on avait le droit de s'isoler avec une femme célibataire, vu qu'il était possible dans le pire des cas de se marier avec elle (voir le début du traité Kidouchine). Seulement, depuis l'épisode d'Amnon et Tamar, David vit que cela n'avait pas suffi à calmer les ardeurs de son propre fils alors qu'il aurait pu s'unir avec elle sans enfreindre les

lois de la Torah. David convint donc avec les Sages de son époque d'une Takana (décret) admise jusqu'à nos jours : dorénavant, aucun homme ne pourra se retrouver seul avec une ou plusieurs femmes, et ce, peu importe leur statut marital.

Certains voient en cette loi le juste châtiment d'Amnon. Car comme on peut l'imaginer, beaucoup se demandèrent ce qui avait poussé le roi à adopter un tel décret. En conséquence de quoi, le crime d'Amnon ne tarda pas à être connu de tous, ce dernier devenant la risée du royaume. Ceci explique également pourquoi David n'adressa aucun reproche à son fils, estimant qu'il en avait déjà assez fait. Néanmoins, son autre fils, Avchalom, ne sera pas de cet avis. Et voyant qu'au bout de deux ans, David n'avait toujours rien fait, Avchalom décida de passer à l'action.

Yehiel Allouche

Rabbi Moché Schik : Le Maharam Schik

Rabbi Moché est né en 1807, dans la petite ville de Rezawa en Hongrie. Son père Rabbi Yossef, qui vivait honnêtement et droitement, mourut alors qu'il n'avait que 6 ans. La vive intelligence de Moché se fit connaître dès son enfance. Il était extrêmement assidu, et révisait toujours ce qu'il étudiait à l'école. À 10 ans, il connaissait par cœur toute le 'Houmach et les six ordres de la Michna, et à un âge encore très jeune il avait la renommée d'un génie extraordinaire. À l'âge de 11 ans, il quitta sa mère pour aller étudier la Torah à la yéchiva de son oncle Rabbi Yits'hak Frenkel, le Rav de Freuen Kirchen. Il y resta 3 ans puis revint chez sa mère en connaissant par cœur plusieurs traités et beaucoup de sujets du Talmud.

Sous les ailes du 'Hatam Sofer : Il décida alors d'aller à la ville de Presbourg pour y apprendre la Torah chez le 'Hatam Sofer. Lors d'un dvar Torah donné par ce dernier pendant Yom Kippour, le jeune Moché fit une intervention si pertinente qu'elle émerveilla le Rav. Depuis, l'élève restera attaché au 'Hatam Sofer pour toute sa vie. Il resta 6 ans à la yéchiva de Presbourg, pendant lesquels il absorba toute la Torah de son maître. Celui-ci le traitait avec beaucoup d'affection et se réjouissait avec lui de ses paroles de Torah. Il mérita aussi de faire partie de ceux qui mangeaient à sa table le Chabbat et les fêtes. Il était très aimé des élèves de

la yéchiva, car outre sa grandeur en Torah et sa crainte du Ciel, il était humble et effacé. D'un tempérament doux, il parlait calmement et était aimable avec tout le monde.

Un Rav reconnu : À l'âge de 20 ans, il épousa la fille d'un homme très riche, Rabbi Perets Frenkel de la ville de Halitosch. Il resta 10 ans chez son beau-père en étudiant la Torah nuit et jour. À ce moment-là, la communauté de Yerguin cherchait un grand Rav pour venir chez elle, et demanda l'avis du 'Hatam Sofer, qui répondit : « Si vous voulez pour Rav un gaon et un tsaddik, prenez Rabbi Moché Schik. » Il resta 24 ans dans la petite ville de Yerguin, s'occupant de sa communauté comme un père plein de miséricorde. Son génie n'était pas seulement intellectuel, il avait aussi le génie du cœur. Il aimait faire le bien, et sa joie était grande quand il réussissait à rendre service à celui qui s'adressait à lui quand il avait un ennui. La réputation du Rav de Yerguin s'étendait au loin. Beaucoup de gens, y compris le 'Hatam Sofer, venaient le trouver pour entendre ses paroles, et par la pureté de sa personnalité, il avait une bonne influence sur tous ceux qui entraient en contact avec lui.

En 1861, il fut accepté comme Rav de la grande ville de Hust en Hongrie. Dans cette communauté florissante s'ouvrirent devant lui de nouveaux horizons. Il ouvrit une grande yéchiva dont sortirent des dirigeants pour Israël. Il veillait aussi sur le « Talmud Torah » de la ville, et toutes les

semaines il examinait les enfants.

Un auteur complet et engagé : À son époque commença en Allemagne le mouvement de la Réforme. Rabbi Moché Schik écrivit à ce sujet beaucoup de réponses où il dévoile les mauvaises intentions des Réformés. Il lutta par exemple avec ceux qui changent leur nom et adoptent des noms de leur pays, y voyant un danger pour l'existence du peuple d'Israël. Il avait l'habitude de dire : « Quand a été édicté un décret royal selon lequel tout juif était obligé de se donner un nom de famille, en plus de son nom saint, le premier de notre famille ne voulut pas s'y plier, car c'était pour lui une chose grave de changer de nom. Quand on l'y a obligé, il a dit : Je m'appelle Schik, nom composé des initiales de Chem Israël Kadoch (le nom d'Israël est saint). »

En 1879, l'âme de Rabbi Moché le quitta en sainteté et en pureté. Les plus grands de la génération firent son oraison funèbre.

Le nombre des réponses qu'il avait données à ceux qui l'interrogeaient atteignit plus de mille, qui recouvrent tous les domaines de la Torah. Elles ont été rassemblées en quatre parties, qui constituent les Responsa du Maharam Schik (« Chééloth ouTchouvot »). Il a aussi laissé des écrits en plus de vingt volumes de commentaires sur des problèmes recouvrant la plus grande partie du Talmud (tel que son « 'Hidouché haMaharam Schik ») ainsi qu'un commentaire sur le 'Houmach (le « Sefer Maharam Schik al haTorah »).

David Lasry

Valeurs immuables

« Ceux qui te maudissent seront maudits et ceux qui te bénissent seront bénis... » (Béréchit 27,29)

« Ceux qui te bénissent sont bénis et ceux qui te maudissent sont maudits » (Bamidbar 24,9)

Bilam évoque d'abord la bénédiction et seulement ensuite, la malédiction. Mais Yits'hak a choisi l'ordre inverse (Béréchit 27, 29). Leurs paroles reflètent la façon dont s'est déroulée leur propre existence. Dans un premier temps, les impies (comme Bilam) jouissent d'une gloire extraordinaire mais ils tombent ensuite dans la malédiction qu'ils méritent. Les justes, en revanche, trouvent parfois la difficulté et l'adversité au début de leur existence mais ils finissent par jouir de la bénédiction (Rachi sur Béréchit 27, 29).

La Question

La paracha de la semaine nous parle du prophète des nations, Bilam. A son sujet, Rachi nous rapporte : "et comment se fait-il que la présence divine se présente auprès d'un idolâtre mécréant ? Afin d'enlever tout argument aux nations, qu'elles ne puissent prétexter : si nous avions eu un prophète du niveau de Moché, nous aurions arrangé nos actions."

La réponse apportée par Rachi est surprenante ! En effet, en quoi la présence en leur sein d'un prophète du calibre de Bilam, est-elle en mesure de faire taire les peuples ? Au contraire, du fait de sa perversion, la présence de Bilam au milieu des nations, ne devrait qu'accentuer la force de l'argument, et leur permettre de prétexter : "si nous avions eu un juste du niveau de Moché nous nous serions repentis".

Le Séfer Lev Aharon répond : la réponse que constitue la révélation divine à Bilam aux peuples, ne réside pas dans sa qualité de guide spirituel, mais sur l'impact que peut avoir la prophétie. En effet, les nations argumentent : "si nous avions eu accès à la prophétie, nous nous serions corrigés", et Hachem leur prouve par Bilam, lui-même prophète, que la prophétie n'est en rien génératrice de droiture, et que seule l'aspiration de l'homme à se rapprocher de son Créateur est en mesure de le maintenir sur le droit chemin.

G. N.

Hachem nous doit-il quelque chose ?

Un jour, une femme partit voir Rav Chlomo Zalman Auerbach. Cela faisait plusieurs années que cette femme et son mari n'avaient pas réussi à avoir d'enfants. Elle alla donc demander une bénédiction au Rav. Elle arriva chez ce dernier, déprimée et en larmes. Le Rav écouta la femme se plaindre et lui dire qu'elle priait mais qu'Hachem ne répondait pas à ses demandes.

Le Rav arrêta alors la femme et sur un ton assez dur il lui demanda : « Pensez-vous qu'Hachem vous doive quelque chose ? ! Hachem ne nous doit rien du tout ! »

Et quand bien même la femme ne comprenait pas pourquoi le Rav lui avait dit cela, elle accepta ce qu'il lui avait dit et, Baroukh Hachem, elle eut quelque temps après un enfant.

Elle s'était renseignée autour d'elle ce que voulait bien dire le fait qu'Hachem ne nous doive rien. On lui dit que le Rav avait voulu lui dire que cela ne sert à rien de hâter la venue d'un événement, il faut savoir être patient et ce n'est qu'à ce moment-là que la brakha viendra b"H.

Yoav Gueitz



Enigmes

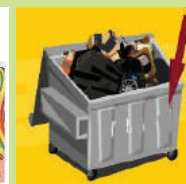
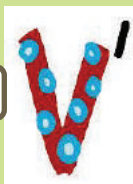


Enigme 1 : Un homme ne fait que regarder et devient Tamé, comment est-ce possible ?

Enigme 2 : On dispose de deux récipients de 10 litres. L'un contient 6 litres d'eau et l'autre 6 litres de jus d'orange. On verse 3 litres de jus d'orange dans le récipient contenant l'eau et on mélange. Puis, on prend 3 litres de ce mélange qu'on verse dans le récipient contenant le jus d'orange et on mélange. On reprend, encore une fois, 3 litres de ce nouveau mélange et on les verse dans l'autre récipient, et ainsi de suite, jusqu'à ce que les concentrations en jus d'orange soient identiques dans les deux récipients. Il faut répéter cette opération combien de fois pour que les concentrations soient identiques dans les deux récipients ?

Enigme 3 : Trouvons-nous des « serpents » (né'hachim) qui ne rampent pas ?

Rébus



Se sentant menacé par l'arrivée des Béné Israël, Balak engage le fameux prophète Bilam pour les neutraliser. Bilam accepte le job mais ne parvient pas à maudire les Béné Israël. Seules des berakhot sortiront de sa bouche. Il dira d'ailleurs : "A présent Israël comprend ce que Hachem fait pour lui." (Bamidbar 23,23)

Les Béné Israël ont-ils attendu Bilam pour voir combien Hachem les protège ? Que vient-il souligner ici ?

Le Maguid de Douvna l'explique par une parabole. Un gouverneur important apprit qu'il existait dans une contrée lointaine un médecin capable de produire une pommade aux propriétés

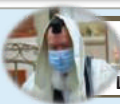
exceptionnelles. Enduite sur tout le corps, elle protégeait de toute attaque extérieure.

Notre homme entreprend donc le voyage, malgré les nombreuses dépenses, afin d'obtenir cette fameuse potion magique. A peine l'a-t-il obtenue qu'il s'en enduit tout le corps et prend la route du retour pour rentrer chez lui. Au cours du trajet, il est attaqué par une bande de malfrats qui essaye de lui voler ses biens mais malgré tous leurs efforts, aucune de leurs armes ne parvient à blesser leur proie. Alors qu'ils commencent à repartir, l'homme les rappelle pour leur offrir à manger. Face à leur étonnement, il leur explique qu'il se demandait comment vérifier s'il était réellement protégé. Il

n'allait tout de même pas provoquer une guerre pour confirmer l'efficacité de la pommade. Mais suite à leur attaque, il a pu constater que la pommade qu'il avait achetée était vraiment miraculeuse.

Ainsi, Bilam dit dans sa prophétie que non seulement il n'a pas réussi à atteindre les Béné Israël mais en plus il leur a montré combien la protection d'Hachem les accompagnait au quotidien. Et même s'ils savaient pertinemment que Hachem était à leur côté, le fait de voir un ennemi s'élever contre eux et échouer si violemment, leur a permis de mesurer la portée de cette protection divine.

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léilouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Réouven, Chimon et Yéhouda sont trois frères qui apprécient et respectent grandement leurs grands-parents. C'est pour cela qu'à l'approche de leurs 70 ans de mariage, ils s'approprient à fêter l'événement en grande pompe. Ils réservent une salle avec un traiteur mais surtout, pour le clou de la soirée, ils commandent un grand gâteau sur lequel ils demandent au pâtissier d'imprimer la photo de mariage de leurs grands-parents. Cette photo est imprimée évidemment avec de l'encre comestible qu'on colle ensuite sur le dessus du gâteau et qui devient partie intégrante de la pâtisserie. Mais le jour J, alors que tout est fin prêt, et que leur mère Avigail les a rejoints pour les derniers préparatifs, celle-ci découvre le magnifique gâteau. Elle est tout d'abord émerveillée par leur idée géniale mais en s'imaginant la scène, elle se pose quelques questions. Elle se demande comment ils peuvent couper ce gâteau ? N'y a-t-il pas un manque total de respect ? D'autant plus que le visage de ses parents finira indéniablement mâchouillé sous leurs dents. N'est-ce pas dénigrant ? Elle va donc trouver son Rav pour lui poser la question.

Le Rav Zilberstein n'a pas hésité un seul instant et a tranché immédiatement qu'il était interdit de couper une telle pâtisserie car il s'agit clairement d'un manque de respect des parents. Devant leur grand étonnement, le Rav leur raconta une histoire. Un businessman se retrouva un jour pour son travail en Jordanie. En sortie, alors qu'il s'appropriait à payer une boisson, un billet s'envola de son portefeuille. Il courut après pour le récupérer mais en vain. À un moment donné, il eut l'opportunité de mettre son pied dessus avant que le vent l'emporte une nouvelle fois et c'est ce qu'il fit. Mais un policier jordanien sortit de nulle part et l'arrêta. Étonné, notre businessman demanda ce qu'il avait fait de mal, ce à quoi le policier lui répondit qu'il avait mis le pied sur la photo du roi de Jordanie et fut donc accusé de lèse-majesté. Le Sefer ha'Hassidim écrit que l'on doit considérer ses parents comme un roi et une reine, on se comportera donc envers eux comme envers un roi ou une reine. Le Rav explique donc que même si les enfants ne veulent aucunement dédaigner leurs parents et grands-parents en coupant le gâteau, ceci est tout de même un déshonneur pour leur statut qui est même comparable à l'honneur que l'on doit à Hachem, comme écrit la Guemara Kidouchin (30b). Enfin, le Rav termine en rapportant le Yalkout Chemouni qui raconte que lorsque Its'hak Avinou mourut, tous ses descendants partirent l'enterrer. En voyant leur père pleurer, les Chévatim sortirent de la grotte mais Yéhouda surveillait du coin de l'œil qu'Essav ne lui fasse du mal. Et lorsqu'il comprit qu'Essav allait faire du mal à son père, il rentra dans la grotte et le tua par derrière. Le Yalkout expliqua qu'il le tua par derrière car Essav ressemblait beaucoup à Yaacov, et Yéhouda ne voulait pas frapper le sosie de son père. Ici encore, on pourrait apprendre la gravité de toucher à l'image de ses parents. En conclusion, on évitera de commander un tel gâteau car il est interdit de toucher à l'image de ses parents même si celle-ci est délicieusement imprimée sur de la nourriture.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« L'ange d'Hachem continua à passer, il se tint debout dans un endroit étroit où il n'y avait pas de chemin pour s'écarter à droite et à gauche » (22,26)

Lorsque Bilaam est parti pour maudire les bné Israël, l'ange d'Hachem est allé le déranger, il se mit devant eux, l'ânesse s'écarta alors du chemin pour passer à travers le champ. L'ange d'Hachem se mit une deuxième fois devant eux dans le sentier des vignes où il y avait une clôture de chaque côté et là, l'ânesse se colla vers l'un des murs en pressant le pied de Bilaam vers le mur pour pouvoir passer. Puis, l'ange d'Hachem se mit une troisième fois devant eux dans un endroit étroit où il n'y avait pas de chemin pour s'écarter ni à droite ni à gauche et là, l'ânesse, n'ayant aucun moyen de passer, se coucha.

Rachi écrit : « ...On trouve dans le Midrach Tanhouma : Pour quelle raison l'ange s'est-il placé à trois endroits successifs ? Il lui a montré les symboles des trois Avot (patriarches). »

Le Midrach Tanhouma explique qu'on dit à Bilaam "Si tu veux maudire les enfants d'Avraham alors tu as de la place pour passer car tu peux appliquer ta malédiction sur Yichmaël ou les Bnei Kétoura." Ensuite, la deuxième fois, on lui dit "Si tu veux maudire les enfants de Yits'hak alors tu as un peu de place pour passer car tu ne pourras appliquer ta malédiction que sur Essav." Et enfin, la troisième fois, on lui dit "Si tu veux maudire les enfants de Yaacov, tu ne peux pas passer du tout car il n'y a que les Bné Israël donc aucune possibilité d'appliquer ta malédiction car on ne peut pas maudire les bné Israël du fait qu'ils soient protégés par le mérite des Avot Avraham, Yits'hak et Yaacov."

Un peu plus loin, le verset dit : « Hachem ouvrit la bouche de l'ânesse, elle dit à Bilaam : Que t'ai-je fait pour que tu m'aies frappée "chaloch régalim" (ces trois fois) ? » (22,28)

Rachi écrit :

Du fait que la Torah exprime "ces trois fois" par les mots "chaloch régalim", Hachem lui transmet l'allusion suivante : Comment peux-tu vouloir anéantir un peuple qui célèbre tous les ans les trois Régalim : Pessa'h, Chavouot et Souccot ?

On peut se poser la question suivante :

Les bné Israël sont-ils protégés de la malédiction de Bilaam grâce au mérite des Avot Avraham, Yits'hak et Yaacov ou bien grâce au fait qu'ils célèbrent les trois fêtes Pessah, Chavouot et Souccot ?

Le Tséda Ladérékh répond :

Le Tour Ora'h Haïm écrit que les Régalim ont été instituées par rapport aux Avot :

- Pessa'h par rapport à Avraham où il dit à Sarah "Pétris et fais des ougot", c'était Pessa'h.

- Chavouot par rapport à Yits'hak où la sonnerie du chofar lors du don de la Torah s'est produite avec le chofar du bélier de Yits'hak.

- Souccot par rapport à Yaacov : "et pour son bétail il a fait des souccot".

Ainsi, les bné Israël sont protégés par le mérite des Avot, mais Bilaam ne l'a toujours pas compris malgré le premier message avec l'ange qui s'est placé à trois endroits successifs, puis le second message avec l'ânesse qui dit "chaloch régalim".

Alors Hachem va le lui mettre dans sa bouche : "Comment maudirais-je ? Alors qu'Hachem n'a pas maudit..."

Rachi explique :

Lorsqu'ils méritaient d'être maudits, ils ne l'ont pas été, comme on le voit à trois reprises :

1. « car dans leur colère ils ont tué un homme » et malgré tout, c'est seulement leur colère qui a été maudite et non eux-mêmes : "Maudis leur colère".

2. Lorsque Yaacov a pris les brakhot par ruse, non seulement il ne l'a pas maudit mais en plus il a dit : « Aussi sera-t-il béni »

3. À propos de ceux qui sont chargés de bénir, il est écrit : « Ceux-ci se tiendront pour bénir le peuple. » Tandis que pour ceux qui sont chargés de maudire, il n'est pas écrit «Ceux-ci se tiendront pour maudire le peuple» mais « Ceux-ci se tiendront sur la malédiction » car il n'a pas voulu parler de malédiction à leur sujet.

« Comment m'irriterais-je ? Hachem ne S'est pas irrité ! ? » (23,8)

Rachi explique :

Bilaam dit : "Ma seule force est que je sais définir avec exactitude le moment où Hachem S'énervé. Or, Hachem ne S'est pas mis en colère pendant tous ces jours que j'ai passés chez toi..."

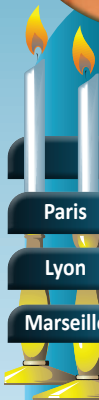
Et tout cela les bné Israël le doivent grâce à ce qui est écrit dans le verset suivant : « Car Je le vois du sommet des rochers et des collines Je le contemple... »

Rachi explique :

"Je vois leur origine et le début de leur racine. Je les vois assis sur des bases solides, comme des rochers et des collines, grâce à leurs pères et à leurs mères."

« ... Car Hachem n'oubliera jamais l'alliance avec les Avot, et à chaque génération, lorsque les bné Israël mentionneront "Eloqué Avraham, Yits'hak et Yaacov", Hachem les écouterait et leur répondra." (Ramban, Chémot 3,15)

Mordekhaï Zerbib

Balak26 Juin 2021
16 Tamouz 5781**1193**

All.* Fin R. Tam

Paris 21h40 23h05 00h43

Lyon 21h16 22h33 23h49

Marseille 21h04 22h17 23h23

(*) à allumer selon
votre communauté**Paris • Orh 'Haïm Ve Moché**32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com**Jérusalem • Pninei David**Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il**Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe**Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
oroahaim@gmail.com**Ra'anana • Kol 'Haïm**Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il**Hilloulot**

Le 16 Tamouz, Rabbi Immanuel Méchally

Le 17 Tamouz, Rabbi Chimon Bitton, président
du Tribunal rabbinique de Marseille

Le 18 Tamouz, Rabbi Yossef Kapa'h

Le 19 Tamouz, Rabbi Bentsion Aba
Chaul, Roch Yéchiva de Porat Yossef

Le 20 Tamouz, Rabbi Avraham 'Haïm Naé

Le 21 Tamouz, Rabbi Ra'hamim Naouri,
président du Tribunal rabbinique de
ParisLe 22 Tamouz, Rabbi Manoua'h Hendel,
auteur du 'Hokmat Manoua'h

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

**Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine****MASKIL LÉDAVID**

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Appliquer ce que l'on prêche**« Qu'elles sont belles tes tentes, ô Yaakov, tes demeures, ô Israël ! » (Bamidbar 24, 5)**

Pris d'appréhension face au peuple juif, Balak, fils de Tsipor, envoya des messagers chez Bilam pour lui demander de le maudire. Le verset explicite la raison de sa peur : « Moav avait peur de ce peuple parce qu'il était nombreux (rav). » (Bamidbar 22, 3) Nos Sages expliquent que le roi de Moav craignait les enfants d'Israël du fait qu'ils tiraient leur force de leur Rav, de leur dirigeant Moché, qui avait eu le mérite de parler directement avec le Tout-Puissant. C'est pourquoi il s'adressa à Bilam, dirigeant et prophète des nations, pour qu'il l'aide à les combattre, ainsi que leur prophète Moché.

Nous pouvons nous demander pourquoi le Saint béni soit-Il désirait que cet épisode soit transcrit dans la Torah et éternisé ainsi pour toutes les générations, alors qu'à cette période, nos ancêtres séjournèrent dans le désert et y étudiaient la Torah, dans l'ignorance totale de ce complot entre Balak et Bilam. S'il devait faire partie du texte saint, c'est sans doute afin de nous enseigner une leçon, dans l'esprit des paroles du Zohar : « D.ieu a regardé la Torah puis a créé le monde. » En d'autres termes, tous les récits de la Torah ont la dimension d'un livre de conseils à notre intention.

Quand Bilam s'apprêta à maudire le peuple juif, ses malédictions se transformèrent en bénédictions et il dit : « Qu'elles sont belles tes tentes, ô Yaakov, tes demeures, ô Israël ! » (Bamidbar 24, 5) Nous prononçons ce verset chaque matin avant la prière et, dans de nombreuses synagogues, il figure à une place centrale. Constatant que les portes des tentes des enfants d'Israël ne se faisaient pas face, Bilam en déduisit qu'ils méritaient le déploiement de la Présence divine sur eux. Il semble que toutes les discussions entre Balak et Bilam ont été rapportées dans la Torah uniquement pour que le verset précité y figure.

Dans son ouvrage Or Torah, le Maguid de Mezritch écrit que les portes des tentes des enfants d'Israël sont une allusion aux paroles de Torah émanant de leur bouche, comme dans le verset « Surveille les portes de ta bouche » (Mikha 7, 5). Lorsque Bilam constata que les enfants d'Israël débattaient de Torah, non pas afin de se contredire et de s'attaquer les uns les autres, mais par amour mutuel et désir de parvenir à la vérité, il comprit pourquoi ils avaient droit à la résidence de la Présence divine parmi eux, leur intention étant d'amplifier l'honneur de la Torah. Il réalisa que les paroles émises de leurs bouches n'avaient pas pour but la démonstration de leur grandeur, mais étaient désintéressées, visaient avant tout à appréhender pleinement la volonté divine.

Rabbi Yonathan Eibechitz explique qu'à ce moment, Bilam comprit que la Torah étudiée par les enfants d'Israël n'était pas uniquement importante pour eux, mais également pour le monde entier, dont elle assure le maintien. Par conséquent, même les nations du monde en dépendent. Aussi, les bénit-il en disant « Qu'elles sont belles tes tentes », en référence aux maisons d'étude, soutenant l'ensemble des mondes.

L'Eternel désirait que nous aussi en prenions conscience, pour que cela ait sur nous un effet bénéfique, de même que Bilam en vint à nous bénir en le réalisant. C'est pourquoi Il mentionna dans la Torah tout cet épisode, qui aboutit à la bénédiction de Bilam.

Cela étant, il y a lieu de s'étonner que, après avoir tant admiré la pudeur du peuple juif et la pureté d'intentions présidant à son étude de la Torah, Bilam ne se soit pas repenti. Il avait pourtant découvert la vérité et, de surcroît, jouissait de révélations divines en tant que prophète. Notre étonnement s'accroît si l'on se réfère à l'affirmation de nos Sages (Sota 11a) selon laquelle Yitro et Iyov, plongés dans l'impureté en tant que conseillers de Paro, roi du pays le plus immoral de l'époque, finirent cependant par reconnaître la vérité et modifier leur conduite. Pourquoi Bilam, lui aussi conseiller du monarque, persista-t-il dans son impiété ? De plus, lorsque les nations du monde entendirent les manifestations tonnantes accompagnant le don de la Torah, elles demandèrent à Bilam des explications (cf. Zéva'him 116a) et il leur répondit : « Que l'Eternel donne la force à Son peuple ! Que l'Eternel bénisse Son peuple par la paix ! » (Téhilim 29, 11)

Bilam reconnut certes la vérité et fut impressionné par la pudeur et l'étude de la Torah du peuple juif, mais il ne s'y lança pas lui-même. C'est la raison pour laquelle son émerveillement ne le conduisit pas à modifier sa conduite. Car, pour ce faire, il faut appliquer ce que l'on prêche (cf. Yévamot 63b). Le cas échéant, nos paroles ne se limitent pas à des mots, mais sont conjuguées à des actes. Se contentant de prêcher, Bilam resta mécréant.

Suite à un cours de Torah et de morale donné au public, je suis souvent témoin de l'enthousiasme de nombre de mes auditeurs. Mais, malheureusement, quand je les rencontre ensuite après une certaine période, je ne constate chez eux aucun changement. Ceci est certainement dû à un manque d'implication de leur part dans ce qu'ils savent être la vérité. Avec le temps, leur entrain s'estompé, sans qu'ils en aient profité pour opérer un changement positif en eux.

Puissions-nous nous efforcer de traduire nos connaissances en actes ! Nous prendrons alors les dessus sur tous les mécréants.



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon
et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Donne-moi la main

Un jour, une femme vint me voir, accompagnée de son fils, cloué dans un fauteuil roulant. Avec amertume, elle m'expliqua que, suite à un grave accident de voiture, il était devenu paralégique et les médecins ne lui donnaient aucune chance de surmonter ce handicap.

Cependant, ajoutait-elle, elle avait une grande émouna en D.ieu et était certaine qu'il pouvait guérir toute maladie. C'est pourquoi elle était venue me voir, afin de me demander une brakha, par le mérite de mes ancêtres, pour la guérison de son fils.

Je me souvins alors du passage de la Guémara (Brakhot 5b) où Rabbi 'Hanina était venu rendre visite à Rabbi Yo'hanan, malade. Il lui demanda : « Ces souffrances te sont-elles chères ? » Son pair répondit : « Ni elles, ni leur récompense ! » Rabbi 'Hanina lui demanda alors de lui donner la main. Ce qu'il fit, suite quoi il fut capable de se lever de son lit et guérit.

Aussi, eus-je l'idée de m'adresser de cette manière au jeune homme handicapé : « Donne-moi la main. » Après des efforts surhumains, il parvint à se lever pour me la tendre, mais il retomba aussitôt sur son fauteuil roulant. Sur ces entrefaites, je suggérai à sa mère de lui raconter cette histoire de la Guémara, puis d'essayer chaque jour de le faire lever de force après lui avoir dit cette phrase. Avec l'aide de l'Eternel, ils verraient des miracles.

Trois années s'écoulèrent et voilà qu'elle revint me voir avec son fils... qui marchait normalement à ses côtés !

Elle me raconta, non sans émotion, que durant les trois années passées, elle avait suivi mon conseil, répétant inlassablement à son fils « Donne-moi la main ». Il arrivait parfois que ce scénario répétitif irrite ce dernier, qui lui disait : « Tu vois bien que cela ne sert à rien, à part me faire mal, alors pourquoi t'entêtes-tu ? »

Mais, elle refusait de baisser les bras, certaine qu'un beau jour, le salut finirait par arriver. Or, voilà qu'un matin, lorsqu'elle demanda à son fils, comme à son habitude, de lui donner la main, il se leva sans difficulté et resta debout, comme un homme jouissant d'une parfaite santé. Tout aussi abasourdi que ses spectateurs, il se mit à crier de joie, suite au miracle qu'il venait de vivre.

Ce témoignage me permit de réaliser la remarquable puissance de la émouna pure, ancrée dans le cœur de tout Juif, même le plus simple. Comme l'ont expliqué nos Sages (Sanhédrin 37a) au sujet du verset « tes lèvres (rakatekh) sont comme un fil d'écarlate » (Chir Hachirim 4, 3), même les individus les plus vides (rékanim) du peuple juif sont aussi pleins de mitsvot que la grenade l'est de grains.

Sans nul doute, c'est la foi pure de cette mère qui lui valut ce salut miraculeux pour son fils. En effet, bien qu'elle ne vît aucun résultat durant trois années, elle ne se découragea pas et continua à croire en D.ieu, convaincue que le jour viendrait où Il les secourrait.

DE LA HAFTARA

« **Les survivants de Yaakov seront (...).** » (Mikha chap. 5 et 6)

Lien avec la paracha : la haftara relate la bonté du Saint béni soit-Il qui fit en sorte que Bilam loue le peuple juif au lieu de le maudire, sujet de notre paracha qui rapporte la volonté de Balak, roi de Moav, et de Bilam l'impie de maudire le peuple juif, finalement béni contre le gré de ce dernier.

CHEMIRAT HALACHONE

Juger positivement ou réprimander ?

Si l'on apprend que quelqu'un, habitué à enfreindre un certain interdit, a commis un acte s'apparentant à celui-ci, on n'est pas obligé de le juger selon le bénéfice du doute. Cependant, il est malgré tout préférable d'essayer de le juger favorablement et de supposer que, cette fois-ci, il n'a pas transgressé ce péché. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de le réprimander.

Par contre, si on est certain qu'il a enfreint un interdit, c'est une mitsva de le réprimander. Par le biais de ce reproche, formulé avec respect et douceur, on tentera de l'aider à surmonter son mauvais penchant.



PAROLES DE TSADIKIM

Le foyer de l'homme, le plus grand centre de bienfaisance du monde

En observant les tentes des enfants d'Israël, Bilam l'impie fut impressionné : chacun des membres de la famille se souciait de l'autre et s'efforçait de l'aider. Il s'exclama alors : « Qu'elles sont belles tes tentes, ô Yaakov, tes demeures, ô Israël ! » (Bamidbar 24, 5)

Dans son ouvrage Machkhéni A'harékha, Rabbi Réouven Elbaz chelita rapporte les paroles du 'Hazon Ich zatsal. Ce Sage disait que les gens font l'erreur suivante : ils pensent que, pour les juger, D.ieu porte Son regard sur l'ensemble du peuple juif. En réalité, le Créateur observe chacun d'entre nous individuellement, examine chaque tente du peuple juif. Aussi, nous incombe-t-il de bien veiller à ce que notre propre foyer se base sur les fondements de la bienfaisance et de la pudeur, afin de mériter la louange « Qu'elles sont belles tes tentes ! »

Citant le Or Chivat Hayamim, le Baal Chem Tov zatsal explique qu'il vaut la peine de venir au monde pendant quatre-vingts-ans pour avoir le mérite d'accomplir serait-ce un seul acte de charité envers autrui. Or, quel est le plus grand centre de bienfaisance ? Le foyer de l'homme. Il lui offre de constantes opportunités de se montrer charitable envers son épouse et ses enfants. Ceux qui ont la chance de fréquenter les demeures des Grands de notre peuple peuvent avoir une notion de l'image idéale d'un foyer juif.

Le Roch Yéchiva Rabbi Bentsion Aba Chaoul zatsal se conduisait de manière incroyable avec ses proches. Quiconque le côtoyait était surpris par sa simplicité et ses vertus, alors qu'il était un géant en Torah, en sagesse et en crainte de D.ieu.

Rapportons ici une petite histoire illustrant sa grandeur. Un jour, il devait voyager en taxi avec son épouse. La moitié de son corps paralysé, il se déplaçait avec difficulté. Le taxi arriva et le chauffeur attendait. La Rabbanite n'était pas encore prête, mais le Rav descendit néanmoins déjà.

Rabbi Réouven Elbaz, qui assista à la scène, l'interrogea : « Rab-bénou, pourquoi vous êtes-vous dépêché de descendre, alors que la Rabbanite n'est pas encore descendue ? » Le Tsadik expliqua : « Je dois lui montrer que je l'attends, c'est à son honneur. » Existe-t-il une plus grande marque de respect que celle témoignée ainsi à sa femme en l'attendant, pour lui éviter, à elle, de devoir l'attendre ? Il observait ainsi à la lettre la recommandation du Rambam : « Respecte-la plus que toi-même. » (Ichout 15, 19)

Rav Elbaz raconte : « J'ai eu le mérite d'être chez lui et d'étudier à ses côtés et, de nombreuses fois, j'ai vu comment il aidait son épouse. Il mettait un tablier et préparait le poisson. Ses élèves rentraient alors à la cuisine et voyaient leur Maître debout à la cuisine, avec un tablier, en train de cuisiner. Ce spectacle diminuait-il leur estime pour lui ? Au contraire, le fait de voir un géant en Torah, en crainte de D.ieu et en vertus se comporter avec tant de simplicité, de modestie et de pudeur ne faisait que l'augmenter.

« Certains bné Torah refusent d'aider leur femme sous prétexte que cela les empêcherait d'étudier correctement. Je suis certain que Rabbi Bentsion n'a jamais répondu cela à son épouse quand elle le sollicitait. Elle passait avant tous, comme une couronne le surmontant. Telle était sa manière de voir les choses, qui servit de ligne de conduite aux autres, éduqués dans ce sens grâce à son exemple. »



PERLES SUR LA PARACHA

Le nom de Bilam, expression de son essence

« Viens donc, je te prie, et maudis-moi ce peuple, car il est plus puissant que moi. » (Bamidbar 22, 6)

Ce verset soulève deux questions. Premièrement, pourquoi Balak demanda-t-il à Bilam de maudire le peuple juif, au lieu de solliciter sa bénédiction pour lui-même ? Deuxièmement, pourquoi Balak dit-il : « Car je le sais, celui que tu bénis est béni et celui que tu maudis sera maudit » ?

Rabbénou 'Haïm ben Attar explique dans son Or Ha'haïm (idée retrouvée dans le Kli Yakar) que la bénédiction de Bilam équivalait à celle d'un âne. Il n'avait aucun pouvoir de bénir, mais uniquement de maudire, force qu'il retirait de son mauvais œil et de sa capacité à déceler les moments de colère divine. Quand quelqu'un venait lui demander une bénédiction, étant magicien, il regardait quel était son mazal, puis le bénissait en fonction de cela. Par exemple, s'il voyait qu'un tel devait s'enrichir, il le lui souhaitait. Cet individu pensait alors s'être enrichi grâce à sa bénédiction. C'est aussi ce qu'il fit à Balak, auquel il souhaita de devenir roi, après avoir vu que c'était sa destinée.

Balak, lui-même plus grand magicien encore que Bilam, savait qu'il bénissait les hommes en fonction de leur mazal. C'est pourquoi il ne lui demanda pas de le bénir, mais de maudire le peuple juif. D'ailleurs, ce pouvoir se lit à travers son nom, Bilam, où l'on retrouve la racine bala, signifiant endommager.

Tel est le sens des mots de Balak « Car je le sais » : je connais les limites de ton pouvoir et sais que celui que tu bénis est déjà béni (mévorakh, au passé), alors que celui que tu maudis sera maudit (youar, au futur). La bénédiction du premier est un fait déjà établi, alors que la malédiction du second résulte de celle que tu as prononcée à son encontre.

Une opportunité unique

« La colère de Bilam s'enflamma et il frappa l'ânesse de son bâton. » (Bamidbar 22, 27)

Pourquoi frappa-t-il son ânesse au lieu de la maudire, pouvoir qu'il détenait ?

Dans son ouvrage Dérek Si'ha, Rav 'Haïm Kanievsky chelita rapporte les paroles du Midrach selon lesquelles, s'il l'avait maudite, il n'aurait pas pu maudire le peuple juif. Vraisemblablement, il aurait ainsi perdu son pouvoir. Pour la même raison, le bâton d'Elisha ne fut plus d'aucune utilité, parce que Gué'hazi l'avait utilisé en chemin pour ressusciter un chien mort, suite à quoi il perdit son pouvoir.

On raconte que Rabbi Mordékhaï Banet zatsal, désirant témoigner sa reconnaissance à quelqu'un, lui dit d'acheter un billet de loto auquel il sortirait gagnant. Ce dernier se rendit au guichet pour ce faire. De retour chez lui, il fit un tirage au sort afin de vérifier s'il sortirait bien gagnant. Et effectivement, ce fut le cas. Mais, à sa plus grande déconvenue, il ne sortit pas gagnant au vrai tirage. Il se plaignit alors au Rav Banet, qui lui dit que cela ne se pouvait pas. L'autre lui confia alors qu'il avait d'abord fait chez lui un essai de tirage, auquel il était sorti gagnant. Le Rav comprit la raison de son échec au vrai tirage. « J'avais prié pour que ton numéro sorte gagnant et cela a été le cas », expliqua-t-il.

Destiné à tomber par le glaive

« Eh bien donc, fuis dans ton pays. » (Bamidbar 24, 11)

Dans son ouvrage Adérèt Eliahou, Rabbénou Yossef 'Haïm – que son mérite nous protège – souligne que le terme béra'h (fuis) est composé des mêmes lettres que le terme 'hérev (épée).

Balak signifiait ainsi allusivement à Bilam qu'il finirait par tomber par le glaive, celui de Pin'has, comme il est écrit : « Et aussi Bilam, fils de Beor, le magicien, que les enfants d'Israël avaient fait périr, avec leurs autres victimes, par le glaive. » (Yéhochooua 13, 22)

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



La Torah protège de toute calamité

« Il ne regarde pas l'iniquité en Yaakov, Il ne voit point de mal en Israël. » (Bamidbar 23, 21)

Balak, venu écouter comment Bilam maudissait les enfants d'Israël, l'entendit dire : « Il ne regarde pas l'iniquité en Yaakov, Il ne voit point de mal en Israël. L'Eternel, son D.ieu, est avec lui, et l'amitié d'un Roi le protège. » Autrement dit, lorsque les enfants d'Israël étudient la Torah et accèdent au niveau de « rois », c'est-à-dire de Sages – comme il est dit : « Qui sont les rois ? Les Sages » (Guitin 62b) –, ils méritent que s'applique en leur faveur le début du verset « Il ne regarde pas l'iniquité en Yaakov, Il ne voit point de mal en Israël », c'est-à-dire jouissent d'une protection de toute calamité, même si le plus grand des prophètes des nations tente de les maudire.

Ajoutons que le mot téroua (traduit ici par « amitié ») est composé des lettres du mot Torah et de la lettre Ayin, allusion à la Torah pouvant être interprétée selon soixante-dix facettes. Nous y lisons en filigrane que, lorsque les enfants d'Israël étudient la Torah, ils ont le privilège de couronner l'Eternel et d'être appelés « fils du Roi ». Le cas échéant, ils sont à l'abri de tout danger. Par ailleurs, les initiales des mots outrouat mélekh bo (et l'amitié d'un Roi le protège) équivalent numériquement à quarante-huit, écho à ce nombre de prérequis de la Torah (cf. Avot 6, 6), tandis que les lettres finales de mélekh bo ont pour valeur numérique vingt-six, comme le Tétragramme.

Bilam, qui voulait maudire, agit finalement dans le sens inverse : il nous donna de précieux conseils pour avoir droit à la protection divine. Cependant, bien que la vérité sortît de sa bouche, il resta un impie, car il n'appliquait pas ce qu'il prêchait et, de plus, avait de mauvais traits de caractère, en particulier l'orgueil, racine de tous les vices.

La Torah raconte que, alors qu'il chevauchait son ânesse, un ange de l'Eternel se tint devant lui. Du fait qu'il y avait une barrière des deux côtés, l'animal dévia de son chemin et heurta le pied de son cavalier à la barrière. Cet incident constituait une allusion à l'intention de Bilam : en route pour maudire les enfants d'Israël, il n'y parviendrait pas, en raison des barrières placées par ces derniers et leur assurant une protection. Ils puisent leur pouvoir dans leur fidélité à la Torah et aux mitsvot et sont à l'abri de tout mal grâce aux barrières ajoutées à celles-ci.

Refusant de mettre en pratique ce qu'il appréhendait de son esprit, Bilam continua à avancer jusqu'à ce que son ânesse se heurtât à la barrière et qu'il se cassât le pied. C'est une allusion au fait que quiconque perturbe les personnes étudiant la Torah et observant les mitsvot, qui se placent des barrières, finit par être puni. L'ange divin apparut trois fois, en référence aux trois fêtes de pèlerinage où le peuple juif se rend à Jérusalem et y puise un influx de sainteté et de pureté, qui continue à l'accompagner par la suite et le pousse à adhérer à la voie de la Torah. Par ce biais, ils bénéficient d'une protection contre la malédiction et ses dommages, que Bilam désirait justement entraîner.

L'auteur du Kaf Ha'haïm explique, dans son ouvrage Isma'h Israël, le verset « Il envoya des messagers à Bilam, fils de Beor, à Pétor qui est sur le fleuve » (Bamidbar 22, 5). Le terme pétora (à Pétor) peut être lu pé Torah (une bouche de Torah), tandis que le fleuve renvoie aux eaux de Torah qui coulent comme celles d'un fleuve. Bilam reçut ici un message du ciel : il ne pourrait pas maudire le peuple juif, à cause du pouvoir de sa Torah. Mais, ses vices l'empêchèrent de le percevoir. C'est pourquoi son ânesse pressa son pied contre la barrière et il se cassa. Quant à nous, nous apprenons de cette histoire que, si nous nous attachons de toutes nos forces à la Torah, nos ennemis seront impuissants et ne pourront nous détruire.



Qui peut compter la poussière de Yaakov ?

« Si vous me le demandez personnellement, affirme Monsieur Oded Korakin de Ramat Hacharon, je ne ressens pas le moins du monde que mon respect des mitsvot et, en particulier, de celles de la chémita, représente un sacrifice. » Propriétaire de champs de foin, il reçoit régulièrement des délégations de Rabbanim du monde entier. Par ses propos, il parvient toujours à les émouvoir et à leur prouver que, en dépit de tous les décrets et tentatives de nos ennemis de déraciner la Torah de notre peuple, nous continuons à vivre dans le respect de celle-ci et aspirons à préserver notre proximité de l'Éternel, serait-ce au prix d'une véritable abnégation.

La mitsva de la chémita se retrouve allusivement dans le verbe de Bilam : « Qui peut compter la poussière de Yaakov ? » En effet, comme l'explique Rachi, cette phrase fait écho aux innombrables mitsvot accomplies par le peuple juif sur le sol. Rapportons ici la formidable histoire de Monsieur Oded, récemment parue dans le journal Kol Barama :

« Le Saint béni soit-Il me montre une face si joyeuse qu'il faudrait être aveugle pour ne pas voir Ses miracles », déclara-t-il. Ces heureuses manifestations de l'intervention divine peuvent aussi se lire sur le visage rayonnant de ses agriculteurs du kibouts Yakoum.

Lorsque le vieil agriculteur décida de moissonner ses champs de foin au début du mois d'Iyar de la sixième année du dernier cycle, il fut la risée de tous. « Que fais-tu donc ? lui lançait-on. Pourquoi moissonnes-tu si tôt ? Laisse donc le foin pousser encore un peu ! » Les autres agriculteurs se moquèrent de lui et le prirent pour un fou.

Mais Oded n'y prêta pas attention. Il préféra se conformer à son sixième sens qui lui donna le présentiment, dès le début du mois d'Iyar, en pleine période de sécheresse, que les pluies allaient bientôt arriver. Aussi, il moissonna ses champs, puis fit de grandes bottes de foin qu'il entreposa dans ses immenses hangars. Les autres propriétaires de champs de foin ne commencèrent pas leur moisson. Le résultat de son initiative suscita l'étonnement de ces derniers, tout comme des Rabbanim venus visiter son kibouts. Ce qui est certain, c'est que les champs d'Oded furent l'antithèse totale de la sécheresse annoncée alors, dans le Nord comme dans le Sud. La preuve en qu'il parvint à vendre immédiatement tout le foin entreposé dans ses hangars, exploit que ne connut aucun de ses voisins.

Bien qu'Oded et son frère Mikhaël, son partenaire en activité agricole, naquirent tous deux en Israël à une époque où l'identité religieuse était déjà présente, ils traversèrent de nombreuses expériences et aventures avant de parvenir au sublime niveau de Juifs respectant la chémita. A cet égard, ils exprimèrent leur accord total à laisser reposer l'ensemble de leurs champs, qui s'étendent sur plus de 1 500 kilomètres carrés, sur l'un des terrains les plus fertiles du pays. « Sans le soutien permanent dont nous jouissons de la part des Grands de notre peuple, nous ne serions pas arrivés où nous sommes aujourd'hui », reconnaissent-ils. Les visites fréquentes sur le terrain de Rabbanim, chaleureux à leur égard et leur adressant de ferventes bénédictions, attestent leurs propos.

Quiconque entra dans leurs champs lors de la dernière chémita était saisi de stupeur, face aux épis de blé se dressant à une hauteur inhabituelle. « Comment des épis si hauts et gros avaient-ils pu pousser dans les champs d'un homme respectant la chémita ? » se demandait-on. On en déduisait rapidement l'ampleur du miracle dont il avait bénéficié, qui témoignait la bonté considérable

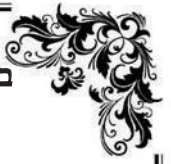
du Créateur envers Ses vaillants. Quel rapport entre les mois d'Adar et de Nisan de la sixième année et ce qui advint dans les champs d'Oded la septième ? A priori aucun et c'est justement pourquoi eut lieu ce grand miracle.

Probablement, personne ne se souvient plus des puissantes pluies qui tombèrent soudain à la fin du mois d'Adar de la sixième année du cycle précédent. Il s'agissait d'un véritable prodige, parce que, sans ces pluies, tout le blé semé n'aurait rien produit. Si ce miracle s'exprima dans la plupart des champs par la sauvegarde du blé de la sixième année, dans ceux d'Oded, ce miracle s'étendit jusqu'à la septième année.

« Les pluies étaient si fortes que, même après la moisson de la sixième année, il resta du blé dans les champs ; il eut encore le temps de bourgeonner pendant cette année et poussa durant celle de la chémita », souligne Oded.

Le rare spectacle d'épis de blé élançés en plein hiver était l'un des miracles évidents de la chémita précédente. L'équipe des tracteurs du kibouts Yakoum travailla sans relâche. Ils devaient ôter tous les tuyaux d'arrosage pour qu'ils n'incommodent pas la moisson. Evidemment, celle-ci fut destinée à la nourriture d'animaux, mais réfléchissons un instant : il s'agissait de blé n'ayant pas été semé par les propriétaires des champs. En outre, contrairement aux autres agriculteurs respectant la chémita, qui sèment le blé utilisé pour nourrir les animaux, Oded n'en avait pas semé du tout, mais, grâce aux pluies de la sixième année, du blé avait poussé tout seul sur ses terrains, y avait bourgeonné et atteint une maturité telle qu'il put être vendu en tant que nourriture pour animaux, ce qui lui avait rapporté beaucoup d'argent.

« De l'argent ? s'écrit l'agriculteur portant des tsitsit. Ce gain ne m'intéresse nullement. Ce que j'ai gagné, avant tout, c'est la grande sanctification du Nom divin qui a résulté de ce miracle. »



Balak (180) Ben Ametsarim

וַיָּגֵר מוֹאָב מִפְּנֵי הָעָם מְאֹד כִּי רַב הוּא וַיִּקְצַן מוֹאָב מִפְּנֵי בְנֵי יִשְׂרָאֵל
 « Moav eut grand peur du peuple parce qu'il était nombreux, et Moav fut dégoûté face aux enfants d'Israël » (22,3)

Le Yishmah Moché s'interroge : Pourquoi la Torah a-t-elle écrit : « Il était nombreux » au singulier, plutôt que d'utiliser le pluriel plus approprié : « Ils étaient nombreux », faisant référence aux millions de juifs composant le peuple d'Israël ? Il répond en citant le Midrach (Tanhouma Nitsavim 1) : « Si une personne tient une botte de roseaux, elle ne peut pas la casser, tandis que si elle les tient séparément, même un petit enfant peut tous les casser. Il en est de même avec le peuple d'Israël : nous ne serons libérés que lorsque nous serons unis. Lorsque Balak, Roi de Moav, a vu que les millions de juifs étaient totalement unis, il a utilisé : « Il » pour exprimer une réalité habituellement plurielle. Balak a réalisé que lorsqu'il règne l'unité dans le peuple juif, il n'existe pas de moyen naturel pour nous vaincre, c'est pour cela qu'il a fait appel à Bilam pour l'aider. L'unité du peuple juif a toujours été notre grande force. C'est grâce à elle que nous avons reçu la Torah : Comme un seul homme, d'un seul cœur (Chémot 19,2), et c'est grâce à elle que le Machiah pourra venir : Nous ne serons libérés que lorsque nous serons unis.

וַעֲמָתָה לָכֵּה נָא אֶרֶץ לִי אֵת הָעָם הַזֶּה כִּי עֲצוּם (כב. ו.)

Au début, Hachem ne le laissa pas aller avec les envoyés de Balak pour le rejoindre. Bien qu'Hakadoch Baroukh Hou expliqua son refus car le Am Israël est béni, Bilam comprit autrement. Rachi explique qu'il comprit qu'Hachem ne lui permettrait d'y aller qu'avec des envoyés plus importants, pour recevoir plus d'honneurs. Comment Bilam put-il comprendre l'ordre divin d'une façon aussi éloignée de la vérité ?

Rav Haïm Shmoulevtiz explique que Bilam était en fait atteint d'un défaut qui touche le plus grand nombre : il n'entendait que ce qu'il voulait entendre. La Guémara dans Guitin raconte que Rav Ilish fut capturé et mis en prison avec un détenu goy qui comprenait la langue des oiseaux. Un corbeau s'approcha et gazouilla. Le Rav demanda à son compagnon de lui traduire le message du corbeau. Celui-ci lui traduisit : « Sauve-toi Ilish ! Sauve-toi ! ». Le Rav dit : « les corbeaux sont des menteurs ; je n'ai pas confiance ». Au bout de quelques minutes, une

colombe arriva et gazouilla à son tour. Encore une fois, le Rav demanda la traduction : « Sauve-toi Ilish ! Sauve-toi ! ». Le Rav s'exclama : « l'Assemblée d'Israël est comparée à une colombe, Hachem me fait un miracle ». Il tenta de se sauver, avec succès.

Le Maharcha pose une question : Comment le Rav fit confiance au goy, puisqu'il ne fit également pas confiance au corbeau ? Le Aroukh explique donc que le Rav connaissait lui-même la langue des oiseaux, et n'avait pas besoin de l'aide d'un quelconque traducteur ! Pourquoi donc fit-il appel à ses services ? Il craignait de ne pas être objectif et de n'entendre que ce qu'il désirait vraiment ! Il voulut donc vérifier son honnêteté morale en demandant ce que le goy avait entendu ! On apprend d'ici une grande règle : un homme doit toujours être attentif si les signes qu'il perçoit sont le fruit de son imagination qui a été influencée par ses désirs et son mauvais penchant.

וַיִּפְתַּח ה' אֵת פִּי הָאֵתוֹן וַהֲאָמַר לְבָלָעִם מָה עָשִׂיתִי לָךְ כִּי הִכִּיתָנִי זֶה שְׁלֹשׁ רִגְלִים (כב. כח)

« Hachem ouvrit la bouche de l'ânesse et elle dit à Bilam : Que t'ai-je fait pour que tu m'aies frappé ainsi à trois reprises ? » (22,28)

L'expression utilisée pour dire « Trois reprises » est : Chaloch régalim (שְׁלֹשׁ רִגְלִים), ce qui fait allusion aux trois fêtes de pèlerinage qui s'appellent aussi : Chaloch Régalim (les trois pieds). Rachi explique que l'ânesse voulait ainsi dire en allusion à Bilam : Comment peux-tu vouloir anéantir un peuple qui célèbre tous les ans trois fêtes de pèlerinage ? Pourquoi Hachem a-t-il choisi précisément ce message ?

Le Gour Aryé explique que les trois fêtes expriment la dimension éternelle du peuple d'Israël, grâce à laquelle personne ne pourra les supprimer. En effet, ces trois fêtes symbolisent : le début, le milieu et la fin de l'été. Pessah se trouve au début de l'été (au printemps), Chavouot se situe au milieu (plus précisément au début du milieu de l'été), et Souccot conclut l'été pour amorcer l'hiver. L'été symbolise la vitalité, la nature revit, contrairement à l'hiver où elle est inerte. Ainsi, les trois fêtes qui sont des moments de joie, c'est-à-dire également de grande vitalité, viennent souligner que les juifs qui les célèbrent, bénéficient d'une vitalité au début, au milieu et à la fin, c'est-à-dire dans le passé, le présent et le

futur. Israël a toujours existé (même avant la Création du monde comme le précise le Midrach), il existe dans le présent, et existera pour l'éternité. C'est cela le message des trois fêtes qui marquent cette éternité d'Israël, qui implique que personne ne pourra les faire disparaître. Le projet de Bilam est donc vain et impossible.

מה טבו אהלֵיךָ יַעֲקֹב (כד ה)

« Combien sont belles tes tentes, Yaacov »(24,5)

Rachi explique que Bilam a prononcé cette bénédiction quand il a vu que les ouvertures des portes (des tentes) n'étaient pas orientées les unes face aux autres, de sorte que d'une tente on ne voyait pas ce qui se passait dans les autres, cela est une mesure de pudeur et de discrétion.

Le Rabbi Baroukh de Méziboz explique cela d'une façon allusive. Nos Sages (Midrach Chir haChirim rabba 5,6) enseignent que celui qui ouvre une petite "porte" dans son cœur même de la taille d'un chas d'une aiguille, pour le service de D., alors Hachem lui ouvrira une "porte" grande comme celle d'un palais. Ainsi, les « portes » ne sont pas orientées l'une face à l'autre, car la « porte » qu'Hachem exige de l'homme est très petite, et celle qu'Il ouvre en réaction est très grande. Quand Bilam a vu cet immense Amour d'Hachem pour Israël, Il a compris qu'il ne pouvait pas les maudire.

Notre jalousie détruit le Temple :

La Guémara Yérouchalmi (Yoma 1,1) enseigne : Rabbi Yohanan ben Torta affirme : On constate que le premier Temple a été détruit parce que les juifs commettaient l'idolâtrie, l'adultère et le meurtre, les trois péchés cardinaux qu'on ne saurait transgresser, fût-ce au prix de la vie. Quant à l'époque du deuxième Temple, nous savons qu'ils étudiaient la Torah avec zèle, ils observaient méticuleusement les Mitsvot et possédaient tous les bons traits de caractère. Néanmoins, ils furent exilés parce qu'ils étaient cupides et se détestaient entre eux sans raison ; et la haine sans fondement est une faute aussi grave que ces trois péchés cardinaux. **Le Rama de Pano** (Assara Maamarot) explique que leur haine sans fondement provenait de leur cupidité. Chacun était jaloux de la richesse et de la puissance de l'autre.

Le Rav Yissahar Teichtal enseigne : La Guémara Yérouchalmi (Yoma 1,1) précise également que le péché de jalousie qui a prévalu à l'époque du deuxième Temple, causa plus de destruction que les péchés du premier Temple. L'ennemi ne détruisit que le toit du premier Temple, tandis que les murs demeurèrent debout. Le deuxième Temple en revanche fut entièrement dévasté

jusqu'à ses fondations ainsi qu'il est dit : « Rasez-le ! Rasez-le ! Jusqu'à ses fondations » (Téhilim 137,7). Le premier Temple a été « rapidement » reconstruit, tandis que nous attendons toujours la reconstruction du deuxième, ce qui témoigne de la gravité des fautes qui ont causé sa destruction. Cette Guémara conclut : Toute génération qui n'est pas témoin de la reconstruction du Temple est considérée comme ayant causé sa destruction. Autrement dit, puisque satan danse toujours au milieu de nous sous forme de haine et de jalousie sans fondement, nous faisons durer l'exil et le Temple demeure en ruines. C'est donc comme si le Temple avait été détruit à notre époque.

Halakha : lois des Taanit

On évitera à partir du 17 Tamouz et jusqu'au 9 av inclus toute rénovation dans la maison, comme faire de la peinture, faire un mur de séparation entre deux pièces etc, si le but est de rendre la maison plus jolie, mais si c'est pour réparer un dégât alors ce sera permis, comme par exemple, réparer un mur qui est en mauvais état.

Tiré du Sefer « Piséché Téchouvot » 6

Dicton : Chaque effort déployé est un succès, rien n'est perdu, quel que soit le résultat final.

Chabbat Chalom

יוצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרים, מאיר בן גבי זווירה, אברהם בן רבקה, ששא בנימין בן קארין מרים ויקטוריה שושנה בת ג'וים חנה, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרים, שלמה בן מרים, חיים אהרן לייב בן רבקה, שמחה ג'וזת בת אליוז, אבישי יעקב בן אסתר, דוד בן מרים, יעל בת כמונה, ישראל יצחק בן ציפורה, רפואה שלימה ולידה קלה לרבקה בת שרה. זרע של קיימא לחניאל בן מלכה ורות אוריליה שמחה בת מרים. זיווג הגון לאלודי רחל מלכה בת חשמה. לעילוי נשמת : ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מחה, מסעודה בת בלה. יוסף בן מייכה. יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלמה, פייגא אולגה בת ברנה, רבקה בת ליוה, ריש'רד שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל. מוריס משה בן מרי מרים.





Sortie de Chabbat Korah, 3
Tamouz 5781

בית נאמן

Cours hebdomadaire de Maran Rosh
HaYéchiva Rav Meïr Mazouz Chlita

Possibilité
d'écouter le cours
de Maran Chlita en
Direct ou en Replay sur
<https://www.yhr.org.il/video-ykr>

Sujets de Cours :

- 1) Comment savoir si on est dans une année de Chémitha ? 2) Le saint Chabbat.
- 3) Ajouter du temps à la Chémitha de nos jours. 4) Les plantations jusqu'au 15 Av au sujet de la Chémitha et de la Orla. 6) S'occuper d'un jardin durant la Chémitha.
- 7) Les plantations dans les pots durant la Chémitha. 8) Les serres pendant la Chémitha.
- 9) Les fruits qui poussent à la maison, quelle est leur loi au sujet de la Chémitha et des prélèvements ? 10) Est-ce que pendant la Chémitha, le champ est automatiquement à l'abandon ? 11) Ce qui pousse dans l'eau et les cultures en laine de roche.
- 12) Pourquoi Hashem s'est énervé contre tout le peuple pendant l'histoire de Korah ?

1-1. Comment savoir si on est dans une année de Chémitha ?

Chavoua Tov Oumévorakh. Avec l'autorisation de Maran Roch HaYéchiva qu'il puisse vivre des longs et bons jours ; même s'il n'est pas là, son honneur est présent. Je voulais parler des lois de Chémitha. Nous nous trouvons à la veille de Chémitha et c'est une miswa de traiter des sujets actuels. Il y a un moyen de savoir quand tombe l'année de Chémitha. Si tu divises par sept l'année dans laquelle tu trouves, et que le résultat est un nombre pair, alors tu trouves dans une année de Chémitha. Par exemple, l'année prochaine ce sera l'an 5782 depuis la création du monde. Si tu divises ce nombre par sept, tu tomberas exactement sur 826.

2-2. Pourquoi tout le monde a choisi le chiffre sept ?

La Chémitha n'est pas liée à la création du monde. Le Chabbat est lié à la création du monde, et existe depuis le début. Tout le monde est d'accord que « durant six jours Hashem a créé le ciel et la terre,

1. **Note de la Rédaction** : Nous avons gardé la numérotation des paragraphes de l'édition Hébreu (caractère de droite) afin que celui qui souhaite approfondir et compléter son étude s'y retrouve plus facilement.

Pour information, le cours est transmis à l'oral par le Rav Meïr Mazouz à la sortie de Chabbat, son père est le Rav HaGaon Rabbi Masslia'h Mazouz זצ"ל.

et au septième jour c'était Chabbat, il se reposa » (Chémot 31,17). Tout le monde et toutes les nations comptent sept jours dans la semaine. Il n'y a aucun peuple au monde qui a un autre nombre de jour dans une semaine, bien que sept soit un chiffre impair. Et pourquoi tout le monde a choisi le chiffre sept ? Car c'est une chose qui est fixée depuis la création du monde, et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

3-3. Qui a dit que le jour de Chabbat était réellement le jour de Chabbat ?

La Guémara Sanhédrine (65b) raconte sur Turnus Rufus le Racha, qui a posé une question à Rabbi Akiva. Il semblerait qu'il l'a rencontré le jour de Chabbat, et il lui demanda : « En quoi le jour de Chabbat est si particulier comparé aux autres jours ? » Rabbi Akiva lui répondit : « Et en quoi toi, es-tu si particulier comparé aux autres hommes ? ». Il lui répondit : « Le roi César m'a désigné ». Rabbi Akiva lui dit : « c'est la même chose pour Chabbat, Hashem a choisi le Chabbat ». Turnus Rufus lui dit : « Ca c'est sûr, je le sais. Ce n'était pas ma question. Ma question est la suivante : Qui a dit qu'aujourd'hui c'est Chabbat ? Peut-être que cela a été modifié au fur des années et qu'on se trouve en réalité dans un autre jour de la semaine ? As-tu une preuve qu'aujourd'hui c'est Chabbat ? » Rabbi Akiva lui répondit : « J'ai trois preuves. La première preuve est le fleuve Sambatione ». Qu'est-ce que ce fleuve ? Il y a un fleuve qui est très agité et turbulent pendant

All. des bougies | Sortie | R.Tam

Paris 21:39 | 23:04 | 23:08

Marseille 21:03 | 22:16 | 22:33

Lyon 21:15 | 22:33 | 22:44

Nice 20:57 | 22:11 | 22:27



לקבלת העלון:
bait.neheman@gmail.com

1

כל הוסחה שמורת י"ל ע"י
חכמת רחמים בריה

ארץ
ידידים

ערכים: הרה"ג שלום דרעי, משה חזקיהו, אביחי סעדון שליט"א
עריכה ובקורת: הרה"ג רבי אלעזר עידן שליט"א

les jours de la semaine, il est impossible de le traverser. Mais le jour de Chabbat, il est calme. C'est incroyable. Il semblerait que même Turnus Rufus connaissait ce fleuve car Rabbi Akiva a apporté une preuve à ses paroles à partir de ce fleuve, donc il était connu de tous. Ensuite il lui dit : « La deuxième preuve, c'est les sorciers ». Il y a des gens qui utilisent la magie et la sorcellerie, et qui sont capables de faire revenir l'âme dans le corps d'un mort pour parler avec lui. Comme a fait la sorcière avec le roi Chaoûl lorsqu'elle a ramené l'âme du prophète Chmouel. Ce sont des choses interdites. Mais même ceux qui le font, n'y arrivent pas le jour de Chabbat, car ce jour-là, les âmes se reposent, donc il est impossible de les faire revenir. Puis il termina en lui disant : « La troisième preuve, c'est le tombeau de ton père ». Il semblerait que le père de Turnus Rufus était un très grand Racha, et son tombeau avait quelque chose de particulier. Toute la semaine, il y avait de la fumée qui sortait de son tombeau, c'est quelque chose de surnaturel, et c'est peut-être un signe des souffrances qu'il encourait au Guéhinam. Mais le jour de Chabbat, il n'y avait pas de fumée. Pourquoi ? Parce que le jour de Chabbat, il y a du repos même pour les Récha'im et le Guéhinam se repose. Avec tout cela, nous pouvons voir que le Chabbat est lié à la création du monde et que depuis la création du monde, le septième jour de la semaine a toujours été le jour de Chabbat. Mais pour la Chémitha, ce n'est pas pareil. Elle n'existe pas depuis la création du monde.

4-4.A quelles années ont-ils compté la Chémitha et le Yovel ?

La Torah dit que la Chémitha est liée à l'arrivée du peuple juif sur la terre d'Israël (Wayikra 25,2). Ils n'avaient pas seulement qu'à rentrer en Israël, ils devaient également partager les territoires. Cela a pris quatorze années depuis le moment où Yéhochoûa Bin Noun est entré en Israël. Durant sept années ils ont conquis le pays, et durant sept années ils se sont partagés les terres, pour savoir où sera installée chaque tribu. Une fois que tout le monde était installé, ils commencèrent à compter les années de Chémitha et le Yovel. Le Rambam écrit : « Il est écrit dans la Torah à propos de la Chémitha : « Tu n'ensemencera pas TON champs » (Wayikra 25,4). Donc cela nous apprend qu'ils avaient déjà partagé les terres avant de commencer la Chémitha. Car la Torah dit bien qu'il faut que ce soit ton champ et non pas n'importe quel champ qui ne devra pas être travaillé ». Tout cela a commencé quatorze années après être entré en Israël, c'est à partir de ce moment-là qu'ils commencèrent à compter les années de Chémitha. Même après la construction du premier Beth Hamikdach, ils continuaient à compter comme ils en avaient l'habitude. Après la destruction du premier Beth Hamikdach, il y a eu soixante-dix années d'exil

à Babel et ensuite la construction du deuxième Beth Hamikdach. Sur cela le Rambam écrit que nous avons une transmission depuis les Guéhonim qui disent que pendant ces soixante-dix ans, ils ont arrêté de compter le Yovel, mais ils comptaient seulement la Chémitha. A la construction du deuxième Beth Hamikdach, ils recommencèrent à compter le Yovel, non pas pour la miswa du Yovel, car cette dernière ne s'applique pas lorsque la majorité du peuple ne se trouve pas dans notre pays ; mais ils comptaient seulement pour le nombre. Lorsque le deuxième Beth Hamikdach a été détruit, ils ont fait comme à la destruction du premier. Ils ont arrêté de compter le Yovel mais ils comptaient seulement les années de Chémitha.

5-5.« La transmission et les actions sont des grands piliers pour la Halakha »

Et pourquoi précise-t-il que c'est une transmission depuis les Guéhonim ? Car il y avait une dispute à ce sujet et certains pensaient qu'ils comptaient le Yovel durant ces soixante-dix années d'exil, et cela aurait un impact sur l'année de la Chémitha. Donc le Rambam a statué que la transmission des Guéhonim est celle sur laquelle nous devons nous baser. Il dit à ce sujet : « La transmission et les actions sont des grands piliers pour la Halakha ». Le Mahari Korkos s'est beaucoup allongé sur le sujet pour expliquer l'avis du Rambam dans la Guémara Avoda Zara (9b). Il en ressort des paroles du Rambam que l'année de la destruction du deuxième Beth Hamikdach était en 3829, et c'était une année de Chémitha. Donc si tu divise 3829 par sept, tu tombes sur 547. Donc depuis l'année de destruction du deuxième Beth Hamikdach jusqu'à nos jours, tous les sept ans il y a la Chémitha, et c'est pour cela que l'on trouve un nombre pair par rapport à la création du monde. Mais en vérité il n'y a aucun lien entre l'année de Chémitha et la création du monde ; cela est lié avec l'entrée en Israël et la partage du territoire comme nous l'avons dit. Donc lorsqu'on divise par sept et qu'on tombe sur un nombre pair, c'est seulement un signe pour se retrouver.

6-6.Ajouter du temps à la Chémitha de nos jours

Au début de la Guémara Chévi'it, il y a un sujet qui traite de « Tossefet Chévi'it ». Qu'est-ce que « Tossefet Chévi'it » ? Nous avons une Halakha depuis Moché au Har Sinaï qui nous dit que c'est une miswa d'ajouter trente jours avant l'année de Chémitha. Et qu'à partir de ces trente jours commencent les interdits relatifs au travail de la terre. C'est une Halakha qui a été transmise à Moché au Mont Sinaï, et les sages sont venus ajouter une barrière en disant que la Chémitha s'applique pour les fruits de l'arbre à partir de Chémini Atseret et pour la récolte à partir de Pessah. Ensuite la Guémara dit que quand le Beth Hamikdach a été détruit, Rabban Gamliel

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

et son tribunal ont annulé la miswa de « Tossefet Chévi'it ». Pourquoi l'ont-ils annulé ? Dans le sujet de la Guémara, on dit que tout le principe de « Tossefet Chévi'it » est une Halakha transmise à Moché au Mont Sinaï, et que cela n'est pas écrit explicitement dans la Torah. Et lorsque la Halakha a été transmise à Moché, il lui a été précisé que cela ne s'applique que lorsque le Beth Hamikdach existe, mais lorsqu'il n'y a pas de Beth Hamikdach, on ne fait pas « Tossefet Chévi'it ». C'est pour cela que Raban Gamliel et son tribunal ont annulé cette miswa, d'autant plus que cela touche à la nourriture qui n'était pas courante autrefois. C'est pour cela que de nos jours aussi on n'applique pas cette miswa, et tout ce qui est écrit à ce sujet dans la Michna se rapporte à une période où le Beth Hamikdach est construit. Celui qui lit seulement la Michna ne peut pas savoir cela, il faut aussi lire la Guémara. Rabbi Ovadia Mibartenoura ramène cette explication en disant que cette miswa est annulée de nos jours.

7-7.Si quelqu'un a planté un arbre jusqu'au 15 Av, l'année qui passe est considérée comme la première année de la plantation

Mais même si de nos jours il n'y a pas de « Tossefet Chévi'it », il y a certaines choses qui commencent avant l'année de Chémitta. Quelles sont ces choses ? Le Rambam les cite, ainsi que le Choulhan Aroukh. Si un homme plante un arbre cette année avant le 15 Av (inclus), on commence à compter les années de Orla depuis cette année. C'est-à-dire, que l'on doit compter la première année de Orla depuis l'année 5781, la deuxième année sera la 5782, la troisième année sera la 5783, la quatrième sera 5784, et il s'agira déjà de Néta Révi'i durant laquelle on aura le droit de manger les fruits après les avoir rachetés. Mais tout cela à condition que l'arbre soit planté avant le 15 Av inclus. Mais si l'arbre a été planté le 16 Av, alors cette année ne sera pas comptée comme la première année. Pourquoi ? Parce que pour considérer une année, il faut quarante-quatre jours, car les sages ont dit qu'en général, un arbre prend quatorze jours pour pénétrer la terre. Après avoir pénétré la terre, il faut encore compter trente jours car trente jours dans l'année sont considérés comme une année (Roche Hachana 10b). Il faut donc compter quatorze jours plus trente jours. Si tu termines de planter ton arbre le 15 Av jusqu'à la Chkia, il y a exactement quarante-quatre jours jusqu'au 29 Elloul.

8-8.L'année d'avant la Chémitta, il est interdit de planter un arbre après le 15 Av à cause du regard des gens

Mais en quoi cela est lié avec la Chémitta ? Cela est lié à la Orla ! Non, en vérité il y a le problème du regard des gens. Si l'année avant la Chémitta tu plantes un arbre

après le 15 Av, les gens qui compteront les années de Orla diront : l'année 5782 est la première année, 5783 est la deuxième année, 5784 est la troisième année, 5785 est la quatrième année, donc ils diront que d'après le compte des années, cet arbre a été planté pendant une année de Chémitta puisque la première année ne fait pas partie du compte car il y a moins de quarante-quatre jours. Et les sages ont été très rigoureux sur le sujet du regard des gens, en disant que même si l'arbre a été planté à fortiori, il faut le déraciner. Tout ça pour que les gens ne disent pas que cet arbre a été planté pendant la Chémitta. Les sages ont été sévères au sujet de la Chémitta car ils ont vu que de nombreux gens méprisaient la Chémitta.

9-14.S'occuper d'un jardin durant la Chémitta

Un homme qui a un jardin, si c'est possible de ne pas ramener de jardinier pendant toute l'année de Chémitta, c'est bien. Mais il y a des endroits, notamment dans les résidences où il y a des non-religieux, dans lesquels on ne peut pas faire ça. Si tu leur dis que tu ne ramèneras pas de jardinier, ils ne t'écouteront pas et ramèneront eux-mêmes. C'est pour cela qu'il est possible de leur parler gentiment et de leur expliquer qu'il y a des choses permises à faire durant la Chémitta, par exemple tout ce qui touche à la survie de l'arbre. Mais d'ajouter et d'étoffer l'arbre, c'est interdit. Et ceux qui font des formes avec les arbres par exemple à l'entrée des portes etc... Si cela a été fait pour que l'arbre pousse plus, puisque l'arbre n'est pas plein et que cela va lui permettre de s'améliorer, c'est interdit. Mais si l'arbre a déjà bien poussé et qu'en faisant cela on veut seulement l'embellir, d'après la loi stricte, c'est autorisé. Le Rav Or Létion a expliqué tout cela mais concrètement il était sévère et interdisait. Peut-être était-il sévère à ce sujet parce que les gens ne font pas attention à la Chémitta.

10-16.Pots durant la Chemita

Certaines personnes ont des pots de fleurs ou autre, à la maison. Existe-t-il une loi du shemita dans le cas des plantes en pot, le shemita doit-elle être pratiquée aussi pour un pot de fleur à l'intérieur ? et au juste, pour un pot de fleur, quelle est la loi ? Nous allons d'abord parler d'un pot dans le jardin. S'il s'agit d'un pot percé, son statut est le même que celui du jardin. Il n'y a pas de différence entre un champ et un pot percé, et les travaux y sont interdits par la Torah. Et un pot non percé, donc fermé, par exemple en plastique dur, en métal ou en verre et autres qui n'ont pas d'aspiration du sol, il ne faudra pas les considérer comme le champ. Mais, quand même, il ne sera pas permis de faire des travaux car les sages ont interdit. En effet, ils ont interdit pour ne pas qu'on confonde avec le pot percé pour lequel il est interdit par la Torah. Comme pour Shabbat, selon la

Torah, il est interdit de semer le Shabbat uniquement dans un sol ordinaire, mais une personne qui sème le Shabbat dans un pot qui n'est pas percé, en y mettant un plant ou une graine, bien que la Torah n'interdit pas mais c'est une interdiction de nos sages. Il en est de même pour la shemita. Si les pots sont à la maison, c'est plus simple. Pourquoi ? Le Yabia Omer a écrit un responsa à ce sujet (Tome 9, Yoré Déa chap 31) où il rapporte un doute du Yerouchalmi (Orla chap 1, loi 2), au sujet de la chemita: doit-elle aussi être respectée à la maison, dans un espace couvert (par exemple, si le sol est en terre et qu'on veut y planter), ou pas. Et le Yerouchalmi ne conclut pas. Le Rav Ovadia a rapporté ces propos en expliquant qu'étant donné qu'il existe une interrogation sur le sujet, et qu'actuellement, la Chemita n'est que d'ordre rabbinique, pour tout doute, on se montrera indulgent.

11-17. Les serres pendant la Chemita

D'après ces propos, le Rav Ovadia a'h a été indulgent pour les serres qui ont le même statut que la maison. Et en effet, il y a ceux qui prétendent que pour les serres, c'est moins évident car, même si c'est un endroit qui est fermé, ce n'est pas une maison. En effet, ils ne sont entourés que de nylons spéciaux et il a une température spéciale, de sorte que la végétation puisse bien grandir. C'est pourquoi certains pensent que les serres n'ont pas le même statut que la maison. Le langage du Hazon Ich (Chemita C. 20 : 6) est que la maison n'est pas l'endroit idéal pour les plantes, car elle ne leur permet pas de bien pousser. C'est pourquoi elle n'est donc pas considérée comme un champ. Mais une serre, c'est l'inverse, cela aide les plantes, car elles sont telles que même les années normales, lorsque vous souhaitez faire pousser certaines plantes qui, en raison du temps, ne peuvent pousser, vous construisez une serre et ainsi elles poussent à tout moment de l'année.

12-18. Ce qui pousse à la maison

Mettons de côté les serres pour lesquelles il existe des polémiques. A la maison, il existe le doute rapporté par le Yerouchalmi, et donc, si tu as un pot à la maison, tu peux y planter durant la chemita. La maison étant carrelée, même si le pot est percé, cela ne pose pas de soucis. On pourrait donc, durant la chemita, s'occuper des pots à la maison, les arroser, et même planter. Certes, celui qui préfère se montrer plus stricte et ne pas y planter, sera béni, car certains interdisent. Mais, d'après la loi stricte, c'est permis. J'ai vu ainsi écrit dans le livre Chevitat Hassadé qui a suivi le Rav Ovadia a'h. Il reste alors une question: quel est le statut de ces pots concernant les prélèvements habituels de chaque année ? Pour ceux qui font pousser des légumes dans des pots à la maison (Ou des germes, il y a ceux qui aujourd'hui utilisent des germes qui prennent des graines, et

n'ont même pas besoin de les mettre en terre, ceux-ci les mettent dans de l'eau ou quelque chose avec de l'humidité, comme du coton et autres imbibés d'eau, et c'est bien). Devront-ils faire alors les prélèvements habituels sur cela? Il existe une polémique entre le Rambam et le Raavad. Selon le Rambam, même si d'après la Torah, il n'y a pas de prélèvement pour ce type de plants, nos sages ont demandé de les faire quand même. D'après le Raavad, il n'y a aucun prélèvement à faire, ni selon la Torah, ni selon nos sages. En pratique, le Rav Ovadia écrit, dans le Hazon Ovadia Teroumot (p42), qu'il faut d'autre faire les prélèvements dans bénédictions. Certes, il y a polémique, mais le Rambam pense qu'il est nécessaire de faire les prélèvements, et ce décisionnaire est le pilier de la Halakha.

13-19. Indulgence pour la Chemita et sévérité pour le prélèvement

S'il en est ainsi, comment se fait-il, qu'au sujet de la chemita, on puisse être tolérant concernant les pots de la maison. D'après le Raavad qui n'impose aucun prélèvement concernant cela, on peut comprendre. Mais, selon le Rambam qui exige des prélèvements, pourquoi être indulgent concernant la Chemita ? C'est pourquoi le Hazon Ich pense que selon le Rambam, il faudrait être strict même pour la Chemita. Mais, selon le Rav Ovadia, il n'est pas évident de conclure ainsi. Peut-être qu'un peu d'indulgence est nécessaire pour la Chemita car cela a des répercussions sur la subsistance de l'homme. Et peut-être, alors, que même le Rambam serait indulgent concernant la Chemita. Donc le Raavad autorise forcément, le Rambam peut-être également. Il y a donc un double doute qui nous permet de nous montrer tolérants. C'est pourquoi d'après la stricte loi, c'est autorisé, mais, celui qui veut se montrer plus strict, sera béni. Et même le Hazon Ich écrit qu'il n'y a pas lieu de réprimander celui qui ferait pousser, durant la chemita, dans des pots, à la maison. Quant au Rav Ovadia, il autorise à priori, car il y a un double doute concernant une interdiction de nos sages.

14-20. Les prélèvements durant la chemita

Ceci dit, ce qu'il faut savoir, c'est que celui qui fait pousser, durant la Chemita, dans des pots ou avec des germes, devra faire les prélèvements. En effet, la raison pour laquelle il n'y a pas de prélèvements à la chemita, c'est uniquement car la production doit être abandonnée à tous, et même les animaux doivent pouvoir s'en servir librement. Et tout ce qui est à l'abandon est dispensé de prélèvement. Ce n'est pas une règle spécifique à la chemita. Chaque année, un propriétaire qui abandonnerait ses terres serait dispensé de prélèvement.

15-21. La septième année, le champ est-il, automatiquement à l'abandon ?

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

Une question se pose au sujet d'un homme qui refuse de respecter les lois, et de laisser en libre-accès son terrain. Ou plutôt 2 questions: quoi dire à un homme qui se servirait sans autorisation ? Serait-ce permis pour lui d'agir ainsi ou pas? Sachant que la Torah a demandé de laisser à l'abandon tous les champs, et que cet homme refuse, puis-je me permettre d'appliquer ce que la Torah avait prévu ? Deuxième question : devra-t-il alors faire les prélèvements ? Car en pratique, le propriétaire n'a rien abandonné ! A ce sujet, il y a une polémique entre Maran et le Mabit. Maran (Chout Avkat Rokhel) dit qu'il est vrai qu'il nous est demandé d'abandonner nos champs, mais, si un mécréant refuse d'agir ainsi, son champ n'est pas abandonné. Il m'est alors interdit de m servir librement. Certes, cet homme n'agit pas convenablement, mais, si je me sers sans autorisation, je suis un voleur. Automatiquement, si j'ai pris des fruits, je devrais faire les prélèvements. Ceci est l'opinion de Maran. Mais le Mabit n'est pas d'accord et pense que cela ne dépend pas de la volonté du propriétaire. La Torah a abandonné les terrains durant la 7ème année, et ils le sont bon gré mal gré. Automatiquement, selon le Mabit, il n'y aura pas de prélèvement à faire.

16-22.La loi

En conclusion, selon Maran, il est interdit de se servir dans le champ d'un juif qui refuse d'abandonner sa production. Et s'il t'en passe, tu devras faire les prélèvements car il n'a pas abandonné son terrain (sans bénédiction car le Mabit pense qu'il n'y a pas lieu de les faire). Donc les prélèvements dépendent de l'abandon. A fortiori, celui qui fait pousser dans des pots, à la maison, devra faire les prélèvements sans bénédictions, car il n'y a pas de lois de Chemita à leur sujet. Et chaque année, tout ce qui pousse à la maison nécessite des prélèvements sans bénédiction.

17-23.Ce qui pousse dans l'eau

En parlant de méthodes de pousse particulières, quelle bénédiction faut-il réciter sur un produit qui a germé dans de l'eau? (On en trouve chaque année, mais cela est plus fréquent l'année shemita car il y en a beaucoup qui l'utilisent). Et il y a une réponse à cela dans la Responsa Yehave Da'at (tome 6 Ch. XII) et il pense que les cultures de ce type sont comme les truffes et les champignons, car elles ne poussent pas dans le sol, mais dans l'eau. Alors, comment réciter la bénédiction de Boré Péri Haadama (créateur du fruit de terre), sachant qu'ils ne proviennent pas de la terre. Et il y a apporté, au début de la réponse, les paroles de Rav Hayé Adam dans Nichmat Adam (règle 152, chap A) qui ne parle pas précisément des cultures à l'eau, mais celles dans un pot qui n'est pas percé: quelle bénédiction réciter pour les produits provenant de cela. Il est d'avis

de ne pas réciter la bénédiction de Boré Péri Haadama (ou Hamossi-celui qui fait sortir le pain de la terre, s'il y a fait pousser du blé), car ce n'est pas de la «terre». Même s'il y a de la terre dans le pot, celle-ci n'est pas reliée au sol. Il apporte une preuve de la Guemara Houlin (139b) qui parle du cas où une colombe a fait un nid sur la tête d'un homme (Juif ou pas), et y a pondu des œufs (Et est-elle couchée sur les poussins ou sur les œufs» (Deutéronome 22 : 6)), y a-t-il en elle la mitsva de renvoyer la mère du nid ou non ? La question se pose car il est écrit dans le verset : « lorsqu'un nid d'oiseau sera présent devant toi sur le chemin dans tout arbre ou sur la terre » (ibid.). Alors, le nid devrait être sur la terre, et le doute de la Guemara est-ce qu'il peut être appelé « sur la terre » quand il est sur la tête de l'homme ou il n'est pas considéré « sur la terre » ? Rav Matna a apporté un verset qui a dissipé le doute. Il est écrit dans le livre de Samuel (2:15, 22) : « et de la terre (אדמה) sur sa tête ». Cette formulation montre que le corps de l'homme ne fait pas écran entre la poussière qu'il a sur sa tête et la terre qui est sous ses pieds. Comment ? Si c'était un tampon, le verset n'aurait pas dû dire le terme «אדמה» mais dire עפר, car le mot אדמה fait référence au sol . D'ailleurs, là-bas, Rachi apprend que le corps de l'homme ne fait pas écran. Pourquoi? Parce l'homme vient aussi de la terre, et c'est pourquoi son nom est אדם. L'homme provient de la terre et finira dans la terre, entre temps, il vit. Il est donc comme dans son élément, et ne fait pas écran. Donc un nid sur la tête d'un homme est considéré comme étant posé sur la terre. Et le Rav Hayé Adam apprend de là, que seul l'homme ne fait pas écran avec la terre car il en provient, mais un autre élément ferait écran. Mais, s'il y a de la terre dans un pot non percé, le pot faisant écran, la terre ne sera pas considérée comme du sol. On ne pourra alors pas réciter Boré Péri Haadama sur les produits résultants. Le Rav Hayé Adam conclut alors de réciter Chéhakol à la place de Haadama, et Mezonot à la place de motsi. (Ce qui est Haets restera comme tel car le problème ici ne se pose pas puisque Haets signifie arbre, et même si l'arbre est en pot).

18-24.Objection

Mais, la plupart des Aharonims n'ont pas rejoint son avis, en l'objectant à l'aide d'une michna de Berakhot. Il y est marqué (Berakhot 45a) que celui qui a mangé du pain à base de pâte non prélevée, ne pourra pas s'associer au zimoun. Et la Guemara (47b) ne comprend même pas la nécessité de dire cela. En effet, celui qui mange un aliment interdit ne devra même pas réciter de bénédiction. Alors, à quoi bon parler de zimoun ? Alors la Guemara explique qu'il s'agit de produits provenant d'une culture de pots non percés, pour lesquels le prélèvement est une obligation de nos

sages. Et comme il n'a pas fait ces prélèvements, il ne pourra s'associer au zimoun. Ceci dit, nous pouvons déduire que s'il avait fait les prélèvements, il aurait pu s'associer au zimoun, et donc réciter le birkate. Or, le Yerouchalmi écrit (au début du chap ketsad mevarkhim) que les produits sur lesquels on récite le birkate, à la fin, il faudra réciter hamotsi au début. Ceci est donc la preuve des Gueonims contre le Hayé Adam. Le Rav Ovadia a rapporté tout cela dans son responsa. Mais, malgré tout, il faut une différence entre un pot de terre et une culture à l'eau. Pour ce qui pousse à l'eau, il ne faudra réciter que Chehakol et non Haadama.

19-25. Notre maître Rav Moché Lévy a'h

Puis est sorti le livre Birkat Hachem, dans lequel le Rav a'h a rapporté tout ce sujet (tome 3, chap 7, loi 55) et a fait remarquer que la question du Hayé Adam est à relever et trouver une réponse. Quelle est la différence entre un pot de terre et une culture à l'eau. Pourtant la terre dans un pot n'a pas du tout le même statut que le sol. C'est pourquoi le Rav explique la raison pour laquelle il faudra tout de même réciter hamotsi même si le blé provenait d'un pot non percé : lorsque tu récite la bénédiction, tu ne penses pas particulièrement à la provenance de ce produit que tu as entre les mains, mais à celle de ce produit en général. Et donc, peu importe si le blé provenait du sol ou d'un pot percé. Le Rav dit alors qu'il en sera de même pour les cultures à l'eau. Il n'est pas en accord avec le Rav Ovadia. Le Rav amène le Rav Or letzion et le Rav Chevet Halevy, qui demandent de faire Boré Péri Haadama sur des cultures à l'eau également.

20-26. Culture en laine de roche

Quoiqu'il en soit, le Roch Yechiva a rapporté cette polémique dans son Chout Bait Neeman (tome 1, Orah Haim chap 18-19), en ajoutant que selon tous, pour les produits cultivés en laine de roche, il faudrait réciter la bénédiction de Haadama. Comment faire de la laine de roche ? Les roches sont prélevées, traitées et transformées en une sorte de laine et on cultive dedans. C'est de la laine de roche. Et Maran Shlita dit qu'étant donné qu'elle est issue de la terre - de la roche, même si elle a maintenant subi un processus, et que quelque chose de soi-disant nouveau a été fait, son essence vient de la terre. Ce n'est pas comme l'eau, parce que l'eau n'est pas la terre. Pour les cultures en laine de roche, tous seraient d'accord de réciter Haadama. Et il en a apporté de belles preuves, car il est écrit (Berakhot 40a) que si on bénissait sur un fruit de l'arbre, Boré Péri Haadama, cela est valable (car l'arbre pousse sur la terre). Alors que l'arbre n'est pas de la terre, il en provient seulement. Malgré tout, cela est valable. Si c'est le cas, ici aussi, la laine de roche provient de la terre égal. Et il a apporté d'autres preuves pour cela.

Et sa conclusion est donc de faire Haadama sur les produits de cultures en laine de roche, selon tous les avis. Mais en ce qui concerne la septième année, un homme est autorisé à faire pousser dans sa maison des germes s'il le souhaite, ou dans un pot qui n'est pas percé. Seulement, il fera les prélèvements sans bénédiction. Et la 7e année, ce n'est pas du Maasser Chéni, mais du Maasser Ani.

21-27. Pourquoi, au début, Hachem s'énervait sur toute le peuple ?

Un petit mot sur la paracha. Il y est écrit (Bamidbar, 16;21): Séparez-vous de cette communauté, je veux l'anéantir à l'instant!». Puis, Moché prie (verset 22): «Seigneur! Dieu des esprits de toute chair! Quoi, un seul homme aura péché, et tu t'irriteras contre la communauté tout entière!» Alors, Hachem lui dit: «Parle à la communauté et lui dis: Ecartez-vous d'autour de la demeure de Coré, de Dathan et d'Aviram!» Il semble donc qu'Hachem envisageait d'éliminer le peuple entier. Puis, Moché ne comprend pas pourquoi faire cela à cause d'un petit groupe de personnes. Et Hachem accepté alors la plaidoirie de Moché. Mais, comment comprendre qu'Hachem aie voulu, à priori, éliminer tout le monde?! Moché a raison de ne pas accepter. Et nous avons un exemple similaire avec Avraham. Il est écrit (Berechit 18;23-28): «Anéantirais-tu, d'un même coup, l'innocent avec le coupable? ... Peut-être y a-t-il cinquante justes dans cette ville... Loin de toi d'agir ainsi, de frapper l'innocent avec le coupable. Puis, Avraham demande s'il n'y a pas 40 justes... et Hachem écoute sa prière. Mais, là-bas, le problème ne se pose pas car Hachem n'annonce pas tuer tout le monde, il avertit vouloir anéantir la ville, mais, peut-être, laisserait-il les justes ? Mais, ici, Hachem s'annonce plus radical. Le Ramban ramène Rabenou Hananel qui explique que Moché Rabenou n'avait compris les paroles d'Hachem. Lorsqu'Hachem annonce anéantir la communauté, il ne s'agit pas du peuple entier, mais, seulement du groupe de Korah. Moché, ayant compris différemment, se met à prier.

22-28. Gravité de remettre en question le maître

Mais, le Ramban écrit que cela ne lui convient pas de dire que Moché n'a pas compris l'intention de Dieu. Après tout, Moché était fidèle dans toute sa maison, sûrement avait-il compris la prophétie qu'il avait reçue. Alors quelle est la réponse à la question ? Il dit que le peuple d'Israël croyait en Moché jusqu'à ce que Korah vienne et embrouille la tête de tout le monde. Il est vrai que tout le peuple d'Israël n'a pas participé à la controverse, seulement les deux cent cinquante hommes brûleurs d'encens. Mais le doute est né dans leurs cœurs, c'est ce qui est écrit (dans Nombres 16:19) : Korah a ameuté sur eux toute l'assemblée. Parce qu'il

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

a appelé tout le monde, et tout le monde est venu pour voir peut-être que Korah avait vraiment vu juste ? Peut-être qu'Hachem serait d'accord avec lui. Peut-être que Moché avait vraiment trop profité de son grade. Ensuite, cela est devenu un problème de « méditer sur les paroles de son rabbin », ils ont commencé à avoir dans le cœur des doutes. Or, nos sages disent que celui qui remet en question son maître, c'est comme s'il avait fait cela à l'égard de l'Eternel, et mérite la mort. On comprend alors pourquoi l'Eternel voulait tous les tuer. Alors Moché dit: Seigneur! Dieu des esprits de toute chair! Qu'est-ce que cette prière? Moché dit: « il est vrai que tu connais les pensées de chacun et connais donc leurs mauvaises pensées actuelles, mais, concrètement, un seul groupe a fauté ! C'est lui qui a embrouillé tout le monde.

23-29.Comportement des justes

C'est l'habitude des justes, selon le Ramban. Lorsqu'ils veulent plaider la cause du peuple, ils vont mettre la faute sur le véritable responsable. Ainsi, Hachem a épargné l'essentiel du peuple. Baroukh Hachem leolam amen weamen.

Celui qui a béni nos saints ancêtres Avraham Itshak et Yaakov Moché Aaron David et Chlomo, bénira toute cette sainte communauté autant ceux qui sont ici, ceux qui entendent à la radio et à travers tout moyen, et aussi ceux qui lisent le feuillet. D.ieu exaucera tous les désirs de leur cœur pour le bien et la bénédiction Amen qu'ainsi soit sa volonté.



Une histoire vécue du Juste, Rabbi Benjamin Hachohen zatsal

Rabbi Hananel Cohen, fils de Rabbi Benjamin, raconte:

Un jeune homme s'était rendu chez le Juste, il y a à peu près deux ans, afin d'obtenir une bénédiction et d'être sauvé du mauvais œil. Le visiteur avait apporté avec lui deux vêtements, l'un étant le sien et l'autre appartenant à son frère.

Le Rav se mit à le bénir et à extirper de lui le mauvais œil. Puis, lorsque le Rav palpa le vêtement du frère, il dit : <Je sens que le propriétaire de cet habit transgresse le Chabbat!>

Le jeune homme répondit : <En effet, mon frère n'observe pas le Chabbat>.

Alors que le Juste était en train de chasser le mauvais œil, il se tint soudain le genou droit et poussa un cri de douleur.

Les personnes présentes en furent effrayées, et le Juste interrogea le jeune : <Est-ce que votre frère souffre du genou droit?> Le jeune homme confirma et ajouta que les douleurs étaient très vives.

Le Juste effectua la réparation appropriée, puis dit au visiteur : <Dites à votre frère de respecter le Chabbat et, avec l'aide de D., il guérira>.

Le jeune homme était stupéfait par le souffle de sainteté du Juste.

Chabbat dernier, le Rav Hananel a rencontré le protagoniste de l'histoire et lui a demandé : <Il y a à peu près deux ans, mon père vous a enlevé le mauvais œil et vous a dit que pour que la jambe aille mieux, il fallait respecter le Chabbat. Qu'avez-vous fait à la suite de ça?>

Il lui répondit : <Grâce à D., les deux problèmes se sont arrangés. J'ai commencé à respecter le Chabbat et la jambe s'est rétablie.>



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

LE SECRET DE NOTRE PÉRENNITÉ

Balak, roi de Moab, demande au prophète des nations Bilaam, de maudire le peuple d'Israël. Bilaam tente de le faire, mais chaque fois, au lieu d'une malédiction, c'est une bénédiction qu'il profère. Dans la première de ces interventions, il dira : « ... **ce peuple, il vit solitaire, il ne se confondra point avec les nations.** » (23 ; 9)

Le Talelei Orot nous rapporte un discours du Rav Elchanan Wasserman sur ce verset.

Observons la différence entre « peuple-Am » et « nation-Goy » : Le terme « Goy » désigne une population qui habite sur une terre donnée, à laquelle elle est profondément attachée, alors que « Am » est un groupe ethnique qui se distingue par sa langue, ses vêtements et ses coutumes, sans posséder de terre ou d'état spécifique, il constitue un peuple.



Israël na pas besoin d'un pays pour accéder à l'appellation de « Am », car le fait même que ses membres résident « solitaires », à l'écart des nations et de leurs coutumes, cela en fait un peuple, qui « ... ne se confondra point avec les nations ».

Notre identité ne dépend pas d'un pays, nous n'avons pas besoin d'un territoire pour être Am Israël.

L'histoire en témoigne, plus de deux mille ans d'exil et d'errance à travers le monde, et notre peuple est bel et bien toujours vivant ! Combien de peuples, peuplades, puissances, ont été et ne sont plus aujourd'hui ?

Suite p3



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

BOUILLON DE CULTURE

Je commencerai par une petite note d'humour liée avec l'air du temps... « **Si j'ai un discours raciste contre le peuple du livre, dans son ensemble, cela se nomme faire de l'antisémitisme, n'est-ce pas ? Mais, si je suis raciste uniquement contre une partie de ce peuple, qu'Hachem leur octroie une grande bénédiction et la longue vie, suis-je antisémite ou seulement à moitié antisémite ? !** »

Notre paracha est particulièrement intéressante. Il s'agit d'un roi du Moyen Orient, Balak, qui a une peur bleue de l'avancée des Bené Israël dans le désert. En effet, ses proches voisins, la royauté de Si'hon et de 'Hechbon sont tombés dans les mains du peuple à la nuque raide. Donc il demande l'aide du magicien Bil'am pour les maudire. Il fait ce savant calcul : si ces deux superpuissances de la région sont tombées devant le peuple juif, il ne fait aucun doute qu'on n'y peut rien au niveau militaire. Il reste le domaine spirituel : utiliser les forces de la magie noire et des incantations de Bil'am, peut-être que cela servira à quelque chose. Bil'am, accepte volontiers cette besogne, **moyennant un cachet de plusieurs millions de dollars**, tant qu'à faire, un peu comme tous ces apprentis terroristes en herbe d'Europe et de Chine qui vont prêter mains fortes à l'Iran ou ailleurs. Or, Bil'am est connu dans toute la région pour être un homme de très haut niveau spirituel. Il est même mentionné que Bil'am avait une connaissance du Créateur, encore plus importante que celle de Moché Rabénou ! La Guemara enseigne qu'il savait, entre autre, la fraction du temps durant laquelle le saint Créateur se met en « colère ». Donc il **voulait tirer profit de cet instant, pour maudire le peuple d'Israël**. Seulement les choses ne se sont pas produites, béni soit Hachem. On le sait, les plans des hommes ne sont pas forcément ceux qui seront retenus dans le ciel. Mieux encore, toutes ces **paroles véhémentes, ces malédictions seront transformées en bénédictions pour toute la communauté juive**.

De ce passage sensationnel, on apprendra un principe. **Il se peut qu'un homme soit de haute aspiration spirituelle**, par exemple il part tous les trois mois en Inde ou il participe, avec les derniers des mohicans à des séances spirituelles sous les tapis des indiens d'Amérique, ou les deux fois à la fois, ce qu'on appelle dans la société « ouverte » : « un homme qui fait une recherche intérieure ». **Et pourtant cela ne l'empêchera pas de faire des actions qui restent à bannir** comme par exemple, le fait d'avoir des petits écarts avec sa voisine (mariée) qui fait elle aussi des « recherches spirituelles ».

Bil'am est le parfait exemple de cette recherche et pourtant, cela ne le dérange en aucune façon de faire des actions des plus bestiales et cruelles. Comme on le sait, les versets mentionnent avec beaucoup de fi-

nesse qu'il **s'était plusieurs fois « marié » avec son ânesse**. Donc on apprendra que la culture, l'histoire, la littérature ne sont pas des garde-fous qui évitent à l'homme de faire toutes sortes de dérapages malencontreux.

A l'inverse, la sainte Tora indique l'antidote. Le Machguia'h de la Yechiva de Kfar 'Hassidim, le Tsadik rav Eliahou Lopian zatsal, faisait remarquer qu'il existe une Halakha particulière (non liée avec la paracha), celle du « **Meth**

Mitsva » le mort qui est seul, et sans personne pour s'occuper de son corps. Il s'agit par exemple d'un cadavre qui repose sur le bas-côté de la route en attente d'être enseveli. **La mitsva est que toute la communauté doit s'en occuper et l'enterrer.** Il est même enseigné que le Cohen Gadol qui a des prescriptions très strictes de ne pas se rendre impur, devra laisser de côté ses prérogatives et devra, s'il n'y a personne d'autre, s'occuper de son enterrement. Demande le rav Lopian : **quelle est la raison de cette loi, pourquoi faut-il tant faire pour un être inerte ?** Et de répondre : **cela est dû à l'âme du défunt !** Elle ressent l'humiliation de voir son corps jonché à même le sol sans que personne ne s'en préoccupe. Or, ce corps était un étui dans lequel l'âme a passé quelques dizaines d'années en sa compagnie sur terre... Donc, à cause de cette mauvaise posture, toute la communauté devra participer à son enterrement au plus vite. Quitte à repousser des interdits divers (comme pour le Cohen, le Nazir etc.). Le rav Lopian conclut de ce passage qu'on fera un raisonnement à fortiori. **Si déjà pour un cadavre auprès duquel on doit tout faire afin de diminuer sa honte, alors, à plus forte raison on devra faire attention de ne pas humilier son prochain lorsqu'il est bien vivant alors que son âme, son corps et son esprit ressentent grandement l'humiliation. Et encore plus lorsque cela se déroule en public.**

Donc la Tora qui est une loi de vie, nous apprend à faire bien attention à son prochain. On devra être attentif de ne pas diminuer son prochain même et surtout s'il fait partie des petites gens ou encore s'il a un profil faible ou chétif. Dans tous les cas, on se rappellera **qu'un homme est fait d'une âme et d'un cœur**. L'âme d'une personne doit recevoir tous les honneurs car c'est une partie divine. Et en cela, on fera tout le contraire de Bilaam et de ses apprentis. A bon entendeur...

Rav David Gold ☎ 00 972.55.677.87



Balak, roi de Moab, demande au prophète des nations Bilaâm, de maudire le peuple d'Israël. Bilaâm tente de le faire, mais chaque fois, au lieu d'une malédiction, c'est une bénédiction qu'il profère.

« Et Hachem ouvrit la bouche de l'ânesse, et elle dit à Bilaâm : " que t'ai-je fait pour que tu m'aies frappé ainsi à trois reprises (chaloch régalim) ? " »

Rachi explique que l'ânesse demande à Bilaâm comment penses-tu anéantir une nation (Israël) qui célèbre les trois fêtes de pèlerinage (Pessa'h-Chavouot-Soukot) ? En effet, l'ânesse fait une allusion au mérite qu'Israël acquerra dans le futur en se rendant trois fois par an au Beth-Hamikdash pour célébrer les fêtes.

Bien qu'il soit évident que les paroles de l'ânesse ont été dictées par Hakadoch Baroukh Hou il y a lieu de se demander **pourquoi l'ânesse emploie le terme « Régalm »** [allusion aux trois fêtes] **plutôt que « Péâmim »** [qui signifie fois ou reprises] ? Aussi, **quel est le mérite particulier des trois fêtes ?** Pourquoi ne pas mentionner une autre mitsva tel que le Chabat, Tsitsit ou encore les Téfilines ?

La force de Bilaâm de **pouvoir maudire le peuple était sa connaissance de l'instant où Hachem se mettait « en colère »**. Une colère qui fut à l'origine due, à la **faute du veau d'or**. Bilaâm souhaitait invoquer la faute du veau d'or pour accuser Israël, afin que sa malédiction puisse prendre effet.

Comment est-ce que le mérite des trois fêtes a la capacité de réparer cette terrible faute ?

La Guémara (Pessa'him 118a) nous enseigne que **« Tout celui qui méprise les fêtes /moadim, c'est comme s'il servait des idoles (avoda zara) »**. La faute du veau d'or, faute d'idolâtrie, se prolongea pendant **six heures**. (voir Rachi Chémot 32 :1) Notre calendrier compte **15 jours** de fêtes dans l'année (7 de pessah, 7 de soukot, 1 de Chavouot). Nous savons que chaque jour possède **24 heures**. Si nous multiplions ces **15 jours** de fêtes par **24 heures** on obtient un total de **360 heures....de fêtes**.

Dans les règles de Cacherout il y a un principe que l'on nomme **« batel be chichim/annulation par un soixantième »**. Si un aliment interdit s'est mélangé à un aliment permis, pour permettre le mélange, il faut que la quantité de l'aliment permis dépasse d'au moins soixante fois celle du mets interdit. On utilisera ce même principe de « batel be chichim », pour pouvoir réparer, ou plutôt annuler la faute du veau d'or.

Pour noyer, oublier, **annuler ces 6 heures**, on devra les confondre dans **une quantité de temps de 60 fois plus grande**. Les **360 heures de fêtes**, seront le temps d'annulation de cette faute, et on comprend mieux la raison pour laquelle, c'est par le mérite des trois fêtes qu'Israël ne pourra pas être anéanti. Toutefois pour devoir annuler cette faute dans un mélange soixante fois plus important, ce mélange devra être de la même nature.

Il est écrit au sujet de la faute du veau d'or : (Chémot 32 :19) **« ce fut quand il approcha du camp et vit le veau, que la colère de Moché s'enflamma, il jeta les tables de ses mains et les brisa au pied de la montagne. »** Le Sforno explique que **ce qui a le plus perturbé Moché Rabénou dans la faute du veau d'or, ce sont les réjouissances et l'allégresse du peuple lors de la faute du veau d'or**. En effet Moché a brisé les tables qu'après avoir vu le peuple danser autour de l'idole.

Le pire dans cette faute, ce n'est pas la construction en soi du veau d'or mais la joie autour de cette idole. **Il faudra donc soixante fois plus de joie, pour pouvoir annuler ces six heures de joie !**

Donc c'est une mitsva d'un même enthousiasme où les Bnei Israël chantent et dansent, qui devra être utilisé pour annuler la faute. C'est l'enthousiasme de la Kédoucha/sainteté qui déracinera l'enthousiasme de la Touma/impureté. C'est cette force d'égale intensité et opposée qui « cachérise » cette faute.

Fêter les Mo'adim/les fêtes, représente la réparation de cette faute. En effet c'est le **« élé élohékha Israël/voici tes dieux Israël... »** (Chémot 32, 4) [écrit au sujet du veau d'or] qui sera annulé par le **« élé hem moadai/ce sont eux (les fêtes) Mes moments fixés »** (Vayikra 23 :2) [écrit au sujet des fêtes]

L'allusion de l'ânesse faite à Bilaâm est la suivante : **tu souhaites anéantir un peuple en invoquant la faute du veau d'or, mais tu ne te rends pas compte que ce même peuple célèbre Mes trois fêtes de pèlerinage qui constituent une réparation de celle-ci.**

Le Chem mi Chemouel nous rapporte au nom de son père le AvnéNézer que **la célébration des trois fêtes symbolise et exprime mieux que toute autre mitsva** la différence entre le service de D.ieu accompli par Israël et celui des autres nations.

Un goy qui souhaiterait une vraie proximité avec D.ieu ne sera pas prêt à sacrifier les plaisirs de ce monde pour obtenir ce bénéfice. Par contre un juif, lui, **sera prêt à laisser de côté toutes ses possessions et occupations pour monter à Yérouchalayim, trois fois par an, en quittant les aises de son foyer, ses biens, ses terres pour accomplir la mitsva de pèlerinage**. Il peut gérer la difficile « logistique » qu'occasionnait cette montée en famille, avec tout le ravitaillement nécessaire et prendre une longue route. **Toutes ces incommodités étaient complètement éclipsées par la seule joie d'accomplir la mitsva.**

C'est ce qui caractérise **la mitsva de la « aliya la réguel »**, la montée des pèlerins à Yéouchalyim, **tous s'y rendaient dans la joie et l'allégresse**, sans chercher à s'en faire dispenser, comme il est dit **« Je me suis réjoui lorsqu'on me dit "allons vers la Maison de D. ! " »** (Téhilim 122, 1)

Bilaâm le déclara plus tard dans ses « bénédictions », que la particularité d'Israël face aux nations, c'est **son empressement à accomplir la volonté de D.ieu**, comme il est dit **« Voici, le peuple se lèvera comme une lionne et comme un lion il se dressera ... »** (Bamidbar 23 ;24). Rachi explique ce verset, **« lorsqu'ils se lèvent, le matin après avoir dormi, ils surmontent leur fatigue avec la force comme un lion pour se hâter "d'attraper" les Mitsvot de se vêtir du talith, réciter le Chéma et mettre les téfilines. »**

Cette joie et cet empressement à accomplir les Mitsvot protègent Israël de toutes malédiction et viennent réparer cette terrible faute de l'idolâtrie du veau d'or. Mais à contrario, ce manque de joie et d'empressement risque, à D. ne plaise, de les exposer aux malédiction comme il est dit : **« Parce que tu n'as pas servi l'Eternel. ton D.ieu avec joie et contentement de cœur »**. (Devarim 28, 47)

En d'autre terme, la force de notre peuple, c'est sa **sim'ha** dans l'accomplissement des mitsvot, plus particulièrement dans celle de la joie des fêtes. Une joie qui met en évidence notre désir et notre engouement d'obéir à la volonté du Créateur.

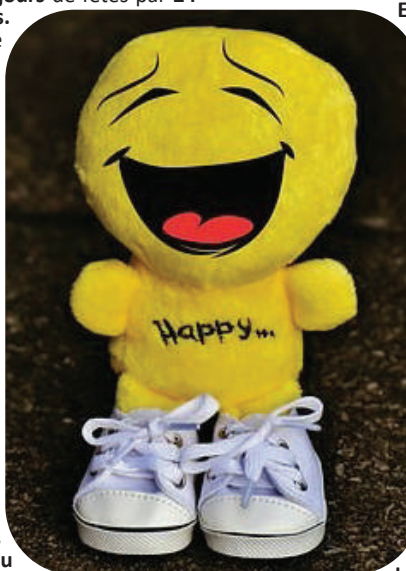
Le Maguid de Douvno explique à travers la métaphore suivante le reflet de la tristesse dans l'accomplissement des Mitsvot : Il y avait dans une ville deux commerces voisins, un de diamants et l'autre de matériaux de construction. Un jour, un livreur entra en peinant dans le magasin de diamants, tenant dans ses mains une boîte visiblement très lourde. Le propriétaire du magasin lui dit alors : **« Tu t'es trompé d'adresse, ta livraison est destinée au magasin voisin. Ceux qui me livrent ne peinent pas, car le diamant est un matériel léger »**. Le Maguid de Douvno nous enseigne par cette allégorie que celui pour qui la spiritualité est « lourde à porter », car il ne ressent aucune joie, ne sert pas Hachem représenté par le diamantaire dans l'allégorie. Le Service divin n'est pas censé nous attrister et il ne doit se réaliser que dans la joie.

Le manque de joie témoigne d'un manque de foi, celui qui sert D.ieu sans joie montre qu'il ne comprend pas le sens de ses actes et ne croit pas en leur utilité! Alors qu'être en état de joie marque notre

gratitude envers Hachem. La joie n'est pas seulement un besoin psychologique ou spirituel, c'est aussi un des principes fondamentaux du service divin, comme le Rambam (Hilkhot Souka 8 ;15) nous dit : **« La Sim'ha que dégage un homme lors de l'accomplissement d'une Mitsva est un service important ; mais tout celui qui l'effectue (la mitsva) sans Sim'ha mérite un châtimement... »**

La Sim'ha n'est donc pas un petit plus dans le service de Hachem, elle n'est pas non plus optionnelle, et son absence causera de terribles malédiction annoncées par la Torah. Une mitsva même accomplie minutieusement, mais sans Sim'ha, demeure incomplète. La Sim'ha ne vient pas embellir la mitsva, elle en constitue une partie intégrante. Elle est la condition sine qua non de la pratique religieuse ; sans elle, on en viendra probablement à abandonner la Torah (que D.ieu préserve).

La joie est un gage de fidélité. Pourquoi ? Parce que le Service dans la joie est le témoignage d'une adhésion intérieure, pleine et entière et vient éloigner toute supposition de veau d'or. On comprend ainsi les paroles prophétiques de l'ânesse « comment penses-tu anéantir une nation (Israël) qui fête dans la joie les trois fêtes de pèlerinage... »



L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com



Pour l'élévation de l'âme de Denise Dina CHICHE bat Elise



Pour l'élévation de l'âme de Albert Abraham CHICHE ben Julie



La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël ben Sim'ha Joëlle Esther bat Denise Dina

La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camolina

La guérison complète et rapide de Jeanine Kouka Ruth Haddad bat Fortuna Mazal parmi les malades de peuple d'Israël

La guérison complète et rapide de Samuel ben Stéphanie Perla Fortunée parmi les malades de peuple d'Israël



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

LE SECRET DE NOTRE PÉRENNITÉ (suite)

Car après avoir été conquis ou expulsés de leurs territoires, ils se sont assimilés aux us et coutumes du nouveau dirigeant, colon, dictateur... et ont disparu tout naturellement. Plus une seule trace de leur existence, si ce n'est dans les musées ou livres d'histoire.

Nous sommes un exemple unique dans les annales de l'histoire du monde ! **Un peuple privé de sa terre et dispersé aux quatre coins du globe terrestre, qui a su garder son identité et ses spécificités, sans avoir été désagrégé par les affres de l'exil.**

Le secret de notre pérennité réside dans la seule chose qui nous est vitale, et qui nous constitue :

Notre Torah, avec l'observance et la pratique de ses Mitsvot.

Comme il est dit « **Israël Vé Orayita Vé Koudcha Berikhou Ekhad** » : **Les Juifs, la Torah et D.ieu sont indivisibles.**

Aussi longtemps que nous conserverons ce principe, alors le peuple Juif n'encourra pas le risque d'être absorbé par les nations du monde.

L'avenir est entre nos mains, la survie de notre peuple et de notre Terre dépendent uniquement de notre volonté à préserver notre identité.

Les héros de notre histoire ne l'ont pas été parce qu'ils étaient de grands guerriers, des grands orateurs, ni des conquérants... mais parce qu'ils étaient tout simplement des hommes de D.ieu, des hommes de Torah, intègres et droits.

Notre richesse n'est pas l'or, ni la gloire, les prix Nobel, les technologies de pointe, les arts ni les modes, tout cela c'est bien pour les autres !

Notre richesse est notre Torah, elle constitue notre identité, notre raison de vivre et d'exister. Elle est la raison d'être même du monde.

Chacun d'entre nous a le pouvoir, et donc le devoir, de faire vivre notre peuple, en se rapprochant de notre Torah et en s'éloignant des nations du monde.

L'assimilation est un terrible danger, nous avons survécu jusque-là mais le danger menace encore, peut-être plus que jamais !

N'oublions pas qu'elle fut la cause de la disparition de millions d'entre nous. **Il faut savoir que si j'agis comme un Juif, en conservant la Torah, Hachem a promis de me bénir et de me faire dominer sur mon frère Essav** comme il écrit (Beréshit 27; 28-29): « Et Il te donnera, Ha-Elokim, de la rosée... des peuples te serviront, et des nations se prosterneront devant toi... ». **Mais si je m'assimile en abandonnant la Torah**, c'est lui qui me dominera, et je perdrai ma bénédiction.

Comme la Torah nous l'annonce clairement (Beréshit 27;22): « *La voix, c'est la voix de Yaakov, et les mains sont les mains de Essav* », ce qui signifie que tant que Yaakov (et nous) fait raisonner la voix de la Torah, alors les actions de Essav (Goyim) seront sans impact. L'histoire nous le prouve, n'oublions rien, et prenons la leçon du passé.

Israël vivra, Israël vaincra, il ne suffit pas de le chanter... ACTION !!!

Chers lecteurs, nous comptons sur votre générosité, pour vous associez à ce grand projet, 1000 exemplaires (ou plus pourquoi pas) de l'ouvrage " Kétorète, essence et sens de l'encens" qui seront distribués gracieusement afin d'offrir au public francophone la possibilité de réécouter la Kétorète avec ferveur et compréhension, et d'y obtenir tous ses bienfaits. C'est un mérite immense de contribuer à la parution d'un livre de Torah. Puissiez-vous mériter d'être des diffuseurs de ce prochain ouvrage. Associez-vous à l'édition de ce livre ! Pour plus d'infos :

<https://www.ovdhm.com/projet-ketorete/>

Rav Mordékhai Bismuth ☎054.841.88.36
mb0548418836@gmail.com



PROJET KETORETE

Objectif: 1000 exemplaires qui seront distribués gracieusement

JE PARTICIPE



Une histoire de Moussar

Nos sages nous racontent...

JE N'AI JAMAIS SU QUI TU ÉTAIS

Il y a quelque temps, alors que je marchai dans la rue, je reconnus un visage qui m'était familier. Cela me plongea des années en arrière. J'étais alors un jeune garçon et étudiait dans un des Talmud Torah connus de Bnei Brak.

Un jour, un de mes camarades arriva à l'école avec un objet fascinant : une montre digitale, gadget assez rare pour l'époque. Afin d'éviter de la casser, il la laissa sur son bureau durant la récréation. À son retour, elle avait disparu. Face à la situation, notre enseignant décida de prendre les choses en main. Il demanda à tous les élèves de rentrer en classe, nous devions tous nous mettre en ligne et fermer les yeux. Il allait procéder à une fouille minutieuse afin de retrouver l'objet perdu.

Mon cœur se mit alors à battre, j'étais en effet le coupable, je n'avais pas pu résister et m'étais emparé de la montre à l'insu de mon camarade. J'attendis le moment où mon maître me démasquerait, imaginant déjà la fureur de mes parents ainsi que la réaction de mon entourage. Je savais que tout le monde me prendrait pour un voleur et que cela porterait atteinte à ma réputation de bon garçon.

Notre enseignant passait chaque enfant au crible, mon tour était proche. Il mit la main dans ma poche et découvrit le précieux objet. À mon grand étonnement, cependant, il continua la fouille jusqu'à vérifier chacun des élèves.

Il demanda à toute la classe de reprendre place, affirmant avoir trouvé la montre dans une des poches d'un enfant. Cet élève était toujours remar-

quable, mais cette fois-ci il s'était fait devancer par son mauvais penchant. Ne faisant plus cas de l'histoire, il continua le cours, comme si de rien était. Étonné de l'allure que prenaient les événements, je m'attendais à être convoqué ou que l'on contacte mes parents, mais les jours passèrent et toute cette histoire fut oubliée.

Cependant, moi, je la gardai en mémoire des dizaines d'années durant. L'attitude de mon maître me marqua tellement que je décidai, depuis ce jour, de m'investir corps et âme dans mon étude afin d'avoir un jour le mérite de lui ressembler. C'est ce que je fis, je réussis ainsi à intégrer une très bonne Yéchiva ketana puis guédola et je suis aujourd'hui un enseignant remarquable.

« Rav, je ne sais pas si vous vous souvenez de moi, mais votre attitude m'a permis de devenir ce que je suis aujourd'hui ». En lui racontant cette histoire, mon maître me regarda attentivement et me dit, sache que jusqu'à ce jour, je n'ai jamais su qui était le garçon qui avait dérobé la montre.

Lorsque je vous ai demandé de tous fermer les yeux, j'en ai fait de même. Je savais qu'en dévoilant l'identité du coupable, mon comportement envers lui serait désormais différent. Je ne voulais pas avoir une mauvaise image de cet enfant. Chaque homme peut parfois faillir et il est dommage en tant qu'éducateur de placer l'individu dans une case et ainsi de diminuer la valeur et le potentiel qui est en lui. A méditer...





"Wort" sur la Paracha

pour toujours avoir quelque chose à dire

« Balak fils de Tzipor a vu » (22,2)

Qu'est-ce qu'il a vu ? Le Zohar explique que Bilam s'opposait à Moché par sa force de la parole, et Balak s'opposait à Aharon par sa force de l'action. A présent que Aharon était décédé, Balak a senti qu'il pouvait attaquer Israël. Et en réalité, il pouvait nuire à Israël par sa propre force, car Aharon n'était plus là face à lui. Cependant, Hachem a déjoué son plan, et dans Sa Bonté, Il lui a mis dans le cœur de faire intervenir Bilam pour cela. Seulement, Bilam ne pouvait pas réussir, car la force de Moché se tenait toujours contre lui. (Sfat Emet)

« Mais D.ieu étant irrité de ce qu'il partait. » (22, 22)

Que signifient les mots « de ce qu'il partait » ? La Guémara raconte (Brakhot 7a) que Rabbi Yéhochooua ben Lévi avait pour voisin un Saducéen l'irritant sans cesse, au point qu'il souhaitait sa mort. Sachant qu'il existe un moment, vers le lever du jour, où la colère règne en maîtresse dans le monde, Rabbi Yéhochooua ben Lévi prévoit d'être alors réveillé afin d'en profiter pour maudire cet homme, malédiction qui s'appliquerait sans doute.



Comment distinguer cet instant ? Il correspond à celui où la crête du coq devient entièrement blanche. Aussi, le Sage prit-il un coq qu'il observa attentivement, dans l'attente de ce moment précis. Mais, lorsque celui-ci arriva, il s'était endormi. A son réveil, il comprit que le Créateur l'avait voulu ainsi, afin que sa malédiction ne puisse pas s'appliquer.

Dans l'ouvrage Hatsadik Rabbi Chlomo, il est expliqué que Bilam, qui désirait maudire le peuple juif, voulut profiter de l'heure où D.ieu se met en colère pour accomplir ce sombre dessein. Il prit alors un coq et attendit le moment opportun. Constatant qu'il commençait à somnoler, il fit les cent pas pour lutter contre le sommeil, ce qui déplut fort au Très-Haut, comme le laisse entendre le verset « Mais D.ieu étant irrité de ce qu'il partait. »

« Ce peuple résidera seul » (23,9)

Le Panim Yafot explique cette bénédiction de la façon suivante: Nos Sages disent que lorsque Hachem juge le monde, Il commence par juger le peuple juif avant les autres nations. En effet, cela est un moyen de juger Israël avant que la Colère Divine ne s'éveille. Car s'Il jugeait d'abord les autres nations, à la vue de leurs fautes, la Colère Divine risquerait de s'éveiller, et quand Il jugera ensuite Israël, Il le fera avec un « fond » de colère. Pour éviter cela, Hachem juge en premier le peuple juif, tant qu'il n'y a pas encore de colère. C'est en ce sens que Bilam dit : « Ce peuple résidera seul », c'est-à-dire que quand ils comparaitront devant Hachem pour être jugés, ils seront encore seuls. Les autres nations ne se seront pas encore présentées, et ils seront alors les premiers à se faire juger, ce qui est une bénédiction. (Panim Yafot)



L'anecdote de la semaine

Rav Moché Bénichou

« Tu ne maudiras point ce peuple » (22-12).

Il y a une centaine d'années, les scientifiques pensaient avoir percé le secret de la création. Ils étaient persuadés qu'il ne leur manquait qu'un petit détail et tout serait dévoilé. Comme ils étaient fiers ! Les découvertes se succédaient rapidement et les étourdissaient ! Ils attendaient impatiemment de tout savoir sur tout !

Depuis, les scientifiques apprirent à être humbles ! Comme ce monstre légendaire qui à chaque tête coupée, sept têtes poussent immédiatement, les scientifiques avancèrent dans leurs recherches sur les merveilles de la création mais comprirent aussi leurs complexités. Ils se rendirent à l'évidence qu'ils étaient encore bien loin d'acquiescer une compréhension complète et générale.

Pour chaque question résolue, deux autres nouvelles questions surgissaient. Au début, la cellule vivante était une énigme, ensuite les scientifiques découvrirent les différentes parties de la cellule vivante. Ils savent aujourd'hui qu'il existe une cellule unique et que notre corps est composé de milliards de cellules. Mais cette composition est plus complexe qu'un navire de guerre moderne... En effet, il est composé de robots moléculaires et d'un centre d'activité indépendant, d'un centre informatique et d'un centre de contrôle. Il y a des rails et des wagons ainsi que des échanges de produits. Ce corps expulse les déchets. Et nous n'avons pas encore parlé de la communication intercellulaire et de leur coopération.

Les actions de D. sont si grandes ! Depuis les systèmes de l'infiniment grand des étoiles dans l'univers dont l'équilibre des forces d'attraction et d'accélération est si parfait jusqu'aux systèmes de l'infiniment petit et la complexité de la cellule et de l'atome.

Dans le temps, quand les médecins ne comprenaient pas l'utilité des amygdales dans la gorge ni de l'appendice dans l'intestin, ils les amputaient sans complexe, tel une annexe inutile. Aujourd'hui, ils sont plus intelligents, bien qu'ils ne soient pas encore parfaits, mais ils comprennent que ces membres ont une fonction dans le système immunitaire. Ils savent qu'il ne faut pas jouer avec les parties de la création, au sujet de laquelle le créateur témoigne dans la torah éternelle "D. examina tout ce qu'il avait fait: c'était éminemment bien" (Béréchit 1-31), la perfection !

Dans notre paracha, nous apprenons qu'un grand miracle se produisit pour le peuple juif: le créateur a miraculeusement empêché Bilaam de maudire, il ne se mit pas en colère tous ces jours-ci afin que Bilaam n'ait pas la possibilité de s'exprimer. Cependant, son mauvais œil eut de l'influence et toutes ses bénédictions furent transformées en malédiction (Sanhédrine 105B).

C'est surprenant: quelle est le pouvoir des malédiction, comment fonctionne le mauvais œil ? Il faut savoir que nous ne pouvons pas tout comprendre !

"Selon les secrets de la création, les pensées de l'homme influencent des forces cachées dans le monde de l'action, et une pensée légère peut détruire des objets solides", écrit le 'Hazon Ich ztsl dans un commentaire sur ce sujet ('Hochen Michpat, Likoutim 66), "au moment où des hommes s'émerveillaient d'une entité réussie, ils la mettent en danger".

Nous ne prétendons pas comprendre, nous ne sommes pas si prétentieux au point d'affirmer que ce que nous ne comprenons pas n'existe pas. Nous reconnaissons que notre cerveau est limité et nous savons que le monde est plus

ATTENTION !! AYIN ARA

complexe que ce que nous sommes capables d'évaluer. Notre perception des merveilles de la création est comparable au chat de l'aiguille par rapport aux portes d'une salle.

Rabbi Na'hman de Breslev ztsl écrit (Likouté Mohar"n 141-193) "Sache que la pensée possède une grande force. Si l'on pense très fort à une chose de ce monde, on peut réussir à la concrétiser".

Ainsi, si l'action de penser est si puissante et si l'action de maudire peut nuire et détruire, on comprend la grandeur de la force d'une pensée positive et la puissance de la bénédiction. En effet, "La récompense est cinq cent fois supérieure à la punition" (Yoma 76A). La force de la prière est très grande ainsi que l'étude de la torah. Les paroles de la michna en témoignent: "Celui qui accomplit une mitsva reçoit des bienfaits, il mérite une longue vie et hérite du monde futur (Kidouchin fin du premier chapitre).

La force de la foi en D. est très puissante ainsi que la force de s'attacher à D. de même, la pensée positive et le regard positif sont très puissants. Comme le dicton suivant est vrai "Pense bien et tout ira bien !"

"Rabbi Elazar affirme éloigne-toi toujours des honneurs afin que tes jours s'allongent" (Sanhédrin 14A, 92A). Le Targoum commente: "Cache-toi dans l'ombre et tu survivras". C'est un enseignement qui vaut de l'or. Que cela signifie-t-il ?

Dans notre paracha, Bilaam a été appelé depuis les montagnes de Kedem pour maudire le peuple d'Israël. D'où provenait sa force ? La Michna (Avot 5-19) dit qu'il portait le "mauvais œil". Afin d'avoir une influence, il demanda à voir le peuple, ne serait-ce même qu'une infime partie, afin de lui jeter le mauvais œil. Que vit-il ? "Que les portes de leurs tentes ne se faisaient pas face", ainsi, il ne parvint pas à leur jeter le mauvais œil.

Nos patriarches se méfiaient beaucoup du mauvais œil. Ils évitaient de se dévoiler et d'étaler leur richesse et leurs biens. Il n'y a pas de doute qu'ils n'auraient pas accepté que le numéro d'immatriculation de leurs voitures révèle l'année de production du véhicule ou bien que l'étiquette de leur vêtement témoigne de leur statut social. Pourquoi attirer l'attention ? Pourquoi attiser le feu ? Pourquoi engendrer de la jalousie et s'attirer le mauvais œil ?

Yaakov avinou enseigna à ses enfants: "Pourquoi vous entre-regarder ?" (Béréchit 42-1), pourquoi vous jalouser ?! Ce n'est pas sain et c'est futile.

La guemara (Tamid 32A) demande: que doit faire l'homme pour vivre ? La guemara répond: il doit se neutraliser. C'est-à-dire, qu'il s'efforce de ne pas se montrer. L'homme doit se dissimuler pour échapper au mauvais œil et aux mauvaises langues, à la jalousie et à la haine. Nombreux sont ceux qui s'y sont brûlés !

Ces affirmations concernent tous les domaines. Le Rav Eliahou ki tov ztsl, auteur du livre "Hatodaah", demande à son fils la chose suivante: "Fais attention à être le deuxième de la classe"... La bénédiction réside dans les choses cachées (Baba métsia 42A). Nous devons apprendre de nos patriarches les voies de l'humilité et de la pudeur ! (Mayane HaChavoua)

Rav Moché BENICHOU



Autour de la table de Shabbat n° 286 Balaq



Je commencerai par une petite note d'humour liée avec l'air du temps...

« Si j'ai un discours raciste contre le peuple du livre ,dans son ensemble , cela se nomme faire de l'antisémitisme, n'est-ce pas? Mais, si je suis raciste uniquement contre une partie de ce peuple, Qu'Hachem leur octroi une grande bénédiction et la longue vie, est-ce que je suis antisémite ou seulement à moitié antisémite » ?!

Culture, culture, vous avez dit culture ?

Notre Paracha est particulièrement intéressante. Il s'agit d'un Roi du Moyen Orient, Balaq, qui a une peur bleue de l'avancée des Bnés Israël dans le désert. En effet, ses proches voisins, la royauté de Sihion et de Hechbon sont tombés dans les mains du peuple à la nuque raide. Donc il demande l'aide du magicien Bilam pour les maudire. Il fait ce savant calcul : si ces deux superpuissances de la région sont tombées devant le peuple juif, il ne fait aucun doute, qu'on n'y peut rien au niveau militaire. Il reste le domaine spirituel : utiliser les forces de la magie noire et des incantations de Bilam, peut-être que cela servira à quelque chose. Bilam, accepte volontiers cette besogne, **moyennant un cachet de plusieurs millions de dollars, tant qu'à faire**, un peu comme tous ces apprentis terroristes en herbe d'Europe et de Chine qui vont prêter mains fortes à l'Iran ou ailleurs. Or, Bilam est connu dans toute la région pour être un homme de très haut niveau spirituel. Il est même mentionné que Bilam avait une connaissance du Créateur, encore plus importante que celle de Moché Rabénou ! La Guémara enseigne qu'il savait, entre autre, la fraction du temps durant laquelle le Saint Créateur se met en « colère ». Donc il voulait tirer profit de cet instant, pour maudire le peuple d'Israël. Seulement les choses ne se sont pas produites, Béni soit Hachem. On le sait, les plans des hommes, ne sont pas forcément ceux qui seront retenus dans le ciel. Mieux encore, toutes ces paroles véhémentes, ces malédictions seront transformées en bénédictions pour toute la communauté juive.

De ce passage sensationnel, on apprendra un principe. Il se peut qu'un homme soit de haute aspiration spirituelle, par exemple il part tous les trois mois en Inde ou il participe, avec les derniers des mohicans à des séances spirituels sous les tipis des indiens d'Amérique, ou les deux fois à la fois, ce qu'on appelle dans la société "ouverte" : " un homme qui fait une recherche intérieure". Et pourtant cela ne l'empêchera pas de faire des actions qui restent à bannir comme par exemple, le fait d'avoir des petits écarts avec sa voisine (mariée) qui fait elle aussi des recherches spirituelles.

Bilam est le parfait exemple de cette recherche et pourtant, cela ne le dérange en aucune façon de faire des actions des plus bestiales et cruelles. Comme on le sait, les versets mentionnent avec beaucoup de finesse qu'il s'était plusieurs fois « marié » avec son ânesse. Donc on apprendra que la culture, l'histoire, la littérature ne sont pas des garde-fous qui évitent à l'homme de faire toutes sortes de dérapages malencontreux.

A l'inverse, la Sainte Thora indique l'antidote. Le Machguiah de la Yéchiva Kfar Hassidim le Tsadiq Rav Eliahou Lopian Zatsal faisait remarquer qu'il existe une Hala'ha particulière (non liée avec la paracha), celle du "Mét Mitsva"/ le mort qui est seul, et sans personne pour s'occuper de son corps. Il s'agit par exemple d'un cadavre qui repose sur le bas-côté de la route en attente d'être enseveli. La Mitsva est que toute la communauté doit s'en occuper et l'enterrer. Il est même enseigné que le Cohen Gadol qui a des prescriptions très strictes de ne pas se rendre impur devra laisser de côté ses prérogatives et devra, s'il n'y a personne d'autre, s'occuper de son enterrement. Demande le Rav Lopian : quelle est la raison de cette loi, pourquoi faut-il tant faire pour un être inerte ? Et de répondre : cela est dû à l'âme du défunt ! Elle ressent l'humiliation de voir son corps jonché à même le sol sans que personne ne s'en préoccupe. Or, **ce corps était un étui** dans lequel l'âme a passé quelques dizaines d'années en sa compagnie sur terre... Donc, à cause de cette mauvaise posture, toute la communauté devra participer à son enterrement au plus vite. Quitte à repousser des interdits divers (comme pour le Cohen, le Nazir etc.). Le Rav Lopian conclut, de ce passage on fera un raisonnement à fortiori. Si déjà pour un cadavre auprès duquel, on doit tout faire afin de diminuer sa honte, alors, à plus forte raison on devra faire attention de ne pas humilier son prochain lorsqu'il est bien vivant alors que son âme, son corps et son esprit ressentent grandement l'humiliation. Et encore plus lorsque cela se déroule en public.

Ne pas jeter, mettre dans la gueniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

Donc la Thora qui est une loi de vie, nous apprend à faire bien attention à son prochain. On devra être attentif de ne pas diminuer son prochain même et surtout s'il fait partie des petites gens ou encore s'il a un profil faible ou chétif. Dans tous les cas, on se rappellera qu'un homme est fait d'une âme et d'un cœur. L'âme d'une personne doit recevoir tous les honneurs car c'est une partie divine. Et en cela, on fera tout le contraire de Bilam et de ses apprentis. A bon entendeur...

L'Admour contre Bilâm

Cette semaine je vous rapporterai une véritable histoire qui s'est déroulée en Amérique dans les années 40. Il s'agit de l'Admour, c'est le nom du Rav dans la communauté Hassidique, de Kopéchinski Zatsal qui habitait New York. Avant les années de la grande tourmente, il réussit à fuir l'Europe et il s'installa dans la grande métropole américaine. Une fois est arrivé dans son Beth Hamidrach un juif Hassid de Pologne appartenant à la Hassidout Gour. Il demanda une entrevue avec le Saint Rabbi. Cet homme était dans tous ses états. En effet, il venait d'arriver en Amérique mais avait laissé toute sa famille, femme et enfants dans la Pologne des années 40 envahie par les allemands. Tous étaient au courant du grand danger qui pesait sur toutes les communautés juives et il venait prendre la bénédiction de l'Admour pour le sauvetage de ses proches. Le Rav écouta attentivement ses doléances et le réconforta par des paroles sur la confiance en D.ieu et sa foi. Or, notre homme n'était pas du tout rassuré pour autant. Il était submergé par l'émotion et les sanglots coulaient abondamment. Le Rav essaya à nouveau de le réconforter, rien n'y faisait. C'est alors que l'Admour reprit le bout de papier sur lequel était écrit les noms de ses enfants et de sa femme, réfléchit puis d'un coup il lui dit : "Tu peux être tranquille, ta famille arrivera prochainement à New York dans les semaines à venir" (d'après une autre version, il lui dit qu'ils arriveraient pour l'allumage de Hanoukka). Cette fois notre Hassid reprit son sourire, il était apaisé par l'engagement du Rav. Il le remercia sincèrement et repartit d'un cœur léger. Et effectivement la parole du Rav se vérifia rapidement. Dans les semaines qui suivirent (et d'après l'autre version ce fut à Hanoukka) sa femme et ses enfants arrivèrent à New York, fera de rapides vérifications pour connaître l'adresse de son mari et toute la famille au grand complet se retrouva chez le père (pour l'allumage) Mazel Tov! Le couple se rendit aussitôt chez l'Admour de Kopéchinski en le remerciant vivement pour tout ce qu'il avait fait. Le Rav dit avec beaucoup d'humilité : "Ne croyez pas que je suis un prophète ni un faiseur de miracles, mais j'ai vu uniquement la peine immense de votre mari, je me suis dit qu'il n'y avait qu'un seul moyen pour le consoler : de lui dire que très prochainement vous alliez arriver. Et depuis ce jour, je n'ai fait que de prier Dieu afin qu'Il exauce mes prières! Je suppliais Hachem, qu'il ne sorte pas de Hilloul Hachem, désacralisation du Nom

Divin, s'il arrivait le pire. Qu'on ne dise pas qu'un Rav d'Israël a donné son engagement et la famille n'est jamais arrivée ! C'est-à-dire que le Rav Kopéchinski a fait dépendre ce sauvetage par ses sincères prières et non à cause de son niveau de droiture et de Thora.

Et dans les faits, pendant que le Rav avait donné son assurance au père de famille, la mère restée en Pologne faisait des pieds et des mains pour obtenir des passeports. Or, tous ses efforts tombaient à l'eau. Jusqu'au moment où un passeur est venu les rejoindre en leur remettant d'une manière toute miraculeuse des pièces d'identités avec des noms polonais pour toute la famille. Et de cette manière incroyable la famille a pu fuir les griffes des nazis et arriver saine et sauve à New York...

Cette Histoire véridique vient nous mettre en exergue une chose. C'est que les vrais dirigeants du Clall Israël sont prêts à tout, et à mettre en jeu leur renom afin de diminuer la peine et l'affliction d'un membre de la communauté. Tout le contraire de Bilam et de tous ceux qui lui ressemblent, qui a choisi d'une manière délibérée de faire du mal à tout un peuple sans aucun motif. Donc à nous de choisir dans la vie : être des petits Bilam, et par la même occasion **blâmable**, en faisant régner la terreur à son bureau, à la maison ou auprès de ses enfants, ou faire comme le Tsadiq Rabbi Kopéchinski, que son mérite nous protège, et on fera régner une bonne atmosphère au bureau, dans la maison et auprès de son épouse? Qu'en dites-vous **mes très chers lecteurs?**

Coin Hala'ha : ce dimanche tombe le jour du jeûne du 17 Tamouz. C'est un jeûne décrété par les prophètes. Toute la communauté doit jeûner depuis l'aube jusqu'à la tombée de la nuit. Seulement pour les femmes qui allaitent ou sont enceintes, dans le cas où elles ont des difficultés pour jeûner, elles seront exemptées. Idem pour les malades qui sont alités. Pour les garçons de moins de 13 ans, et les filles de moins de 12 ans : ils ne feront pas le jeûne. Seulement le Michna Broura indique qu'on évitera de donner des friandises; uniquement des repas simples.

Le jour du jeûne, il est interdit de manger et de boire. Cependant, on pourra se laver, se oindre (des onctions) porter des chaussures en cuir ainsi que faire la Mitsva avec sa femme.

Shabbat Chalom et qu'on entende de bonnes nouvelles de Tsion... A la semaine prochaine Si D.ieu Le Veut

David GOLD Sofer écriture ashkénaze et écriture sépharade

Prendre contact tél:00972 55 677 87 47 ou à l'adresse mail 9094412g@gmail.com

Celui/celle qui veut avoir une part dans l'édition du 2° tome de "Au cours de la Paracha" peut prendre contact avec notre mail .

Ne pas jeter, mettre dans la gueniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora



sous la direction
du Rav **Israël
Abargel Chlita**

Haméir Laarets

- Apprendre le meilleur du Judaïsme -

Paracha Balak
5781

|108|

Parole du Rav



Sachez que ce que supporte notre peuple aujourd'hui se nomme : "les douleurs de l'enfantement du Machiah". La prière centrale que nous devons faire est : Hachem sauve nous des douleurs de l'enfantement du Machiah ! C'est la prière qui doit être la plus importante que toutes les autres. Il ne faut pas se laisser perturber par les infos et par toutes ces stupidités. En quelques secondes viendra Machiah et tout cela ressemblera juste à une légère histoire !

A la seconde où le saint Machiah se dévoilera, qu'on ne se fasse pas accuser pour une sottise, un déshonneur, une parole déplacée, pour de l'oisiveté, pour une affaire louche... Nous devons être à chaque seconde très prudent ! Le bébé est dans le conduit depuis longtemps. Aujourd'hui, c'est vraiment un travail de jours, d'heures, de peu de temps... Personne n'est prophète, nous ne savons rien, mais les souffrances qu'endure notre peuple, arrivent juste avant l'enfantement du Machiah ! Que doit faire un homme pour y échapper : Qu'il étudie la Torah et fasse des actes de bonté.

Alakha & Comportement



Une personne qui ne parvient pas à se concentrer avec un esprit clair pour faire son examen de conscience, sera incapable de corriger ses traits de caractère indésirables tels que la colère, l'orgueil, la tromperie, la légèreté, la vengeance, la rancune, etc. Son esprit est toujours dans un état de panique, la laissant confuse. Lorsqu'elle est confrontée à une situation de test, elle est plus susceptible de céder que de résister à la tentation. C'est ce que rapporte Reich Lakich dans la Guémara Sota 3a : une personne ne pêchera que si elle est vaincue par un esprit de folie. L'esprit de folie est un état d'esprit désorganisé, qui est la source de la chute d'une personne, qu'Hachem nous en préserve.)

Quand une personne s'habitue, de temps en temps, à s'isoler et à contempler sa position spirituelle dans la vie, elle atténue l'ampleur de sa concentration dans les activités matérielles.

(Hélev Aarets chap 7 - loi 4 page 394)

La sainteté de Yaacov Avinou de mémoire bénie



Dans la paracha de la semaine, la Torah nous raconte que lorsque Bilam le mécréant était en chemin pour rencontrer Balak et maudire le peuple d'Israël, Akadoch Barouh Ouh envoya un ange armé d'une épée dans la main afin de l'empêcher de nuire. Lorsque l'ânesse que Bilam montait vit l'ange, elle dévia de son chemin vers un champ et Bilam la frappa pour la remettre sur le droit chemin. Après cela, ils empruntèrent un chemin étroit entouré de chaque côté d'une barrière de pierres. L'ange vint encore une fois se placer sur leur chemin et lorsque l'ânesse l'aperçut, elle s'écarta sur le côté et compressa le pied de Bilam contre le mur et encore une fois il la frappa. Puis, ils avancèrent vers un chemin encore plus étroit où il n'y avait pas la possibilité ni de dévier sur la droite ou sur la gauche. L'ange d'Hachem apparut encore une fois en face d'eux et cette fois, l'ânesse s'arrêta, sans nulle part où aller, elle s'accroupit et compressa les pieds de Bilam sous son poids, encore une fois Bilam la frappa. C'est alors qu'Hachem ouvrit la bouche de l'ânesse comme il est écrit : «Que t'ai-je fait, pour que tu m'aies frappée ainsi à trois reprises ?» (Bamidbar 22.28)

Rachi explique quand le verset indique "trois fois", le terme "Régalime" est utilisé au lieu du terme traditionnel "Péamime". Le terme "Régalime" est en général associé aux trois grandes fêtes de pèlerinage: Pessah,

Chavouot et Souccot; faisant ainsi allusion à l'idée que Bilam sera incapable de nuire aux enfants d'Israël en vertu de leurs mérites pour célébrer ces trois "Régalime". Nous pouvons acquérir une compréhension plus profonde derrière le raisonnement de Rachi en rapportant les paroles du Tour au nom de son frère Rav Yéoudah : Les trois grandes fêtes correspondent aux trois saints patriarches : Avraham, Itshak et Yaacov.

La fête de Pessah correspond à Avraham Avinou, comme il est écrit : «Vite, prends trois mesures de farine de pur froment, pétris-la et fais-en des gâteaux» (Béréchit 18.6). Cette interaction entre Avraham Avinou et les trois anges eut lieu à Pessah, alors Avraham ordonna à Sarah Iménou de cuire des Matotes. La fête de Chavouot correspond à Itshak Avinou, car le son du Chofar entendu le jour du don de la Torah a été effectué avec la corne gauche du bœlier qui a été sacrifié à la place de Itshak lors de la Akéda. La fête de Souccot se rapporte à Yaacov Avinou, comme il est écrit : «pour son bétail il fit des enclos: c'est pourquoi on appela cet endroit Souccot» (Béréchit 33.17). Après cela, nous pouvons expliquer que l'ânesse a dit à Bilam le mécréant que ses malédictions contre le peuple d'Israël ne tiendraient pas parce qu'ils célèbrent les trois fêtes de Pessah, Chavouot et Souccot, suscitant ainsi le mérite des trois patriarches; Avraham, Itshak et Yaacov

Photo de la semaine



Citation Hassidique



"Hachem fait de grandes choses. Ne craignez plus les bêtes des champs, car déjà reverdissent les pâturages du désert, déjà les arbres portent leurs fruits, le figuier et la vigne donnent leurs richesses.

Et vous, fils de Tsion, réjouissez-vous, délectez-vous en Hachem, car il vous donne la pluie d'automne d'une manière bienfaisante, il fait tomber pour vous en premier les pluies d'automne et du printemps. Et les granges regorgeront de blé, les cuves déborderont de vin et d'huile...Et jamais plus mon peuple n'aura plus à rougir."

Yoël Chapitre 2

pour protéger leurs enfants. Le Midrach Tanhouma indique (Balak lettre 8) que le peuple d'Israël fut protégé surtout par le mérite de Yaacov Avinou. Lorsque l'ange apparut pour la première fois, l'ânesse

put se faufiler dans le champ à gauche et à droite, faisant allusion aux autres enfants d'Avraham, Ichmaël et les enfants de Kétoura. Lors de la seconde apparition de l'ange, l'ânesse ne fit une embardée que d'un côté, se référant à Essav, l'autre fils d'Itshak. Cependant, la troisième fois que l'ânesse vit l'ange, elle s'accroupit et ne se tourna pas vers le côté, parce qu'aucun des enfants de Yaacov Avinou n'était imparfait, ils étaient tous justes. La référence du verset à **במקום צר** - le chemin étroit, est Yaacov Avinou, comme il est écrit dans le verset : «et Yaacov avait peur, **וַיִּצֹר**, et il était en détresse»(Béréchit 32.8).

Si la protection du peuple juif était exclusivement dépendante du mérite d'Avraham et d'Itshak Avinou, Bilam le racha aurait pu maudire, qu'Hachem nous en préserve, parce qu'il aurait pu s'emparer d'un vestige de Klipah restant de leur progéniture et procéder aux malédictions à partir de ce maillon faible. Cependant, face à la vertu de Yaacov Avinou, la puissance du mal chez Bilam fut bloquée et n'eut aucun moyen de réussir. Tous ses enfants étaient justes et il n'y avait pas d'ouverture possible pour prendre possession de la Klipah. Pour cette raison, Yaacov correspond à la fête de Souccot, une fête qui représente une perfection de l'unification céleste et de l'homme. Soucca a la même valeur numérique que les deux noms d'Hachem, Avaya et Ad.onaï. De même, la sainteté de Yaacov Avinou et de ses enfants faisait écho à la perfection de ces noms.

Ce qui précède est la clé pour comprendre la suite de l'histoire. Quand Bilam dit à Balak : «Construis-moi sept autels et prépare-moi sept taureaux et sept béliers»(Bamidbar 23.1). On remarque que Bilam demande à Balak de préparer seulement des taureaux et des béliers, mais ne demande pas de moutons. La raison de cela se trouve là où la Torah nous ordonne d'apporter des taureaux, des béliers et des moutons pour les sacrifices des "Régimes" (voir Bamidbar 28.18). Rachi explique au nom de Rabbi Moché Adarchane : «Taureaux, correspond à Avraham, comme il est écrit : «Et au bétail a couru Avraham», pour nourrir les trois anges qui lui ont rendu visite (Béréchit 18.7). Le Bélier symbolise le bélier sacrifié à la place d'Itshak (voir Béréchit 22.13). Les agneaux, correspondent à Yaakov,

comme il est écrit : «Yaacov sépara les moutons»(Béréchit 30.40).

Bilam le racha savait qu'il n'avait aucune chance de surmonter le mérite de Yaacov Avinou. Par conséquent, il n'a même pas essayé d'apporter des moutons et a seulement apporté des taureaux et des béliers, parce qu'il essayait d'attraper les vestiges de Klipah qu'il pourrait trouver chez les descendants d'Avraham et Itshak alors qu'il savait qu'il n'avait aucune emprise sur la sainteté de Yaacov Avinou. Malgré tous ses efforts, il n'a pas réussi. Le mérite de Yaacov Avinou était

extrêmement fort, réussissant à protéger la nation d'Israël de toute malédiction diabolique.

Pour cette raison, nous pouvons constater que lorsque Bilam a fini par bénir le peuple juif au lieu de le maudire, beaucoup de ses bénédictions se réfèrent aux noms Yaacov et d'Israël. Par exemple : «Qui peut compter la poussière de Yaacov, nombrer la multitude d'Israël?»(Bamidbar 23.10), «il ne voit pas d'iniquité en Yaacov et ne voit point de mal en Israël»(ibid. 21), «Quelles sont belles tes tentes ô Yaacov, tes demeures, Israël !»(ibid. 2.5). Bilam comprenait que le peuple d'Israël était béni en vertu de la perfection et de la justice de Yaacov Avinou et c'est la raison pour laquelle il fut incapable de les maudire ou de leur nuire. Nous devons apprendre d'ici combien une personne doit travailler pour perfectionner sa sainteté. Dirigeons toutes nos forces vers l'éducation de nos enfants afin qu'ils suivent le chemin de la Torah, sans laisser de place au mal. Quand une personne maintient sa sainteté et celle de ses enfants, la Klipah n'aura aucun moyen d'entrer. Le travail le plus important est sous entendu dans le verset : «Il ne voit pas d'iniquité en Yaacov et ne voit point de mal en Israël»(Bamidbar 23.21) Le premier terme

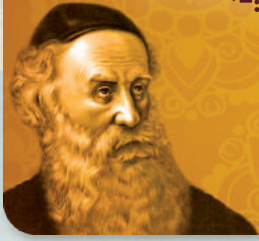
"Ne jamais laisser une faille dans la sainte chaîne du peuple d'Israël"

employé est **און** - le mal, qui signifie pensée incorrecte et le second terme employé est **עמל** - la transgression, la parole incorrecte.

C'est à dire qu'un homme doit s'efforcer de perfectionner ses pensées. En d'autres termes, il doit occuper son esprit avec des questions de sainteté. Il est également essentiel qu'une personne garde sa bouche et s'abstienne de dire des commérages, de la médisance et des paroles grossières. De cette façon, elle atteindra un niveau de perfection dans son service divin, alors la dernière moitié du verset se réalisera : «Hachem, son Dieu est avec lui, et l'amitié d'un roi le protège». La présence divine protège de tout mal et permet à la personne d'être aimée d'Hachem Itbarah.

Extrait tiré du livre : Imré Noam - Sefer Bamidbar - Paracha Balak, Maamar 5 du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal

”בִּי קָדוֹב אֱלֹהֵי דַּדְּךָ מֵאֵל בְּכִיךָ וּבְלִבְךָ לִפְנֵי שָׂדֵי”



Connaître la Hassidout



La téchouva est la clé du changement

Seul Akadoch Barouh Ouh dans sa grandeur sait peser la perte d'une mitsva contre sa récompense. Parfois, une seule mitsva est égale à beaucoup de péchés, comme il est dit au sujet d'Aviah, le fils de Yéroboam : «seul de la maison de Yéroboam, il aura une sépulture, parce qu'Hachem, D.ieu d'Israël, a trouvé en lui une bonne action»(Rois 1-14.13). Parfois, un péché est égal à beaucoup de mitsvotes, comme il est écrit: «mais un seul pécheur gâte beaucoup de bien»(Koélet 9.18). C'est Hachem lui seul qui pèse les mitsvotes comme il; est écrit : «Elle n'a garde de fouler le chemin de la vie; ses sentiers sont mouvants, tu ne t'en douteras pas»(Michlé 5.6). Puisque nous n'avons pas la capacité d'établir l'évaluation d'une mitsva dans ce monde, nous ne pouvons donc pas être laxistes dans aucune des mitsvotes, car parfois une mitsva simple vaut beaucoup et parfois une grande mitsva vaut moins aux yeux du ciel.

Rabbénou Yona rapporte dans son livre Chaaré Téchouva (Chaar 3.23): On ne doit jamais regarder la taille de la mitsva, mais plutôt qui nous a ordonné de l'accomplir. Hachem Itbarah est celui qui nous a ordonné de l'accomplir, donc, il ne devrait pas exister de distinction entre une grande et une petite mitsva. Ne refusez jamais d'accomplir une mitsva qui se présente à vous. Un homme qui a une résistance interne, démontre qu'il a un cœur mais pas de cerveau. Il est écrit dans la Guémara (Bérahot 34a) : Le refus est bon à petite dose, mais trop il devient dur. Le refus est comparé au sel, une petite quantité aide le plat, à l'améliorer, mais en trop grande quantité, il ruine le plat. Par conséquent, il faut toujours faire attention de ne

pas repousser les mitsvotes. Lorsque vous avez l'opportunité de faire une mitsva, réalisez la avec beaucoup de considération.

Le Baal Atanya nous dit, qu'il est



strictement impossible, que le Bénoni dont nous parlons ici soit le même Bénoni rapporté dans le Rambam. Si oui, comment Rava s'est-il trompé en se faisant appeler Bénoni ? Nous savons (Baba Métsia 86a), que la Torah n'a jamais cessé de l'habiter, qu'il n'a jamais cessé d'étudier la Torah, que même l'ange de la mort n'a pu le saisir parce qu'il apprenait la Torah tout le temps. Ce n'est que lorsqu'il l'a empêché d'apprendre la Torah qu'il a pu prendre son âme. Comment a-t-il pu se tromper, étant un si grand homme et qu'il a pu laisser penser qu'il était à moitié pécheur selon la définition du Bénoni, qu'Hachem préserve !

Un Bénoni n'est pas quelqu'un qui est à moitié pécheur. Quand un homme pêche, par exemple, quand il est allé dormir sans prier Arvit, ou qu'il a intentionnellement regardé quelque chose d'interdit; ou qu'il a serré la main à une femme, il est appelé racha complet et non pas un Bénoni. [Si ensuite il s'est repenti, il est considéré comme juste parfait] Comme expliqué (Kidouchin 49b) : Quelqu'un qui dit à une femme: «Tu m'es consacrée à la condition que je

sois un tsadik». Même si c'est un racha complet, elle est consacrée, car peut-être qu'il a fait téchouva à cet instant là dans son esprit. La femme dans son innocence a cru qu'il était tsadik. Cependant, immédiatement après leur

mariage, il est devenu clair pour elle qu'il a menti, il n'y a pas un seul péché qu'il n'ait pas commis et est toujours impliqué dans toutes ces mauvaises choses. Elle prétend que le mariage n'est jamais entré en vigueur, puisqu'il l'a trompée. Il prétend qu'au moment où ils étaient sous la Houppa, il avait des pensées de téchouva et qu'après seulement il est retourné à son mauvais penchant. Si

c'est ainsi, pendant ses fiançailles, il était tsadik. C'est ainsi que le Rambam tranche la alakha (loi du mariage 8.5) qu'elle est dans le doute au moins fiancée.

De même dans les lois des témoins, il y a une loi qui interdit de prendre un témoin mécréant pour témoigner dans un tribunal toranique. Par conséquent, un homme qui n'est pas un tsadik, est indigne de témoigner, que ce soit pour un mariage ou quoi que ce soit d'autre. Cependant, s'il fait téchouva à ce moment précis, il est maintenant autorisé à être un témoin selon la Torah, il n'y a pas besoin d'attendre qu'il le prouve dans la pratique. Une fois qu'il a accepté sur lui-même d'arrêter de pécher, on peut déjà l'accepter comme témoin. Par conséquent, un homme ne doit pas abandonner l'espoir de faire téchouva. La téchouva est une chose facile, l'abandon réel du péché lui retire le statut de racha. Il aura encore besoin d'avancer, pas de stagner au même endroit, il doit prendre sur lui une résolution pour l'avenir, le regret et la confession. L'abandon réel du péché est déjà pour lui un immense pas.

// suite la semaine prochaine //

Extrait tiré du livre : Bétsour Yaroum enseignement sur le Tanya- Chapitre 1
du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal



Horaires de Chabbat

	Entrée	sortie
Paris	21:40	23:04
Lyon	21:16	22:34
Marseille	21:04	22:18
Nice	20:58	22:12
Miami	19:57	20:55
Montréal	20:29	21:45
Jérusalem	19:34	20:24
Ashdod	19:30	20:34
Netanya	19:31	20:33
Tel Aviv-Jaffa	19:31	20:19

Hiloulotes:

- 17 Tamouz: Rabbi Yéoudah de Tolitola
 18 Tamouz: Rabbi Massoud Réphaël
 19 Tamouz: Rabbi Avraham Lévy Péttel
 20 Tamouz: Rabbi Avraham Haïm Naét
 21 Tamouz: Rabbi Chlomo Sémama
 22 Tamouz: Rabbi Réphaël Moché Elbaz
 23 Tamouz: Rabbi Moché Cordovéro

NOUVEAU:



Cours hebdomadaire en hébreu du Rav Israël Chlita

- Tous les lundis à 20:00
- Synagogue "Ekhal Bné Eder" 1 rue Egoz, Marina - Ashdod
- En direct streaming

Renseignements :
054.94.39.394

Histoire de Tsadikimes

Le 12 septembre 1895 est né à Rissani, au Maroc, Rabbi Itshak Abouhassera surnommé plus tard Baba Haki. Il est le petit fils de l'illustre Abir Yaacov et le frère du saint Baba Salé. Dès son plus jeune âge il fait montre d'un don exceptionnel pour toutes les facettes de la Torah. Après la mort de son frère aîné Rabbi David, tué par des antisémites, il quitta la ville avec son frère Baba Salé et s'installèrent à Bodniv, où Baba Haki fut nommé leader de la communauté, à l'âge de 25 ans.

En 1948 il quitta le Maroc pour s'installer en Israël où il deviendra le grand rabbin de Ramlé.

Un jour, un des voisins de Baba Haki décéda et ce dernier décida d'aller présenter ses condoléances à la famille. En arrivant Baba Haki découvrit que toute la famille respectait les usages de deuil en étant assis par terre, mais que l'aîné de la famille qui était arrivé de France, était quant à lui rasé et assis sur une chaise comme si de rien n'était. Après avoir consolé la famille, Baba Haki alla s'asseoir prêt du fils récalcitrant et engagea la conversation avec lui sans lui faire aucune réflexion par rapport aux coutumes du deuil. Avant de prendre congé de la famille, Baba Haki invita l'aîné à dîner chez lui. Touché par cette marque de respect immense l'homme ne put qu'accepter même s'il était éloigné du judaïsme.

Le soir venu il arriva avec son épouse chez le Rav qui les reçut avec tous les honneurs. Un magnifique repas fut servi et Baba Haki mit son invité à l'aise rapidement. Au cours du repas, Baba Haki commença à s'intéresser à leur vie en France puis commença subtilement à poser des questions en rapport avec le judaïsme. Il posa des questions en rapport avec le chabbat, la cachérou, la pureté familiale, la synagogue, etc. A chaque fois l'homme trouvait une excuse telle que : «Le chabbat est le jour où notre chiffre d'affaires est le plus important, il n'y a pas de magasin caché pour faire les courses dans notre quartier, la pureté familiale à quoi cela sert, la synagogue on y va pour Kippour...» En entendant les réponses de son invité et sachant qu'il était en Israël pour le deuil de son père, Baba Haki comprit que ce n'était pas le moment de lui parler de tchéouva.

Avant de quitter ses invités, Baba Haki bénit le couple et leur famille et leur souhaita bon retour en France. Très étonné, l'homme demanda au Rav s'il n'avait rien à lui dire de particulier, car

un grand Rav tel que lui, n'aurait pas invité un homme comme lui sans raison. A cet instant Baba Haki saisit l'opportunité et demanda à son hôte s'il était prêt à accepter une petite mitsva à la mémoire de son défunt père, en promettant de la respecter coûte que coûte et lui demanda de faire nétilat yadaïme avant de manger. L'homme ayant eu peur d'être obligé de devenir «rabbin» fut soulagé et promit de faire nétilat yadaïme avant de manger. Une semaine plus tard, ils rentrèrent à Paris.



Dans l'avion, lorsqu'on servit le repas, l'homme se souvint de sa promesse et alla se laver les mains. En revenant à sa place il regarda son repas et fut

extrêmement dérangé de consommer un plat non caché alors qu'il avait fait nétilat yadaïme et ne toucha pas à son plat. En arrivant chez eux, le même scénario se reproduisit ! Agacée, son épouse ne comprenait pas pourquoi il ne mangeait plus ! Il lui avoua alors la promesse faite à Baba Haki et qu'il se devait d'être cohérent. Après une grande discussion avec tous les membres de la famille, ils décidèrent de cachériser leur cuisine et de respecter scrupuleusement la cachérou. Petit à petit une mitsva entraînant une autre mitsva, cette famille devint complètement respectueuse de la Torah et des mitsvot. Un jour cet homme revint en Israël et demanda à Baba Haki comment il avait eu l'idée de lui faire faire tchéouva de cette façon. Baba Haki lui répondit : «Il est écrit dans la Torah sanctifiez-vous et vous serez saints. Ce verset fait référence à nétilat yadaïme. Cette mitsva possède la capacité d'influencer la personne qui la réalise. Lorsque j'ai vu que vous n'étiez pas en mesure de vous rapprocher de la Torah, j'ai eu l'idée de vous demander d'accomplir cette mitsva qui paraît extrêmement simple mais qui rapproche de la Torah ! »

En 1970, un soir quelque temps après l'installation de Baba Salé à Netivot Baba Haki vint lui rendre visite. Après la séouda, il décida de rentrer chez lui car il devait s'occuper d'un certain nombre de choses tôt le matin et préférait rentrer à Ramlé le soir même. Il eut un accident de voiture sur la route du retour, fut gravement blessé et rendit son âme pure au créateur cette nuit-là. Il fut enterré le lendemain dans le cimetière de Ramlé, plus de 20 000 fidèles ainsi que le président d'Israël de l'époque Salman Shazar assistèrent à son enterrement.



Pour recevoir le feuillet ou dédicacer un numéro contactez-nous :
+972-54-943-9394

Distribué Gratuitement. Merci de le déposer à la guéniza

Bet Amidrach Haméïr Laarets

Tel: 08-374-0200 • Fax: 077-223-1130

www.hameir-laarets.org.il/fr | office@hameir-laarets.org.il

En vertu de l'article 46 possibilité de remboursements d'impôt sur les dons



[hameir laarets](https://www.facebook.com/hameir_laarets)



054-943-9394



[Un moment de lumière](https://www.youtube.com/channel/UC...)

Le Chabbat de Rabbi Na'hman de Breslev

Etude sur la paracha 'Balaq 5781

רק גלף בתמימות ויבקש מהשם יתברך שיצורו לצאת מפחיתת מדרגתו ויוזכה לקדש את עצמו בראוי, ורק בשביל זה ישתמש ויתאמץ בגדל כח הבחירה שיש לו, וירבה לדבר בזה דבורים קדושים לפני השם יתברך, וכל כונתו יהיה כדי שיזכה על-ידי זה להכניע ולשבר הרע שלו לנמרי, כדי לשוב אל השם יתברך באמת.

L'individu ne devra se comporter qu'avec intégrité, et rechercher auprès de l'Eternel l'aide pour abandonner sa petitesse et mériter un niveau de sanctification convenable, utilisant son libre-arbitre uniquement dans ce but, abondant en saintes paroles devant D.ieu, sa seule intention étant de mériter par cela de repousser et briser totalement le mal qui l'habite, et revenir véritablement vers l'Eternel béni-soit-Il.

ההפוך מדעת בלעם הרשע וחבריו ותלמידיו, שהם חזקים מאד בתקף הרע והטמאה שלהם ואינם רוצים להשפיל את עצמם נגד הקדושה, אדרבה הם רוצים להמשיך אינה בחינת רוח דלעלא מהקדושה למקום הטמא, הם ושלום, להמשיך בחינת רוח נבואה, בחינת מראות וחזיונות למקום, להגביר על-ידי זה ביותר הם ושלום הרע על הטוב,

Cela décrit un état d'esprit totalement inverse à celui de Bileâm le méchant, ses compagnons et ses élèves, si forts dans l'iniquité et l'impureté. Opposants tenaces de la sainteté, ils désirent au contraire attirer jusqu'à leur fief d'impureté, une sorte d'esprit supérieur rattaché au saint, ce qui correspondrait à des visions et apparitions, afin de renforcer par cela la force du mal sur le bien, et se faire plus grand, car le mal est plus fort que le bien, et le mal est plus grand que le bien.

והעקר על-ידי הדבור, כי הדבור יש לו כח גדול, הן בקדושה או להפוך חס ושלום, וכעין שאמרו רבותינו ז"ל: אף אנו נבוא עליהם באדם שכחו בפיו, כי הבחירה יש לה כח גדול, כנזכר לעיל וכמבאר בפנים.

En utilisant essentiellement la parole, qui possède un terrible pouvoir, dans le sainteté ou son contraire, à D.ieu ne plaise, comme nous l'ont enseigné nos maîtres: "(Balaq - roi de Moav déclare:) nous aussi nous viendrons les combattre avec quelqu'un dont la force est dans la parole, car le libre-arbitre renferme une force prodigieuse, comme vu plus-haut.

ורשעים באלו, שכונתם להרע, בודאי יהיה אחריתם להכרית; Et des méchants de cette espèce, dont la seule intention est de nuire, leur fin aboutira certainement au retranchement et à disparaître pour toujours;

אבל איש הישראלי, שכונתו לטובה, שמפיר את מקומו וישפלות מדרגתו, ואף על-פירי הוא מתגבר גם בעמק נפילתו לדבר דבורים קדושים הרבה מתורה ותפלה והתבודדות וכו', וכל כונתו לטובה, בכדי שיזכה לצאת מהרע שלו ולשוב אל השם באמת.

לְכֹדֵנָא אֶרְהִי ... (במדבר כב, ו')

Viens-donc me maudire ce peuple ...

(nombres 22,6)

שם יתברך נתן כח כל-כך להבחירה, עד שיש כח להאדם להמשיך הרוח דלעלא ברצונו דרך הקדושה, או להפוך חס ושלום, עד שיש כח להאדם שהוא רחוק מהקדושה בתכלית הרחוק, ואף על-פירי על-ידי כח בחירתו יש לו כח להמשיך עליו אינה בחינה מהרוח דלעלא, עד שיהיה נדמה לו שיש לו רוח הקדש ורוחה חזיונות ומראות אמתיות, כי המחשבה יש לה תקף גדול.

L'Eternel béni-soit-Il a placé une telle force dans le libre-arbitre, au point que l'homme se retrouve avec le pouvoir d'attirer et contrôler l'esprit d'en-haut, selon son désir, vers la Sainteté, ou le contraire, à D.ieu ne plaise; si bien que l'homme - même loin de la sainteté, possède tout de même, et par l'intermédiaire du libre-arbitre, le pouvoir d'attirer ce qui correspond à une sorte d'esprit supérieur, jusqu'à sembler posséder un esprit prophétique, avoir des visions et des apparitions, car la pensée recèle une grande puissance.

ומי לנו משקין ומתעב יותר מבלעם הרשע, ומה שמו אף על-פירי הנהגה ברשעתו כל-כך נגד הקדושה, עד שהמשיך עליו מראות וחזיונות נוראות, עד שאמרו רבותינו ז"ל: אבל באמות העולם קם, ומנו? בלעם.

Et qui connaissons-nous de plus abject et de plus vicieux que Bileâm le méchant, son nom soit effacé, qui, malgré tout, s'acharna dans sa mécréance contre la sainteté, jusqu'à percevoir des visions divinatrices, au point que nos maîtres déclarèrent à son sujet: "au sein d'Israël, personne n'égalait Moché dans la prophétie, mais parmi les nations, il y eut quelqu'un, qui? Bileâm".

על-כן צריך האדם לזהר מאד, שכל-זמן שמרגיש בעצמו שאינו קדוש בראוי בשלמות, או יכניע ויבטל עצמו נגד הקדושה בשלמות, ולא ירצה לילך בגדולות ובנפלאות ממנו;

C'est pourquoi l'homme devra-t-il prendre garde. Tant qu'il ne semble pas avoir accédé à un degré de sainteté suffisant, il devra repousser son aspiration, s'annulant pour une sainteté parfaite, et refuser un comportement de grandeur qui ne lui sied pas;

כי אם ירצה או להמשיך על עצמו מראות וחזיונות, יוכל לקלקל יותר ויותר, כאשר נכשלו בזה רבים מאד,

Car s'il voulait s'attirer des visions ou des divinations, il risquerait alors de nuire encore et davantage, comme c'est le cas pour tant de personnes qui ont chuté,



כי זה ידוע שעקר אחיות הסטרא-אחרא, שהוא מחלקת דסטרא-אחרא, הוא ממחלקת שבין ישראל בעצמן, בשיש חס ושלום ביניהם מחלקת, ומסתכל כל אחד על חברו לרעה מחמת האמת שלו, כי כפי דעתו אין טוב בעיניו האמת של חברו, שעל-ידיה כל רבוי המחלקת שבעולם, ומשם אחיות הסטרא-אחרא להכניס עין רעה ולהזיק, חס ושלום.

Pourquoi? Il est connu que le mal se saisit de l'homme par l'intermédiaire de la dispute, la querelle au sein-même d'Israël, lorsque la controverse s'installe parmi eux, que chacun observe son prochain, lui souhaitant du mal, car il réprouve les chemins de vérité d'autrui, qu'il considère comme invalides. C'est cette attitude qui multiplie et développe la querelle dans le monde, permettant au mal d'introduire le mauvais œil et les nuisances, D.ieu préserve. וזה בחינת מה שאסרו רבותינו ו"ל לעשות חלון או פתח בנגד חלונו או פתחו של חברו, כי האמת הפשוט של רב בני-אדם אינו ברור ונדון כל-כך עד שיהיה מאיר בעצמו, רק שהוא בבחינת חלון ופתח שדרך שם נכנס האור; אבל אסור להסתכל על-ידי החלון שלו, שהוא בחינת האמת שלו, בהחלון של חברו, שהוא בחינת האמת של חברו, כי יכולין לבוא על-ידיה לידי מחלקת, שמשם כל ההזקות שבעולם רחמנא לאצין.

Voilà pourquoi nos maîtres ont-ils interdit à l'homme de placer sa fenêtre ou sa porte face à celle du voisin: car la vérité simple de la majorité des gens, n'est pas assez claire ni pure pour éclairer d'elle-même; elle ressemble davantage à une fenêtre ou une porte par lesquelles pénétrerait la lumière. Il n'est donc pas permis de regarder par sa propre fenêtre - sa vérité personnelle, vers la fenêtre du voisin, qui symbolise sa vérité propre, car on risquerait d'en venir à la dispute, mère de toutes les nuisances en ce monde, D.ieu préserve.

ועל-כן על-ידי שראה שאין פתחיהן מכונים זה בנגד זה ואין מסתכל כל אחד בהאמת של חברו ואין לו עין רעה בחברו, על-ידי זה לא היה לו כח לקללם, כי נתבטל אחיותו.

C'est pourquoi, lorsque Bileâm vit que les ouvertures des tentes n'étaient pas face à face, et qu'aucun Israël n'observait ni ne critiquait la vérité propre à son voisin, alors il ne trouva pas la force de les maudire, son emprise fut neutralisée.

ועל-כן נתהפך לברכה ואמר: "מה טבו אהליך יעקב משבנתיך ישראל". ופרש רש"י שם: על שראה שאין פתחיהן מכונים וכנ"ל וכו'. (הלכות נזקי שכנים - הלכה ה', אותיות ב' ג' לפי אוצר היראה - מחלוקת, אות מו; ועיין אמת, אות סא).

Sa malédiction devint même une bénédiction, il dit: "Comme elles sont belles tes tentes Yaâqov, tes demeures Israël", car il avait vu comment les tentes étaient placées.

(tiré du Likoutey Halakhot - Nizké chkhénim 5, 2-3 selon le Otsar haYirea - Ma'hlokèt, 46)

Nouveau!

Abonnez gratuitement amis et proches au feuillet d'étude, et gagnez des livres!... (contact: Meïr 054-8429006)

Chabbat Chalom...

"Le Chabbat de Rabbi Nachman de Breslev" 054-8429006 (Meïr) / Soutien financier en Israël: compte postal 89-2255-7
Compte Paypal associé à l'adresse e-mail Shabat.breslev@gmail.com / Cours vidéo en français: www.nahmanmeouman.com
Dédiez ce Feuillet à la réussite, la guérison (...) de vos proches: 100nis / 20euros seulement

L'homme juif par-contre, son intention est bonne, il assume sa place et sa position subalterne. Et pourtant, au plus profond de la chute, il se renforce en exprimant sans cesse des paroles de sainteté, des enseignements, des prières, son dialogue avec D.ieu, car son intention n'est que bonne, il cherche uniquement à se débarrasser du mal qui le hante et revenir vers D.ieu, par vérité.

ואז בודאי יש להשם יתברך נחת-רוח מזה, ולא יהיה נאכד שום דבור, וסוף-כל-סוף ישוב להשם יתברך באמת.

Et de cela, l'Eternel béni-soit-Il se réjouit, car aucune parole n'est jamais perdue, et finalement, l'homme reviendra réellement vers Lui.

ואז אם יזכה ויהיה ראוי לזה, לקבל רוח-הקדש אמתי דרך הקדשה בשלמות השם הטוב יעשה עמו כרצונו. (הלכות חדש ד', אותיות ח' ט' לפי אוצר היראה - יראה ועבודה, אות צ"א - ועיין דיבור, אותיות י"ג י"ד; ברית, אות מ"ט)

Plus encore, s'il est méritant, l'individu pourra recevoir un esprit prophétique véritable, qui passe par la sainteté, car l'Eternel se comportera avec lui selon Sa bonne volonté.

(tiré du Likoutey Halakhot - hilkhoh 'Hadach 4-8,9 selon le Otsar haYirea - yirea va-Avoda, 91..)

וַיֵּרָא אֶת יִשְׂרָאֵל שֹׁכֵן לְשִׁבְתָּיו ...

(במדבר כד, ב')

Et il vit Israël camper selon ses tribus ...

(nombres 24,2)

ופרש רש"י: ראה שאין פתחיהן מכונים זה בנגד זה עלה בלבם שלא לקללם, כי בלעם רצה להכניס בהם עין רעה חס ושלום, כי בלעם בנגד תקון התפלה דקדשה, כמו שאמרו רבותינו ו"ל על פסוק "ויאמר מואב אל זקני מדון". מנהיגם של אלו במדון נתגדל וכו'. אמרו: אין כחו אלא בפה, אף אנו נבוא עליהם באדם שכחו בפה,

Rachi commente: Bileâm, constatant que les seuils des tentes n'étaient pas orientés l'un face à l'autre, il lui vint à l'esprit de ne pas les maudire. Car ce qu'il souhaitait, c'était introduire en eux le mauvais œil, D.ieu préserve. Bileâm constitue l'opposé de la prière avec sainteté, comme l'ont enseigné nos maîtres à propos du verset "et Moav déclara aux anciens de Midyan": Le chef de ceux-là avait été élevé à Midyan etc. Ils dirent: la force de ce peuple (Israël) réside dans la parole, combattons-les avec un homme dont le pouvoir est dans la parole.

כי ראה שהצליחת ישראל רק על-ידי תפלה שכל תקוניה על-ידי אמת, ורצה להביא את בלעם שכל כחו להפך הוא בפה, שהיה מסתכל תמיד בעין רעה על כל אחד למצא בו מום וחסרון והיה גומר בפיו הסמא לרעה עד שהיה לו כח לקלל ולהזיק חס ושלום, אבל כשראה שאין פתחי ישראל מכונים זה בנגד זה, עלה בלבם שלא לקללם,

Balaq comprenait que la réussite d'Israël passait par la prière, dont le résultat dépend du fait qu'on soit/dise vrai; il voulut donc leur amener Bileâm qui représente le contraire, dont la force est dans la parole, et qui fixait chacun d'un mauvais œil pour y trouver défaut et manque, tout en complétant de le maudire par sa parole impure et nuisible, à D.ieu ne plaise. Cependant, remarquant que les seuils des tentes d'Israël n'étaient pas orientés l'un vers l'autre, il lui vint à l'esprit de s'abstenir de maudire,